

Sociograph n°72

Sociological research studies

Devenir autonome pour être adulte Ressources et enjeux

Olga Ganjour, Myriam Girardin, Marie-Eve Zufferey, Camille Nemitz Piguet,
Manuel Tettamanti, Sandra Huri et Eric Widmer



DEVENIR AUTONOME POUR ÊTRE ADULTE : RESSOURCES ET ENJEUX

**Olga Ganjour, Myriam Girardin, Marie-Eve
Zufferey, Camille Nemitz Piguët, Manuel
Tettamanti, Sandra Huri et Éric Widmer**

Sociograph n°72

Citation conseillée: Ganjour, Olga, Girardin, Myriam, Zufferey Marie-Eve, Nemitz Piguët, Camille, Tettamanti, Manuel, Huri Sandra et Eric Widmer (2025). *Devenir autonome pour être adulte : ressources et enjeux*. Université de Genève (Sociograph — Sociological Research Studies)

ISBN: 978-2-940386-82-6

Publication sur Internet: www.unige.ch/sciences-societe/socio/sociograph

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES FIGURES ET DES TABLEAUX	5
AUTEURS	7
ACRONYMES	10
INTRODUCTION	11
ACQUISITION PLUS COMPLIQUÉE DE STATUTS SOCIAUX	12
UNE QUÊTE IDENTITAIRE EXIGEANTE	15
AUTONOMISATION DES JEUNES ADULTES ET POLITIQUES PUBLIQUES	18
QUESTIONS ET STRUCTURES DE L'OUVRAGE	20
DONNÉES ET MÉTHODOLOGIE	23
DONNÉES QUANTITATIVES	24
FOCUS GROUPS	29
SITUATION DES JEUNES ADULTES À GENÈVE EN QUELQUES CHIFFRES	31
SOUTIEN PARENTAL	35
SOUTIEN ÉMOTIONNEL	35
SOUTIEN FINANCIER ET MATÉRIEL	42
CONCLUSION	53
DYNAMIQUES FAMILIALES	55
COMMUNICATION PARENTS-ENFANTS	55
FLEXIBILITÉ PARENTALE ET SES LIMITES	61
PARENTS COMME MODÈLES	64
PRESSION ET STRESS PARENTAUX	69
TENSIONS PARENTS-ENFANTS	72
EFFETS DE LA PÉRIODE COVID	76
CONCLUSION	81

JEUNES EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ	83
FRAGILITÉS PSYCHIQUES ET DYNAMIQUES FAMILIALES	84
TROUBLES PSYCHIQUES LORS DE LA TRANSITION À LA VIE ADULTE	85
AUTONOMISATION COMME ENJEU CENTRAL DANS LA CLINIQUE LORS DE LA TRANSITION À LA VIE ADULTE	86
ENJEUX DES SOINS PSYCHIQUES	89
COLLABORER AVEC LES FAMILLES DES ADOLESCENTS ET JEUNES ADULTES	91
ILLUSTRATION CLINIQUE	93
AUTRES SITUATIONS DE VULNÉRABILISATION	95
CONCLUSION	98
RÔLES DES PROFESSIONNELS	99
AUTONOMISATION DES JEUNES SELON LES PROFESSIONNELS	99
INFORMER	104
ORIENTER	105
SOUTENIR L'AUTONOMISATION	106
PRÉVENIR LA STIGMATISATION ET LE NON-RECOURS À L'AIDE	107
RAPPORTS ÉTAT-FAMILLES	109
CONSTATS ET PROPOSITIONS CONCERNANT LE RÉSEAU D'AIDES INSTITUTIONNELLES	112
CONCLUSION	115
CONCLUSION	117
BIBLIOGRAPHIE	121

TABLE DES FIGURES ET DES TABLEAUX

Figure 1 : Profil social des jeunes adultes qui bénéficient du soutien émotionnel des parents	37
Figure 2 : Personnes susceptibles de fournir une aide financière, %	43
Figure 3 : Le profil des jeunes adultes dont les parents sont susceptibles de fournir une aide financière	45
Figure 4 : Profil des jeunes adultes qui ont, comme principale source de revenus, un soutien financier parental	50
Figure 5 : Personnes confidentes selon l'âge des jeunes adultes, %	56
Figure 6 : Profil des jeunes adultes qui citent leurs parents comme confidentes	57
Figure 7: Profil des jeunes adultes qui citent leurs parents comme modèles dans leurs projets de formation ou professionnels	65
Figure 8 : Profil des jeunes adultes en conflit avec leurs parents	73

Tableau 1: Caractéristiques de l'échantillon des jeunes adultes de 18 à 30 ans vivant dans le canton de Genève (N=201)	26
Tableau 2: Caractéristiques de l'échantillon des jeunes de 18 à 30 ans vivant dans le canton de Genève	28

AUTEURS

Olga Ganjour est collaboratrice scientifique à l'Observatoire des familles de l'Université de Genève. Ses intérêts portent sur la sociologie de la famille, les politiques sociales et les parcours de vie.

Myriam Girardin est collaboratrice scientifique à l'Observatoire des familles et au CIGEV (Centre interfacultaire de gérontologie et d'études des vulnérabilités) de l'Université de Genève. Ses intérêts de recherche se centrent sur les dynamiques et les configurations familiales dans la vieillesse.

Marie-Eve Zufferey est adjointe scientifique à l'Institut de recherches sociologiques de l'Université de Genève. Elle collabore à l'Observatoire des familles à travers la coordination de différentes études et leur mise en application.

Camille Nemitz-Piguet est professeure assistante au Département de Psychiatrie de la Faculté de Médecine et travaille à la Consultation Ambulatoire de Santé des Adolescents et Jeunes Adultes aux HUG. Son axe principal de recherches sont les interventions précoces pour les jeunes, particulièrement en lien avec la régulation des émotions et la réactivité au stress.

Manuel Tettamanti est docteur en psychologie et psychothérapeute d'orientation systémique aux Hôpitaux Universitaires de Genève. Ses travaux portent sur l'impact des déterminants sociaux sur les troubles psychiques et leur prise en charge familiale

Sandra Huri était collaboratrice scientifique en charge du volet psychologique de la recherche au sein de l'Observatoire des familles. Elle travaille dorénavant en tant que conseillère conjugale à l'Office Protestant de Consultations Conjugales et Familiales (OPCCF).

Eric Widmer est professeur au Département de sociologie de l'Université de Genève et directeur de l'Observatoire des familles. Ses travaux portent sur les configurations familiales et les parcours de vie.

ACRONYMES

ASE : Assistant socio-éducatif
CATI : Centre d'analyse territoriale des inégalités
CEREC : Centre de recrutement
CFC : Certificat fédéral de capacité
CH-X : Enquêtes fédérales auprès de la jeunesse
DDPS : Département de la défense, de la protection de la population et des sports
EFG : Enquête sur les familles et les générations
EPH : Établissement public hospitalier
EPI : Établissements publics pour l'intégration
FO18 : Formation obligatoire jusqu'à 18 ans
FOJ : Fondation Officielle de la Jeunesse
HUG : Hôpitaux universitaires de Genève
LaFam : Loi fédérale sur les allocations familiales et les aides financières aux organisations familiales
OFPC : Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue
OFS : Office fédéral de la statistique
OFSP : Office fédéral de la santé publique
OMP : Office médico-pédagogique
OMS : Organisation mondiale de la santé
SRED : Service de la recherche en éducation
SRPH : Cadre d'échantillonnage pour la réalisation de sondages auprès des personnes et des ménages

INTRODUCTION

Tandis que l'enfance se caractérise par la dépendance du jeune à ses parents, l'âge adulte est défini aujourd'hui dans les pays occidentaux par l'autonomie de l'individu. Ce passage d'un état à un autre — de l'enfance à l'âge adulte — est un processus, accompagné par les familles, qui s'échelonne sur un temps long.

Alors qu'en Suisse, l'âge légal de la majorité, fixé à 18 ans, marquait jusqu'à la fin du siècle précédent la rupture du lien de dépendance entre enfants et parents, la transition vers l'autonomie est aujourd'hui plus tardive et moins nette, en raison de l'allongement de la période de dépendance et du report de l'accès aux responsabilités professionnelles et familiales. Diverses enquêtes menées dans les pays occidentaux révèlent que les individus de moins de 18 ans vivent dans leur famille d'origine, sont scolarisés à temps plein, ne participent que marginalement au marché du travail, sont célibataires et sans enfants. Après 30 ans, les variations entre individus sont à nouveau minimales, notamment du point de vue de l'accès à un emploi stable et à la vie de couple : la plupart des individus ont un emploi, ont leur propre logement et sont établis dans des relations de couple durables. Un grand nombre d'entre eux s'orientent vers la parentalité. En revanche, entre 18 et 30 ans, les individus diffèrent sensiblement dans la manière et le moment où ils passent de la formation au travail rémunéré, du domicile parental à leur propre domicile, de la vie en solo au couple et éventuellement à la parentalité.

C'est cette période particulière de la vie, où sont présentes à la fois de grandes possibilités et de nombreuses incertitudes, que l'on dénomme, dans les recherches psycho-sociales, la transition à la vie adulte. Or, depuis deux décennies, les difficultés semblent

s'être cependant amoncelées sur cette période de transition, notamment dans l'acquisition d'un emploi rémunéré sécurisé et d'un couple stable, ce qui a des implications pour les parents des jeunes en transition, confrontés à leurs propres difficultés financières et relationnelles.

Comment les familles gèrent-elles cette période de changement et sont-elles impactées par ses conséquences, sont les questions sur lesquelles cette recherche apporte un éclairage, en se centrant sur le contexte genevois. La recherche, menée par l'Observatoire des Familles de l'Université de Genève entre 2021 et 2022 et dont les résultats sont présentés dans les chapitres suivants, se centre sur les dimensions familiales du passage à la vie adulte. Quelles caractéristiques sociales les jeunes en transition présentent-ils dans le canton de Genève ? Quelles influences exercent le soutien parental et les dynamiques familiales sur la possibilité pour les jeunes de devenir autonomes ? Que se passe-t-il quand des vulnérabilités particulières sont présentes, chez les jeunes ou dans leurs familles ? Et comment les professionnels¹ du social ou de la santé définissent la situation et conçoivent leur action. C'est à ces questions que s'attache cette publication, destinée au public, c'est-à-dire à toutes celles et tous ceux qui sont confrontés, dans leur activité professionnelle ou leurs rôles de parents, à la complexité des attentes associées à cette étape particulièrement exigeante de la vie.

ACQUISITION PLUS COMPLIQUÉE DE STATUTS SOCIAUX

Dans une première perspective, la question du passage à la vie adulte est comprise de manière très concrète, en faisant référence à l'acquisition d'un emploi et d'une vie de couple stabilisée. En terme sociologique, on parle de statuts sociaux. Au milieu du siècle

●
¹ Pour faciliter la lecture du texte par un public généraliste, le présent ouvrage n'a pas adopté le langage épïcène et a été rédigé au masculin.

passé et dans la plupart des pays occidentaux, les individus suivent des parcours de vie homogènes au niveau des étapes de vie et de leurs temporalités (Sapin et al., 2014). Au temps de la formation, qui se terminait souvent vers 18 ans, succédait une période professionnelle longue et ininterrompue pour les hommes, plus brève, car se terminant avec la maternité pour les femmes ou reprenant après la période de maternité, mais souvent à temps partiel. Dès l'obtention du premier emploi, les individus envisageaient un départ de la famille d'origine, généralement sans retour, et débutaient une vie en solo pour quelques années. Cette vie de célibataire était mise à profit pour multiplier les expériences et les rencontres, approfondir sa formation, s'engager dans le monde professionnel et éventuellement changer d'emploi pour trouver sa voie. Cet état transitoire s'achevait avec le passage d'un certain nombre d'étapes définissant l'entrée dans l'âge adulte, qui reposaient sur l'indépendance résidentielle, l'emploi stable et la mise en couple (Galland, 2006). Selon cette conception, « être adulte » est une notion statutaire (emploi, mariage, logement), qui repose sur la stabilité et l'installation, par opposition à la jeunesse qui serait une période d'exploration, de réversibilité des situations et de dépendance financière, résidentielle et affective. D'après ce modèle, les individus passent de grandes étapes de vie dans des périodes temporelles similaires et on parle alors de cohortes progressant aux mêmes rythmes tout au long de leur parcours de vie ou de trajectoires de vie standardisées.

Selon diverses études, le passage vers la vie adulte est devenu beaucoup plus complexe dans les dernières décennies, remettant en question la conception d'un parcours de vie standardisé et uniforme (Billari & Liefbroer, 2010). De nombreux événements se croisent dans la vie des jeunes aujourd'hui, tels que le choix d'une filière de formation, les difficultés à entrer dans le monde professionnel, la fluidité des relations de couple (Sapin et al., 2014). L'allongement de la période de formation retarde également l'entrée dans le monde professionnel, qui permet l'autonomie financière. Et finalement, la transition vers la vie de couple et la parentalité survient après une période de plus en plus longue après le départ du domicile parental. En résumé, les différents marqueurs de

l'indépendance face aux parents propres à la vie adulte (travail rémunéré, logement indépendant, mise en couple) surviennent parfois après 25 ans, voire pas du tout, et dans des temporalités différentes. Un problème central de la transition vers la vie adulte est le passage de la formation à la vie professionnelle. Cette transition, souvent difficile, constitue un défi pour les jeunes aujourd'hui (Masdonati et al., 2022). Que ce soit le départ du foyer familial, la fin de la période de formation et le début de la vie professionnelle, la mise en couple, etc., les étapes de la transition à la vie adulte sont désormais incertaines et faites d'allers-retours, la littérature parlant de « yo-yo transitions » (Walther et al., 2002).

À noter, cependant, que, depuis les années 1970-80, ce n'est pas seulement la période de transition à la vie adulte qui se prolonge, mais aussi le fait que la vie adulte a perdu sa stabilité pour devenir celui du mouvement et de la mobilité, que ce soit au niveau de l'emploi, désormais plus précaire, ou du couple avec la multiplication des séparations (Van de Velde, 2008). Les analystes du parcours de vie parlent d'une déstandardisation du parcours de vie ou d'une individualisation des différentes étapes, qui ne se déroulent plus dans un ordre plus ou moins défini (Sapin et al., 2014). Toutefois, Magda Nico (2014) nuance quelque peu ces propos en soulignant que ce processus de déstandardisation n'est pas si marqué si l'on se situe à une échelle globale, notamment au niveau de la population européenne, par exemple. Par contre, son intensité varie selon les pays, les milieux sociaux et le genre des jeunes en transition à la vie adulte. Bien que, selon cette autrice, les trajectoires « linéaires et standardisées » soient majoritaires partout en Europe en 2006 (date de l'enquête), la Suisse présente un degré de déstandardisation plus élevé que les pays européens du Sud comme l'Espagne ou le Portugal, mais moindre que celui des pays scandinaves.

Finalement, dans des contextes nationaux variés où l'emploi, les responsabilités familiales et les formes de résidence indépendante deviennent de plus en plus inaccessibles pour une large part de la population, la question « transition vers quoi ? » souligne les limites du concept de transition tel qu'il est traditionnellement

employé (Furlong et al., 2011). Le défi de la synchronisation des parcours de vie contribue à la reproduction des inégalités. Par ailleurs, il devient de plus en plus difficile d'identifier des points d'aboutissement clairs dans le processus de passage à la vie adulte. Dans ce contexte, ce ne sont plus uniquement les transitions accomplies qui signalent l'accès à l'autonomie, mais aussi d'autres critères. Les ressources auxquelles un jeune peut accéder dépendent notamment du soutien apporté par ses parents (Furlong et al., 2011).

UNE QUÊTE IDENTITAIRE EXIGEANTE

Dans une autre perspective, le passage à la vie adulte autonome n'est pas d'abord considéré comme un ensemble de statuts sociaux à acquérir, mais comme un chemin vers soi à construire. Dans cette approche, la notion d'adulte subsiste, mais fait référence à un état identitaire et non à l'acquisition de nouveaux statuts sociaux. De ce point de vue, devenir adulte, c'est d'abord devenir soi-même. Plutôt que d'avoir un travail rémunéré, un couple, des enfants, l'importance du cheminement en vue d'un sens personnel est au centre des préoccupations individuelles. Dans ce contexte, l'autonomie des jeunes adultes peut être interprétée non seulement comme l'indépendance économique vis-à-vis de la famille d'origine (Esping-Andersen, 2009 ; Ganjour & Widmer, 2016), mais aussi comme la capacité à prendre ses propres décisions et à nouer des relations sociales choisies, qui deviennent des éléments centraux. De ce fait, un jeune même dépendant de sa famille financièrement, peut se déclarer adulte, tandis qu'une autre personne, par ailleurs employée, pourrait ne pas se définir ainsi. Être soi et entretenir des liens sociaux sont devenus des marqueurs, qui se conçoivent comme une étape lointaine à construire tout au long de son parcours de vie, que chacun voudrait signifiant (Van de Velde, 2008). Selon Norbert Elias (1990), l'individu moderne est « cet idéal du moi qui se gouverne par lui-même ». Cette compréhension du passage à l'âge adulte comme une quête identitaire, appréhendée d'un point de vue essentiellement psychologique et

individuel, a été principalement développée ces dernières décennies. Selon cette interprétation, la transition à l'âge adulte est un ensemble d'étapes à franchir vers l'acquisition d'une identité propre, différenciée de celle des parents. Ce processus, étroitement lié à la personnalité et au développement émotionnel, est influencé par des facteurs contextuels qui peuvent soit limiter, soit encourager cette quête en fonction des ressources disponibles et de l'urgence financière à intégrer le monde du travail.

Jeffrey J. Arnett (2000 ; 2007) a été l'un des premiers à théoriser le concept « d'adulte émergent », une phase distincte de l'adolescence, précédant l'entrée dans la vie adulte et s'étirant sur plusieurs années. Cette période se caractériserait par différents éléments tels que l'exploration identitaire ; l'idéalisation des possibilités futures ; le sentiment d'être entre l'adolescence et l'âge adulte ; l'instabilité dans les domaines structurel, résidentiel et relationnel ; et finalement la concentration sur soi. Selon Arnett, les adultes émergents se préparent à assumer les rôles qu'ils tiendront à long terme, remettant en question les valeurs transmises et intégrant de nouvelles idées pour construire leur propre positionnement. La prise de risque, plus marquée que pendant l'adolescence, fait partie de la quête identitaire des adultes émergents, qui cherchent à accumuler un maximum d'expériences avant la prochaine étape de vie, celle de l'âge adulte.

Plusieurs facteurs familiaux ont été soulignés comme influençant les transitions à la vie adulte, tels que le style de communication parents-enfants et le soutien parental aux projets professionnels. Tout d'abord, le type de communication entre parents et enfants est un facteur clé pour comprendre la transition à la vie adulte. Dès l'adolescence, certains individus adoptent des comportements visant à se différencier de leurs parents, en essayant divers rôles et en se projetant dans un avenir indépendant. Ils prennent de plus en plus de décisions, seuls, gèrent leurs affaires personnelles, et sollicitent moins leurs parents pour résoudre des problèmes émotionnels (Van Petegem et al., 2019). Le sentiment de libre choix permet d'agir en pleine conscience de ses actions. Le style de communication parental joue un rôle clé dans

l'intériorisation et l'acceptation des règles (Van Petegem et al., 2019). Les parents qui soutiennent les choix de leurs enfants, même lorsqu'ils diffèrent des leurs, facilitent une autonomisation plus rapide. Plus encore, le soutien parental s'associe aussi dans la littérature scientifique à une meilleure réussite des projets professionnels des jeunes adultes (Settersten & Ray, 2010).

Il faut noter que les comportements exploratoires sont plus fréquents chez les jeunes des milieux favorisés (Masdonati et al., 2022). Libérés de la pression immédiate de trouver un emploi stable, ces jeunes peuvent accumuler des expériences, comme des stages peu rémunérés, ce qui leur donne un avantage pour intégrer des sociétés compétitives plus tard. En ce sens, le concept « d'adulte émergent » caractérise surtout les jeunes de milieux favorisés, qui peuvent se permettre d'explorer le champ des possibles, car ils sont moins mis sous pression par les contraintes financières (Settersten & Ray, 2010). Dans leur ouvrage portant sur de jeunes adultes âgés de 18 à 34 ans vivant aux États-Unis, Richard Settersten et Barbara Ray (2010) distinguent les « Swimmers » (nageurs) et les « Treaders » (marcheurs), les premiers, soutenus par leurs parents aisés, poursuivent de longues carrières universitaires et s'assurent à terme une indépendance financière en occupant des emplois bien payés alors que les derniers, issus davantage des milieux populaires, interrompent rapidement leurs études pour trouver un emploi peu qualifié, font des enfants rapidement (hors mariage) et, faisant face à de nombreuses difficultés financières, comptent sur le soutien financier de leurs parents. De ce fait, la perspective de la quête identitaire ne peut faire l'impasse sur les résultats des travaux mettant en avant l'importance de l'acquisition des statuts sociaux. Les deux perspectives doivent, de fait, être considérées ensemble, car elles concernent des processus étroitement imbriqués.

AUTONOMISATION DES JEUNES ADULTES ET POLITIQUES PUBLIQUES

Le degré d'autonomie exigé pour accéder à la vie adulte varie selon les contextes. Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, différents régimes sociaux ont été mis en place en Europe pour répondre à divers niveaux de dépendance (Esping-Andersen, 2009). En Suisse, les individus sont encouragés à devenir économiquement indépendants, par la durée et le montant relativement limités des aides sociales. Les services publics et les prestations des institutions ou associations visent à une insertion rapide sur le marché du travail, considérée comme la clé de l'autonomie.

Dans l'ouvrage « *Devenir adulte* » de Cécile Van de Velde (2008), l'autrice analyse les différentes étapes et trajectoires du passage à la vie adulte en s'appuyant sur des comparaisons internationales (France, Danemark, Royaume-Uni et Espagne). Les étapes de ce passage sont conceptualisées à travers des cadres socioculturels et institutionnels, qui influencent la manière dont les jeunes adultes accèdent à l'autonomie. Le passage à la vie adulte commence par les étapes comme « se trouver » et « s'assumer » et se finit par l'étape « se placer ». La sortie du système éducatif et l'entrée dans le marché du travail constituent une étape clé. Par exemple, en France et en Espagne, l'entrée dans l'emploi peut être retardée par la précarité ou les stages professionnels. Au Royaume-Uni, l'intégration professionnelle est souvent plus rapide, mais parfois au détriment de la stabilité. En Suisse, et à Genève particulièrement, avec le prolongement de la formation, devenir « adulte » signifie aussi trouver une voie professionnelle et acquérir les diplômes de fin d'études liés à la filière choisie, afin d'entrer dans le monde du travail pour acquérir une indépendance financière.

Des mesures de politiques familiales visant à soutenir l'égalité des chances des jeunes face à la formation sont présentes dans la loi régulant la formation obligatoire jusqu'à la majorité, mais aussi par le biais d'allocations de formation pour les parents dont l'enfant suit une formation post-obligatoire, ainsi que les bourses et

prêts d'études octroyés aux jeunes dont les parents ont une situation socio-économique modeste (Carlström & Waltz, 2024).

Des mesures de politique familiale encouragent les parents à soutenir leurs enfants jusqu'à la fin de leurs études. Par exemple, les allocations de formation (LAFam) peuvent être versées jusqu'à l'âge de 25 ans si l'enfant est encore en formation. Bien que ce soutien soit utile, les montants alloués par l'État ne suffisent pas pour envisager un logement indépendant pour le jeune. Cela implique que les parents restent responsables de leurs enfants jusqu'à la fin de leur formation, avec une reconnaissance que celle-ci peut durer jusqu'à 25 ans. La norme des 25 ans fixée par la LAFam correspondrait avant tout à un parcours scolaire relativement linéaire, ignorant le fait que certains individus ne parviennent pas à achever leur formation dans le temps imparti. Cette question peut être considérée comme d'autant plus problématique pour les individus qui ont grandi dans des milieux précaires, qui se distinguent généralement par des parcours plus discontinus. À Genève, une forte proportion des décrochages scolaires, par exemple, sont issus de familles économiquement modestes, allophones ou de nationalité étrangère (SRED, 2015; Widmer et al. 2022). L'intervention de l'État, qu'il s'agisse de bourses d'études ou de logements subventionnés, est centrée sur les familles modestes, particulièrement vulnérables ou ayant épuisé leurs ressources pour soutenir leurs enfants. Cette intervention vise à maintenir ou promouvoir l'égalité des chances.

Cependant, les bourses et les prêts d'études sont touchés par le phénomène du non-recours, qui se manifeste de différentes façons : manque d'information (y compris les difficultés à faire parvenir l'information aux jeunes des milieux défavorisés et à leurs parents); idées fausses sur le caractère méritocratique des bourses ; non-demande en raison de la complexité du processus, et enfin, non-réception liée aux difficultés d'obtenir les documents et informations nécessaires des deux parents (Carlström & Waltz, 2024). Pour ces raisons, les politiques publiques sont en partie impuissantes à contrer le « cumul des désavantages », un processus qui voit s'accroître les inégalités entre les plus avantagés et les plus

désavantagés au fur et à mesure que le parcours de vie progresse (Dannefer, 2020).

QUESTIONS ET STRUCTURES DE L'OUVRAGE

Le passage à la vie de jeunes adultes à Genève, les ressources familiales qu'il demande, et les contraintes familiales qu'il rencontre sont les objets de cette recherche. En analysant des données quantitatives, nous souhaitons comprendre les dynamiques familiales qui favorisent l'autonomisation ainsi que celles qui peuvent l'entraver. Nous cherchons également à identifier les caractéristiques sociodémographiques des jeunes adultes qui influencent leurs relations avec leurs parents. Le soutien émotionnel et financier apporté par les parents, ainsi que leur appui dans les projets professionnels des jeunes adultes, joue-t-il un rôle crucial dans la transition vers la vie adulte ? Le fait de recevoir un soutien parental dépend-il des caractéristiques sociodémographiques des jeunes adultes ? La quête identitaire concerne-t-elle davantage les jeunes adultes bénéficiant de ressources socio-économiques conséquentes ?

Après avoir décrit les méthodologies utilisées dans la recherche, le chapitre 1 proposera, sur la base de statistique agrégée, un état de la situation des jeunes adultes dans le canton de Genève, du point de vue de leur situation de formation et d'emploi, de résidence et de dépendance financière à leurs parents. Le chapitre 2 élargira le propos, sur la base d'analyses de données d'enquêtes aux ressources familiales dont disposent les jeunes, qui peuvent favoriser ou au contraire entraver le processus d'autonomisation. On s'interrogera, dans le chapitre suivant sur des dynamiques familiales plus négatives, qui peuvent, sans que les parents le désirent ou même en soient vraiment conscients, constituer des freins à la progression des jeunes vers l'autonomie. Dans le chapitre 4, la focale sera placée sur les jeunes vulnérables, soit en lien avec des problématiques psychologiques, soit suite à des problèmes socio-économiques. C'est la perspective des professionnels de l'insertion et du care qui sera suivie. Finalement, le chapitre 5 permettra à ces

professionnels d'expliciter les rôles qu'ils sont amenés à jouer en lien avec les individus en transition vers la vie adulte, et les difficultés qu'ils rencontrent dans ces prises de rôle.

DONNÉES ET MÉTHODOLOGIE

Pour répondre aux interrogations évoquées plus haut, nous nous sommes appuyés sur différents types de données. En premier lieu, nous avons utilisé les résultats de deux enquêtes quantitatives réalisées au plan national, l'enquête fédérale sur les Familles et les Générations (EFG)² et puis l'enquête ch-x³ sur les jeunes vivant à Genève.

Nous avons ensuite organisé trois focus groups (ou groupes de discussion) avec des professionnels issus du milieu de l'insertion professionnelle, des psychologues et thérapeutes familiaux, des représentants d'associations professionnelles, ainsi que des représentants d'associations de jeunes, l'objectif étant de recueillir leur expertise. Finalement, nous avons décrit en profondeur, sous la forme d'une étude de cas, les pratiques professionnelles de thérapeutes cliniciens travaillant avec des jeunes entre 18 et 25 ans, afin d'illustrer comment les ressources des familles peuvent être activées avec succès dans le cadre de consultations thérapeutiques. Notre but était également de comprendre comment les professionnels, travaillant avec des situations de transition à la vie adulte, mobilisaient les familles dans leurs soins. Le chapitre intitulé "Jeunes vulnérables, dynamiques familiales et réseau de soutien" se base, dans sa première partie, sur des cas cliniques effectués à l'Unité Santé Jeunes des Hôpitaux Universitaires de Genève.

●
² <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population/enquetes/efg.html>

³ <https://www.chx.ch/fr/content/chx-frontseite-fr>

Les collaboratrices de l'Observatoire des familles, Olga Ganjour, Myriam Girardin et Marie-Eve Zufferey ont, sous la direction d'Eric Widmer, effectué les analyses quantitatives et qualitatives après avoir organisé les 3 focus groups. Camille Nemitz Piguet et Manuel Tettamanti ont illustré par un cas pratique, basé sur leur pratique de thérapeutes cliniciens, la mobilisation des ressources familiales dans le cadre de consultations pour jeunes adultes.

Étant donné la période pendant laquelle la recherche s'est déroulée — entre novembre 2021 et avril 2022 — les répercussions des mesures de semi-confinement liées à la pandémie de COVID sur les jeunes sont apparues comme un axe important (Vacchiano, 2022). Lors des focus groups et à travers diverses questions, nous avons souhaité mettre à jour les tensions familiales dues à la pandémie. Les jeunes entre 18 et 30 ans à Genève vivant encore très largement au domicile familial, le renforcement de la cohabitation à travers la généralisation du télétravail, les restrictions imposées à la vie sociale et la diminution de certaines opportunités professionnelles ont eu un impact sur la vie des familles et particulièrement des jeunes que nous avons voulu connaître.

DONNÉES QUANTITATIVES

Deux bases de données quantitatives ont été utilisées pour explorer les relations familiales lors de transition à la vie adulte : d'abord, l'enquête fédérale sur les Familles et les Générations (EFG) et puis l'enquête ch-x sur les jeunes vivant à Genève.

L'enquête sur les familles et les générations (2018) fait partie du programme de relevés du recensement fédéral de la population. Elle est menée par l'Office fédéral de la statistique tous les cinq ans depuis 2013 ; celle de 2018 en est la deuxième édition.

Il s'agit d'une enquête par échantillonnage réalisée à l'aide d'interviews téléphoniques assistées par ordinateur (CATI), suivies de questionnaires complémentaires en ligne ou sur papier. L'enquête porte sur la population résidente de manière permanente en Suisse

et vivant dans des ménages privés, âgée de 15 à 79 ans. L'OFS a désigné au hasard 36 029 personnes en se basant sur le processus d'échantillonnage établi pour les enquêtes auprès des personnes et des ménages (SRPH).

Pour construire l'échantillon d'analyse que nous avons utilisé dans cette recherche, nous avons sélectionné les individus âgés de 18 à 30 ans. Le nombre d'individus s'élève à 1948, ce qui présente 12 % de l'échantillon total. Parmi les individus âgés de 18 à 30 ans, 1061 (54 %) vivent avec un ou deux de leurs parents, 887 (46 %) ont quitté la maison parentale. Parmi 1061 qui vivent avec un ou deux de leurs parents, 180 (chaque cinquième) ont déjà quitté une fois le foyer parental, 881 ne l'ont pas encore quitté. L'âge moyen pour ceux qui ont quitté leurs parents est de 20.8 ans.

Le nombre d'individus âgés de 18 à 30 ans qui habitent dans le canton de Genève s'élève à 201. Parmi eux, 120 vivent avec un ou deux de leurs parents, 81 ont quitté la maison parentale. Parmi les 120 qui vivent avec un ou deux de leurs parents, 26 ont déjà quitté une fois le foyer parental, 94 ne l'ont pas encore quitté. L'âge moyen pour ceux qui ont quitté leurs parents à Genève est de 20.9 ans.

Tableau 1: Caractéristiques de l'échantillon des jeunes adultes de 18 à 30 ans vivant dans le canton de Genève (N=201)

		N	%
Sexe	Hommes	105	52
	Femmes	96	48
Formation	École obligatoire	30	15
	Générale sans maturité	12	6
	Professionnelle initiale	42	21
	Maturité	48	24
	Professionnelle supérieure	7	3
	Haute école spécialisée ou université	61	31
Statut professionnel	Indépendant(e)	12	6
	Salarié(e)	99	49
	Apprenti(e)	10	5
	En formation	42	21
	Chômeur (euse)	23	12
	Autres	14	7
Statut civil	Célibataire	130	65
	Marié(e)	70	34
	Divorcé(e)	1	1
Nationalité	Suisse	143	71
	Autre	58	29

Source : enquête EFG, 2018

L'enquête nationale ch-x (2020) a été organisée, sur mandat de la Confédération, par le DDPS (Département de la défense, de la protection de la population et des sports) et s'est déroulée dans les centres de recrutement (CEREC). Dans un premier temps, les données ont été récoltées par le biais de tablettes auprès de recrues dans différents centres de recrutement. Un échantillon complémentaire de femmes hors recrutement a été également constitué (questionnaire en ligne). À la mi-mars 2020, 4783 recrues hommes avaient répondu au questionnaire en centre de recrutement et 1253 femmes au questionnaire en ligne. Suite à la pandémie, la collecte de données dans les centres de recrutement a été suspendue. Une solution en ligne a été dès lors mise en place pour tous les participants. À la fin 2020, l'échantillon ch-x comprenait en tout 9999 individus (85 % d'hommes ; l'âge moyen=20 ans). Nous avons utilisé les données tirées de l'échantillon sur le canton de Genève. Le nombre des individus de 18 à 30 ans qui vivaient dans le canton de Genève s'élevait à 422.

Tableau 2: Caractéristiques de l'échantillon des jeunes de 18 à 30 ans vivant dans le canton de Genève

		N	%
Sexe	Hommes	376	89
	Femmes	46	11
Age	18-19 ans	138	33
	20 ans	141	33
	21-22 ans	86	20
	23+ ans	57	14
Niveau de formation	École obligatoire	133	33
	Maturité	117	29
	Apprentissage	127	31
	Haute école spécialisée ou université	31	8
Statut professionnel	En formation	198	47
	Employé(e) temps plein et temps partiel	80	19
	Chômage, AI	60	14
	Année sabbatique	63	15
	Autres	21	5
Avec qui ils habitent	Avec deux parents	245	59
	Avec un parent	103	25
	Avec un (une) partenaire	27	7
	Autres	40	10
En couple	Oui	163	40
	Non	242	60
Nationalité des mères	Suisse	231	61
	Autre	147	39
Nationalité des pères	Suisse	203	60
	Autre	138	40

Source : enquête cb-x, 2020

Dans les deux cas, il s'agit de données secondaires, car elles n'avaient pas pour objectif premier d'étudier les transitions à la vie adulte des individus. Les analyses statistiques que nous avons réalisées se concentrent essentiellement sur les questions en lien avec le soutien reçu par le jeune adulte, la forme de ce soutien et sa provenance familiale ou non.

FOCUS GROUPS

Dans un deuxième temps, trois focus groups regroupant des professionnels travaillant à Genève auprès de jeunes en transition à la vie adulte dans des structures étatiques ou associatives ont été organisés à l'Université de Genève en février 2022. Les participants ont été sélectionnés par les collaborateurs d'Avenir Familles pour leurs connaissances de la thématique de recherche. Les 20 professionnels ayant participé aux focus groups exerçaient les professions suivantes : assistants sociaux, conseillers en orientation, éducateurs, responsables du milieu associatif, pédopsychiatres et psychologues. Les questions qui leur étaient posées portaient sur : (a) le profil des individus rencontrés dans le cadre de leur pratique ; (b) les difficultés et défis de la transition à la vie adulte ; (c) l'impact de la transition à la vie adulte sur les relations familiales ; (d) les propositions et actions entreprises par les associations et institutions pour soutenir les jeunes dans la transition à la vie adulte et (e) la collaboration inter institutions.

Il a été spécifié au début des focus groups que les entretiens étaient enregistrés pour être ensuite retranscrits et analysés.

SITUATION DES JEUNES ADULTES À GENÈVE EN QUELQUES CHIFFRES

Ce chapitre présente un choix d'indices statistiques permettant ainsi d'avoir une photographie du profil des jeunes à Genève et de leurs conditions de vie. L'ensemble de ces indices proviennent d'une étude pilotée par l'Office fédéral de la statistique à laquelle l'Office cantonal genevois de la statistique a participé entre 2020 et 2021, intitulée : « *Les jeunes dans les villes* »⁴. La tranche d'âge examinée était celle des 15-24 ans, mais certains constats ont été élargis aux 18-30 ans lors d'une conférence prononcée par Ivan De Carlo, statisticien, en ouverture des Assises des Familles, en 2022⁵. Les indicateurs statistiques présentés lors de cet événement ont permis une comparaison de la situation des jeunes en 2021, par rapport à celle de 1990.

Un constat démographique s'impose d'emblée, c'est celui de l'augmentation constante de la population à Genève ces 30 dernières années. De 379'190 habitants en 1990⁶, le canton de Genève est passé à 511'921 habitants en 2021. Avec un taux de natalité inférieur à 1,5 enfant par femme pendant toute la période⁷, cette tendance s'explique par la conjugaison de deux autres



⁴ <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/themes-transversaux/city-statistics.assetdetail.18644279.html>

⁵ L'intégralité de la présentation PowerPoint et de son discours est disponible dans les Actes des Assises 2022 sur la page : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/themes-transversaux/city-statistics.assetdetail.18644279.html>

⁶ https://statistique.ge.ch/domaines/01/01_01/tableaux.asp#16

⁷ <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population/nais-sances-deces.assetdetail.23328896.html>

phénomènes, qui sont le vieillissement de la population et la migration. Le déclin de la natalité sur plusieurs décennies a diminué le poids relatif des 18-30 ans dans la population totale vivant à Genève, qui se situe à 16,6 % de la population totale en 2021 par rapport à 19,9 % en 1990.

La migration est bien le deuxième facteur important, qui a contribué à l'évolution de la démographie à Genève et celui-ci concerne principalement les jeunes. Ces chiffres permettent de cerner les particularités du profil des individus entre 18 et 30 ans vivant à Genève par rapport au reste de la Suisse en commençant par leur origine : 39 % d'entre eux ont deux parents suisses non issus de la migration contre 60 % dans le reste de la Suisse. Pour les autres et à Genève, 27 % sont des Suisses issus de la migration, 28 % des étrangers de la première génération et 6 % des étrangers de la deuxième génération, voire plus. Ces pourcentages indiquent la grande diversité quant à l'origine des individus entre 18 et 30 ans à Genève, qui sont souvent issus de familles migrantes.

Le départ du domicile familial étant un des éléments importants de la transition à la vie adulte, l'indice de la composition des ménages privés, c'est-à-dire des personnes vivant sous un même toit, fournit des informations à ce propos, puisqu'il permet de saisir avec qui les individus entre 18 et 30 ans habitent, ou s'ils vivent seuls. Les données du canton de Genève dénombrent 195'000 ménages, dont 28 % comptent au moins une personne de 18 à 30 ans. Par rapport au reste de la Suisse, les chiffres sur les ménages privés montrent qu'à Genève, les individus entre 18 et 30 ans cohabitent moins avec des personnes du même âge que dans les autres cantons et surtout vivent davantage en famille. Seuls 2 % des ménages à Genève sont composés de plusieurs individus entre 18 et 30 ans contre 3 % dans le reste de la Suisse. 22 % des ménages privés à Genève abritent une personne de cette tranche d'âge alors que le chiffre est de 18 % dans le reste de la Suisse. Le reste, c'est-à-dire 4 % des individus, vit seul à Genève et en Suisse. Cet indice permet de saisir l'importance de la famille chez les jeunes, puisqu'ils vivent très largement encore avec un au moins de leurs parents.

Un autre indicateur des conditions de vie des individus entre 18 et 30 ans est fourni par la surface moyenne d'habitation par personne. Genève étant un canton ville aux loyers élevés, la surface moyenne d'habitation par personne y est inférieure à la moyenne suisse : 47m² à Genève, contre 57m² par personne en moyenne en Suisse. À Genève, les ménages composés d'une personne âgée entre 18 et 30 ans disposent, en moyenne, de 53m², les ménages composés uniquement de personnes de 18 à 30 ans de 33m² et les ménages avec une seule personne entre 18 et 30 ans de 29m².

Par rapport à leur niveau de formation, les indicateurs statistiques montrent une nette tendance des jeunes à Genève à privilégier des formations scolaires au détriment des filières professionnelles plus prisées dans le reste de la Suisse, surtout dans la partie alémanique. Un tiers des jeunes à Genève a terminé une formation de type Hautes écoles, alors que le pourcentage se situe à 20 % pour le reste de la Suisse. Par contre, 33 % des jeunes en moyenne en Suisse suivent une filière professionnelle, qui ne retient que 15 % des personnes de la même tranche d'âge à Genève. Si de nombreux jeunes à Genève disposent d'un niveau de formation de type universitaire, un autre pourcentage relativement élevé (10 % de cette tranche d'âge) est sans formation de type secondaire II sans pour autant être en formation. Il y a donc une certaine polarisation des jeunes au niveau de leur formation entre une catégorie disposant d'un niveau d'éducation académique (Hautes écoles et Université) et une autre plus petite, mais tout de même bien existante, qui n'a pas poursuivi de formation au-delà de l'école obligatoire. Le profil sociodémographique de ces jeunes qui interrompent leur formation sans avoir obtenu un titre de degré de secondaire II et qui ne suivent pas de formation formelle (10 % des jeunes de 18 à 30 ans) montre une surreprésentation des hommes, des jeunes issus des milieux défavorisés et des allophones, particulièrement s'ils sont arrivés à Genève après l'âge de début de la scolarité obligatoire.

Une autre composante très importante de la transition à la vie adulte est l'autonomie financière, clé de voûte de l'autonomisation

puisqu'elle permet l'accès à un logement indépendant, donc aussi à une vie sociale et amoureuse en-dehors de la famille. Celle-ci est rendue possible par la pratique d'une activité professionnelle, qui peut être à temps partiel. Les chiffres montrent qu'à Genève, le taux d'occupation professionnel des jeunes est nettement moins élevé qu'en moyenne en Suisse, puisque 71 % des jeunes entre 18 et 30 ans sont des actifs occupés dans l'ensemble de la Suisse par rapport à 53 % à Genève. Bien qu'il y ait plus d'étudiants à Genève, ceci n'explique pas pourquoi les actifs occupés parmi les jeunes sont 20 % de moins qu'au niveau suisse. La part de chômeurs dans la population active du même groupe d'âge est également nettement plus élevée à Genève avec un taux de 16 % de chômage pour les 18-30 ans, bien supérieur au 7 % au niveau suisse. Ces chiffres traduisent une certaine précarité de la situation des jeunes dans le canton.

Ces différents indicateurs permettent de dresser le profil moyen d'un jeune à Genève, soit un individu issu de parents nés hors de Suisse, vivant en famille et disposant, au minimum d'un degré de secondaire II. Néanmoins et si on regarde plus attentivement les données, apparaissent des groupes plus restreints, mais bien présents de jeunes sans formation post-obligatoire après 18 ans, étrangers de la première génération, hors du système de formation et parfois au chômage. Ceci ne signifie pas que les mêmes personnes cumulent toutes ces caractéristiques, mais bien plutôt qu'un ensemble de facteurs de vulnérabilisation touche les individus entre 18 et 30 ans à Genève. Néanmoins, les parcours de vie restent structurés par les politiques publiques mises en place dans les différents pays et par les représentations sociales.

SOUTIEN PARENTAL

La famille est centrale dans le processus d'autonomisation des jeunes adultes, car, selon la littérature scientifique, l'autonomisation des jeunes est un processus qui commence au sein de la famille et qui se déroule dans les rapports avec des membres familiaux (Van Petegem et al., 2019). L'une des questions centrales de ce chapitre porte sur le soutien familial apporté aux jeunes adultes lors de leur processus d'autonomisation et comment il influence cette autonomisation. Nous avons distingué dans ce chapitre deux types de soutien : émotionnel et financier, y compris matériel. Pour répondre à cette question, nous nous sommes basés sur les données ch-x et le discours des professionnels qui apporte un éclairage différencié aux données statistiques.

SOUTIEN ÉMOTIONNEL

Nous nous sommes d'abord intéressés au soutien émotionnel et à l'encouragement des parents vis-à-vis du jeune adulte à s'autonomiser. Nous avons, dans un premier temps, cherché à déterminer le profil des jeunes adultes bénéficiant de soutien parental à travers l'analyse de données quantitatives. Puis, sur la base des extraits des discussions lors des focus groups, nous avons mis en lumière les bienfaits du soutien parental selon les professionnels, mais aussi ses aspects négatifs.

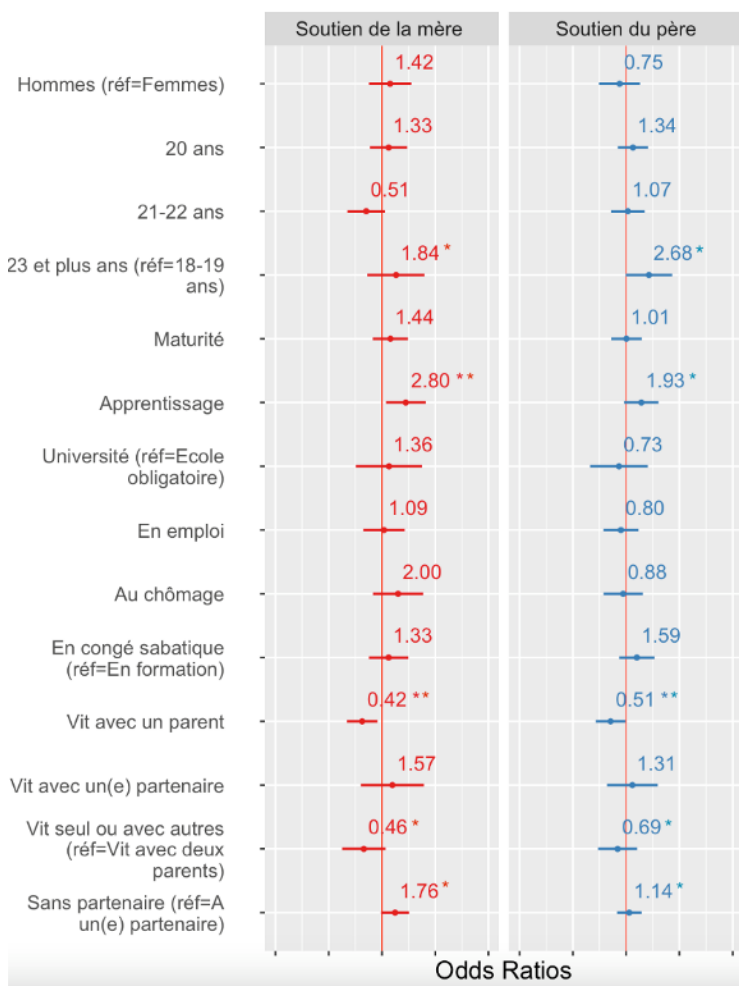
L'utilisation des données de l'enquête ch-x révèle que parmi les 422 jeunes adultes genevois sélectionnés, 81 % ont cité leur mère comme source de soutien émotionnel et 66 % leur père. Nous avons cherché à connaître le profil de ces jeunes adultes qui reçoivent du soutien émotionnel de leurs parents. Les régressions

logistiques ont été réalisées en prenant comme variable dépendante le fait de recevoir un soutien émotionnel de la mère et du père, en fonction des caractéristiques sociodémographiques des jeunes adultes (variables indépendantes). Les points représentent les effets estimés (odds ratios) mesurant l'impact des caractéristiques sociodémographiques des jeunes adultes (listées sur les lignes du graphique) sur la probabilité de recevoir un soutien émotionnel de la part de leur mère ou de leur père (indiqué en colonnes dans le graphique).

Les lignes horizontales autour des points représentent les intervalles de confiance. Plus les coefficients sont supérieurs à 1, plus la caractéristique sociodémographique a un effet positif sur la probabilité de recevoir ce soutien émotionnel. En revanche, des coefficients inférieurs à 1 indiquent un effet négatif.

Lorsque les coefficients sont proches de 1, cela signifie un effet faible, non significatif. Nous conserverons ce format pour présenter les résultats des analyses multivariées dans l'ensemble de cet ouvrage.

Figure 1 : Profil social des jeunes adultes qui bénéficient du soutien émotionnel des parents



Notes : Régressions logistiques, N (soutien de la mère) = 345, N (soutien du père) = 308 ;

*** $p < 0.001$; ** $p < 0.01$; * $p < 0.05$, Source : enquête cb-x, 2020

L'analyse montre que le soutien émotionnel des parents dépend de l'âge du jeune adulte, de son niveau de formation et de la structure du ménage dans lequel il vit, et du fait d'avoir un(e) partenaire. On constate d'abord que les mères et les pères soutiennent les plus âgés (23 ans et plus) que les plus jeunes (OR=1.84, $p<0.05$; OR=2.68, $p<0.05$). Aussi bien la mère que le père se montrent plus soutenant lorsque le jeune adulte suit un apprentissage (OR=2.80, $p<0.01$; OR=1.93, $p<0.05$). Vivre avec un seul parent, et dans une moindre mesure, vivre seul, s'associent à moins de soutien parental (OR=0.46, $p<0.05$; OR=0.69, $p<0.05$). Finalement, les jeunes adultes qui sont sans partenaire reçoivent davantage de soutien parental que les autres (OR=1.76 ; $p<0.05$; OR=1.14, $p<0.05$).

L'entrée dans la vie professionnelle étant une étape fondamentale du processus d'autonomisation, nous nous sommes ensuite centrés sur l'encouragement parental des jeunes adultes dans leurs projets professionnels (résultats non affichés). Parmi les 422 jeunes adultes interrogés, 91 % déclarent avoir été encouragés par leur mère et 87 % par leur père. Comme pour le soutien émotionnel, l'encouragement parental varie en fonction de l'âge des jeunes adultes, de leur niveau de formation et de la structure de leur ménage. Les pères encouragent davantage les jeunes âgés de 21 à 22 ans que les autres. Les mères se montrent plus encourageantes lorsque les jeunes adultes ont suivi ou suivent un apprentissage. Et à l'instar du soutien émotionnel, l'encouragement des deux parents est moindre dans les familles monoparentales.

Les professionnels que nous avons rencontrés confirment l'importance de la présence et du soutien parental, qu'ils perçoivent comme des éléments essentiels favorisant le processus d'autonomisation. C'est notamment le cas lorsqu'il s'agit de s'insérer sur le marché du travail. Les professionnels travaillant dans l'insertion professionnelle ont attesté lors des focus groups que les démarches poursuivies par les jeunes adultes pour trouver un emploi sont facilitées lorsque les parents sont présents et soutenant.

« Quand on fait notre premier échange avec les jeunes, c'est clair qu'on leur demande s'ils sont soutenus, s'ils ont des personnes sur qui ils peuvent compter autour d'eux, s'ils sont soutenus dans leurs démarches de base. On voit clairement que quand il y a un soutien, qu'il y ait une famille qui fonctionne derrière, c'est rapide. Il y a trois dé-clics à mettre en place et c'est quand même plus simple. Oui, moi je pense qu'on se rend compte que la famille a quand même un certain rôle à jouer. » (Assistant social)

Lors des focus groups, une jeune étudiante, représentante d'une association d'étudiants, témoigne de l'importance du soutien émotionnel de ses parents qui l'encouragent et la motivent. Un tel soutien la rassure au quotidien.

« Par rapport au rôle des parents, je pense que c'est un peu un soutien émotionnel aussi beaucoup. Par exemple, dans mon cas, ils ne vont pas forcément m'aider, parce que je travaille à côté, mais ils rassurent. On a un peu moins peur. C'est un peu comme s'ils nous faisaient la courte échelle. Enfin, ils sont là pour nous soutenir et pour nous aider au cas où. C'est surtout un soutien, je pense, émotionnel pour encourager et motiver. » (Étudiant, responsable d'association)

Dans cette période de construction de l'identité et d'incertitudes quant à l'avenir, la présence et le soutien émotionnel des parents sont, selon les professionnels, des facteurs importants de réassurance. De l'avis des professionnels, les parents soutenant motivent, par leurs encouragements, le jeune adulte à avancer vers les différentes étapes de la transition à la vie adulte et favorisent ainsi le processus d'autonomisation.

Néanmoins, il arrive que le soutien parental soit inapproprié, même si les parents font ce qu'ils peuvent pour aider le jeune. Lors des focus groups, les professionnels soulignent en effet que le soutien parental peut être perçu par les jeunes adultes comme pesant, étouffant, contrôlant et même générer plus d'angoisses que d'apaisement. Certains professionnels parlent même de surinvestissement parental, qui peut être néfaste lorsqu'il empêche le jeune

adulte d'explorer et de faire ses expériences, comme l'explique le professionnel suivant :

« J'ai des jeunes qui disent que les parents les soutiennent dans ce passage-là, j'ai des jeunes qui disent que les parents les empêchent et j'ai des jeunes qui disent : « Peu importe, c'est mon chemin et j'aimerais bien que mes parents comprennent qu'ils n'y peuvent rien. Je sais qu'ils veulent aider, mais en même temps ils me donnent du stress et de l'anxiété. Ils ne peuvent rien faire et c'est à moi de me débrouiller avec ces difficultés et ils ne peuvent pas avoir d'impact là-dessus. Ils n'ont pas de rôle là-dedans. J'aimerais bien qu'ils me lâchent un peu pour que je puisse faire mon chemin. » (Psychologue)

D'après les professionnels, il arrive que, dans certaines familles, l'autonomisation du jeune adulte soit source d'angoisses chez les parents qui redoutent le moment où le jeune quittera le foyer parental et où ils devront retrouver un nouvel équilibre familial. Les professionnels relatent le cas de parents qui font tout pour retarder l'autonomisation de leur enfant ; ils le maintiennent dépendant en se rendant indispensables à la réalisation de certaines tâches ménagères ou administratives. Selon les professionnels, ce sont des parents qui se gardent bien d'expliquer à leur enfant comment réaliser ces diverses tâches, et le maintiennent ainsi sous contrôle. C'est notamment le cas de certaines mères, comme en témoigne le professionnel suivant :

« C'est plutôt les mamans qui veulent garder la partie administrative, c'est elles qui font. Je n'ai pas eu de couple, je n'ai pas eu de parents, mais plutôt des mamans qui veulent garder le contrôle en fait. C'est une manière de garder l'enfant dépendant, de ne pas l'autonomiser, donc de continuer à faire sa lessive entre guillemets, donc de continuer à faire sa déclaration d'impôts, de lui payer certaines factures, de ne pas lui expliquer parce qu'à la limite qu'elle le fasse, voilà, mais de ne pas expliquer, de ne pas le rendre autonome. Après, il faut aller voir dans l'histoire de vie de la maman en l'occurrence. » (Responsable association)

Lors des focus groups, il a été aussi relevé que certains jeunes en transition à la vie adulte ne bénéficient d'aucun soutien parental étant donné l'absence ou les difficultés de leurs parents et sont, selon les professionnels, particulièrement désavantagés. Il s'agit de jeunes ayant été placés en foyer depuis l'enfance. Dans la perspective des professionnels, ces jeunes expérimentent le passage à la vie adulte de manière brutale, ayant peu ou aucune aide parentale, comme l'explique l'intervenant suivant :

« J'aimerais juste ajouter que c'est ceux qui sont de nouveau le plus en difficulté dans ce passage à la majorité et qui ont très peu ou pas du tout le soutien des parents, c'est les jeunes qui ont été placés en foyer jusqu'à 18 ans. Pour ceux-là, le passage à la majorité est vraiment rude. » (Responsable institution et association)

Le soutien émotionnel et les encouragements des parents ont, selon les professionnels, une incidence positive sur le processus d'autonomisation des jeunes adultes. D'après les professionnels, les parents soutenant encouragent les jeunes à faire les démarches nécessaires pour trouver une formation ou un premier emploi. Par leur soutien, ils rassurent et donnent confiance aux jeunes qui sont en quête d'identité. Ceci dit, ce soutien, aussi positif soit-il, ne doit pas, selon les professionnels, outrepasser certaines limites et générer du contrôle parental et de la dépendance à l'aide familiale. Les professionnels ont en effet relaté lors des focus groups que le trop de soutien peut aussi porter préjudice au processus d'autonomisation des jeunes adultes.

Ces premières analyses montrent donc que le soutien émotionnel et les encouragements des parents varient en fonction des étapes du processus d'autonomisation. Si les jeunes adultes sont sur le point de s'insérer rapidement sur le marché du travail, comme ceux qui suivent ou qui ont suivi un apprentissage, ils reçoivent davantage de soutien émotionnel et d'encouragements que les autres. Par contre, lorsque le processus d'autonomisation est avancé, notamment sur certaines dimensions telles que la mise en couple ou la vie en colocation, le soutien émotionnel des parents est décrit par les jeunes comme plus faible. La situation maritale

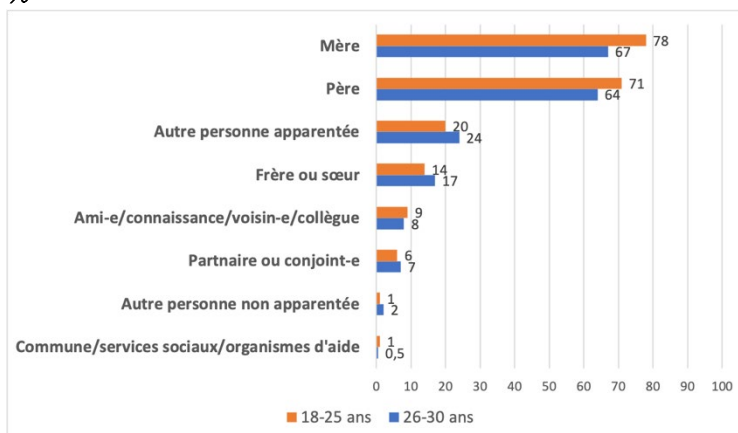
et socio-économique dans laquelle vivent les parents a aussi une incidence sur le soutien émotionnel qu'ils peuvent offrir. Lorsque l'un des parents est absent (famille monoparentale) ou que les deux parents sont dysfonctionnels (comme dans les cas de placement au foyer), le soutien émotionnel des parents est faible, voire inexistant, ce qui, selon les professionnels, rend particulièrement difficile le passage à la vie adulte.

SOUTIEN FINANCIER ET MATÉRIEL

Après le soutien émotionnel, l'aide financière et matérielle est une composante aussi importante du soutien, puisque le jeune adulte débute généralement dans la vie avec relativement peu de ressources. Le fait de pouvoir compter en cas de besoin sur cette aide permet de prolonger la période de formation, d'étudier à l'étranger, d'acheter un logement, de tenir bon quand l'accès à un emploi rémunéré est différé. Cette aide potentielle constitue une sorte de réserve permettant de relever les défis de la transition avec davantage de sécurité. Dans cette seconde partie de ce chapitre, nous nous sommes penchés sur le profil des jeunes adultes recevant potentiellement de l'aide financière et matérielle en cas de besoin.

La figure 2, basée sur les données de l'enquête sur les familles et les générations (EFG, 2018), montre les types de personnes les plus susceptibles de fournir une aide financière aux jeunes adultes.

Figure 2 : Personnes susceptibles de fournir une aide financière, %



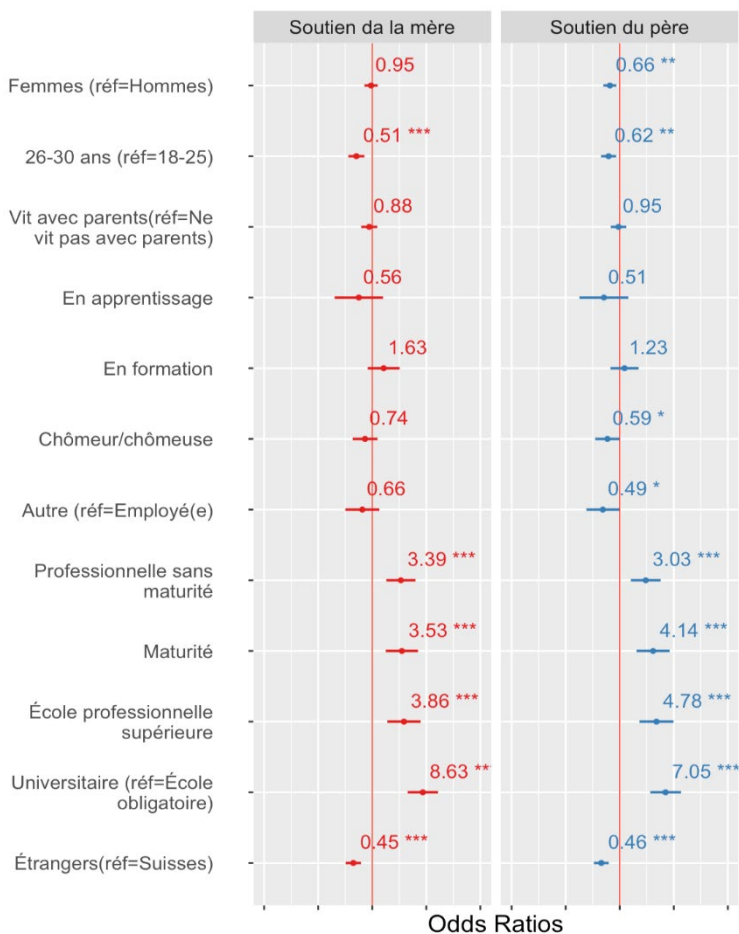
Source : EFG, 2018

Selon la figure 2, les parents représentent la principale source de soutien financier potentiel, quelle que soit la classe d'âge considérée. Les mères sont davantage considérées comme une source d'aide financière que les pères. Les parents sont, selon les jeunes adultes interviewés, plus susceptibles d'aider financièrement les plus jeunes (18-25 ans) que les plus âgés (26-30 ans). En revanche, les jeunes âgés de 26 à 30 ans sont potentiellement davantage aidés par une autre personne apparentée, comme les grands-parents, par exemple. L'aide financière fournie par le (la) partenaire reste, par contre, minoritaire. Quant au potentiel d'aide financière des services sociaux, il est perçu par les jeunes interviewés comme très faible, voire inexistant. D'autres résultats d'analyse (non présentés) révèlent des différences cantonales. Les chiffres montrent en effet que le potentiel d'aide financière des parents est beaucoup moins élevé à Genève que dans les autres cantons suisses.

Certains jeunes adultes reçoivent-ils plus d'aide financière en fonction de leurs caractéristiques sociodémographiques ? Pour répondre à cette question, nous avons identifié le profil des jeunes adultes dont les parents sont susceptibles de fournir une aide

financière grâce à l'analyse de régressions logistiques (Figure 3). Des régressions logistiques ont été effectuées, prenant comme variable dépendante la probabilité de recevoir un soutien financier potentiel de la mère et du père, en fonction des caractéristiques sociodémographiques des jeunes adultes (variables indépendantes). Les coefficients (odds ratios) mesurent l'impact des caractéristiques sociodémographiques des jeunes adultes (listées sur les lignes du graphique) sur la probabilité de recevoir un soutien financier potentiel de la part de leur mère ou de leur père (indiqué en colonnes dans le graphique).

Figure 3 : Le profil des jeunes adultes dont les parents sont susceptibles de fournir une aide financière



Notes : Régressions logistiques, N (mère) = 1106, N (père) = 1106, *** $p < 0.001$;

** $p < 0.01$; * $p < 0.05$, Source : enquête EFG, 2018

Les résultats indiquent que l'âge, le niveau de formation et la nationalité des jeunes adultes influencent la probabilité d'obtenir un soutien financier des parents. Les jeunes adultes de 26 à 30 ans sont moins enclins à recevoir de l'aide financière de leurs parents que les plus jeunes de 18 à 25 ans ($OR=0.51$, $p<0.001$; $OR=0.62$, $p<0.01$). La propension des parents à soutenir financièrement leurs enfants augmente avec le niveau de formation des jeunes adultes. Autrement dit, les jeunes qui suivent des formations longues, universitaires ou professionnelles supérieures sont ceux qui sont les plus susceptibles de recevoir une aide financière de leurs parents. Quant aux jeunes adultes qui sont au chômage ou qui sont sans formation ni emploi, ils reçoivent moins d'aide financière de leur père comptant, dans ces cas-là probablement, sur les prestations financières étatiques telles que le chômage ou l'aide sociale ($OR=0.59$, $p<0.05$). Finalement, les jeunes adultes de nationalité suisse ont une plus grande probabilité de recevoir une aide financière de leurs parents que ceux issus de la migration. Ce sont donc les jeunes adultes entre 18 et 25 ans, de nationalité suisse avec un bon niveau d'éducation, qui sont les plus susceptibles d'obtenir une aide financière de leurs parents.

Nous avons ensuite examiné le profil des parents qui aident financièrement leurs enfants en procédant, comme précédemment, à des analyses de régression logistique (résultats non affichés). Les résultats montrent que l'aide financière parentale dépend de la situation maritale des parents, de leur niveau de formation et de leur pays d'origine. Les parents séparés ou divorcés tendent à moins soutenir financièrement leurs enfants que les parents mariés. Nous observons aussi que les parents qui ont un haut niveau d'étude sont plus enclins à aider financièrement leurs enfants. Finalement, les parents d'origine étrangère sont moins susceptibles d'aider financièrement leurs enfants que ceux d'origine suisse. Ce sont donc les parents les plus privilégiés socio-économiquement parlant (Suisse, mariés et niveau d'éducation élevé) qui soutiennent le plus leurs enfants du point de vue économique.

Les professionnels rencontrés relèvent aussi des variations dans l'aide financière et matérielle apportée aux enfants en

fonction du milieu socio-économique des parents. Selon l'intervenant suivant, la précarité ne permet pas aux familles d'aider les jeunes adultes comme elles le souhaiteraient, étant elles-mêmes submergées par les problèmes quotidiens, et, selon lui, les disparités socio-économiques à Genève tendent même à se renforcer :

« C'est la famille qui ne peut pas être soutenante comme elle aimerait l'être ou ils n'ont pas de famille... Je pense que les écarts s'agrandissent, mais peut-être que je me trompe. » (Assistante sociale)

Et, lorsque les ressources socio-économiques sont disponibles, la transition à la vie adulte est décrite par certains professionnels comme un événement familial plutôt positif tant pour le jeune que pour ses parents qui l'accompagnent.

« Je trouve que le passage à l'autonomie, quand c'est des familles dans des bonnes conditions, qui n'ont pas la précarité ou autre, c'est un super moment. » (Assistante sociale)

Lors des focus groups, il a été aussi relaté que les familles sans difficultés économiques offrent aux jeunes adultes, en plus de l'aide financière directe, les conditions matérielles nécessaires à leur développement identitaire en leur offrant un contexte familial stable et sécurisant. Selon les professionnels, ces familles garantissent aux jeunes adultes un lieu rassurant, un point de repère auxquels ils peuvent en tout temps se référer dans une société de plus en plus floue et incertaine. Le professionnel suivant relève l'importance du sentiment de sécurité que procurent les familles privilégiées.

« On voit des parents qui assurent une certaine sécurité de manière générale que ce soit affectif, que ce soit au niveau du logement, que ce soit dans tout type de domaine. Ça a un impact vraiment positif, parce que, vu le monde dans lequel on vit, tellement incertain, et vu la quantité d'informations et de distractions qu'il y a, tout est hyper flou. S'ils ont au moins un point de référence, qui est stable, ils ont

au moins quelque chose auquel se raccrocher, sinon tout est complètement désorganisé et flou. » (Assistant social)

Certains professionnels vont même plus loin en relevant que le contexte favorable qu'offrent les milieux privilégiés a des répercussions importantes sur la façon dont les jeunes adultes construisent leur identité et appréhendent le monde. Pour le professionnel suivant, les jeunes adultes issus des milieux privilégiés ont davantage le sentiment d'être acteurs de leur vie et de pouvoir maîtriser leur avenir. Il donne l'exemple de jeunes qui s'engagent pour la cause climatique ; ceux-ci ont le sentiment de pouvoir changer le monde. Selon lui, ces jeunes abordent l'avenir avec plus de confiance et de « légèreté » que ceux provenant des classes populaires qui, d'après lui, peinent à se projeter dans un avenir proche, trop empêtrés dans leurs difficultés du moment.

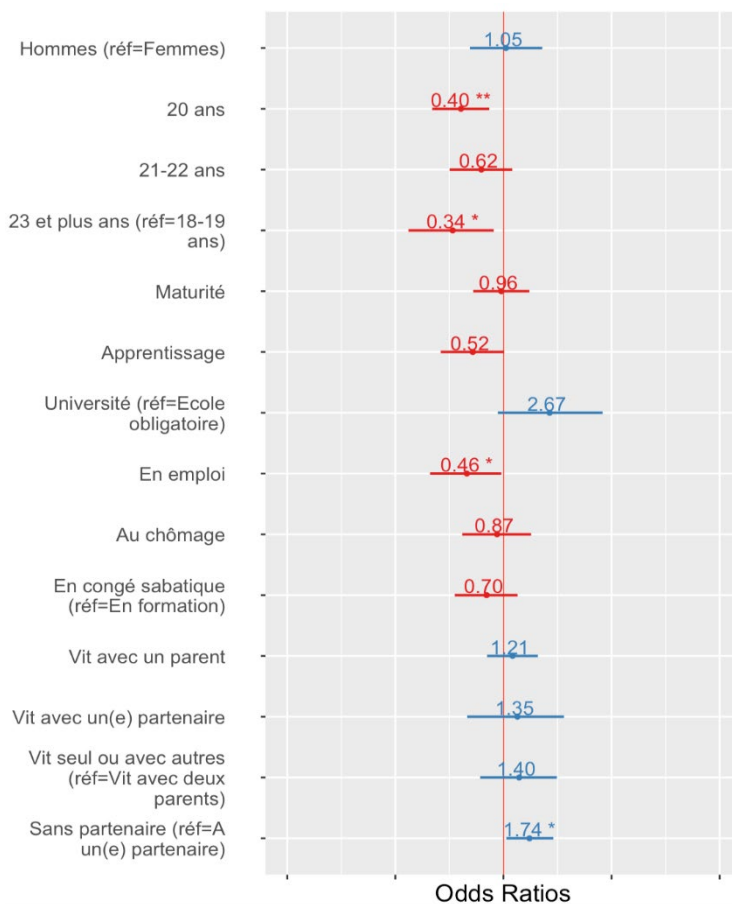
« Je peux parler de ceux que je vois, mais de ce que je peux voir ailleurs aussi, c'est que selon les milieux socioculturels, il peut y avoir plus de légèreté parce qu'ils ont l'impression d'être acteurs. Je pense à ceux qui se mobilisent pour le climat ou des choses comme ça. Peut-être que s'ils ont l'impression d'être plus acteurs du monde qu'ils veulent demain — ce n'est pas de la légèreté — mais un sentiment de pouvoir être actifs. Certains ont un souci, c'est le présent. » (Assistant social)

Dans la perspective des professionnels, le soutien financier et matériel, comme le soutien émotionnel, favorise positivement la transition à la vie adulte en offrant une certaine sécurité aux jeunes adultes. Néanmoins, il se peut que le lien de dépendance généré par le soutien financier et matériel des parents influe sur le processus d'autonomisation des jeunes adultes.

Pour analyser cette dimension, nous nous sommes demandé, à partir des données ch-x, quel était le profil des jeunes adultes qui ont, comme principale source de revenus, un soutien financier parental. Parmi 422 jeunes adultes, 32 % dépendent exclusivement du soutien financier parental. Les autres citent l'apprentissage comme principale source de revenus (14 %), le travail (39 %) et

une autre source indéterminée (15 %). Pour identifier le profil des jeunes adultes qui ont leurs parents comme principale source de revenus, nous avons effectué des analyses de régressions logistiques (Figure 4). Ces analyses permettent de savoir si bénéficier du soutien financier parental comme principale source de revenus dépend des caractéristiques sociodémographiques des jeunes adultes. Les effets estimés (odds ratios) mesurent l'impact des caractéristiques sociodémographiques des jeunes adultes (listées sur les lignes du graphique) sur la probabilité de recevoir du soutien financier parental comme principale source de revenus (indiqué en colonnes dans le graphique).

Figure 4 : Profil des jeunes adultes qui ont, comme principale source de revenus, un soutien financier parental



Notes : Régressions logistiques, N = 384 ; ***p < 0.001 ; **p < 0.01 ; *p < 0.05 Source : enquête ch-x, 2020

Les résultats indiquent que l'âge, le statut professionnel, le fait d'être en couple sont positivement associés au fait d'avoir les parents comme principale source d'argent. Les jeunes adultes deviennent moins dépendants du soutien financier parental avec l'âge. En effet, les jeunes de plus de 20 ans tendent à moins dépendre exclusivement du soutien parental que ceux qui ont entre 18 et 19 ans ($OR=0.40$, $p<0.01$). Avoir un travail et être en couple diminuent aussi la dépendance économique des jeunes adultes à l'égard de leurs parents.

Lors des focus groups, les professionnels soulignent la situation d'ambivalence dans laquelle se trouvent de nombreux jeunes adultes aujourd'hui. Ils se sentent adultes et matures pour vivre seuls alors que l'allongement du temps d'étude, le manque de logements abordables à Genève ainsi que les difficultés à entrer dans le monde professionnel les obligent à rester plus longtemps sous le toit familial. Selon les professionnels, de nombreux jeunes vivant à Genève n'ont pas d'autres choix que de rester chez leurs parents et de dépendre d'eux financièrement, ce qui freine leur processus d'autonomisation, comme le souligne le professionnel suivant.

« Auparavant, dans une société entre guillemets classique, l'âge auquel on était déclaré légalement adulte était l'âge où on avait terminé une étape de sa formation (CFC, maturité, école technique). Il y avait une correspondance entre les deux. Maintenant on est adulte à 18 ans, mais l'intégration en tant qu'individu dans la société et l'autonomie peuvent prendre jusqu'à 30 ans. Il y a un décalage total entre l'âge légal et la réalité. La réalité de qu'est-ce que c'est être adulte et être intégré dans la société en tant qu'individu sans plus les liens avec la famille. Je pense qu'une partie des problèmes vient du fait que les formations durent plus longtemps, elles commencent plus tard, alors que l'âge est 18 ans. Il n'y a aucune correspondance de responsabilité par rapport à sa propre vie. » (Collaborateur association)

De l'avis des professionnels, les jeunes adultes sont pris dans une tension entre des normes sociales qui encouragent fortement l'autonomisation et la responsabilité individuelle, et les opportunités réelles que leur offre la société à devenir autonomes (vivre seul, trouver un emploi tout en se formant). Une étudiante interviewée témoigne de cette contradiction entre le fait d'être majeure, tout en étant encore dépendante financièrement de ses parents. Elle dit se sentir infantilisée par la société.

« Personnellement, par rapport à mon vécu, les difficultés que je pourrais voir par rapport à la transition à l'âge adulte, c'est, bah je suis majeure, j'ai des responsabilités, et cetera, mais je me sens encore socialement considérée comme une personne pas incapable, mais... je me sens encore très infantilisée. On me demande d'être responsable et en même temps, on me dit : « Tu ne sais pas ce que tu veux. Tu n'es pas capable de savoir ce dont t'as besoin. » Mais, en même temps : « Tu devrais savoir, t'es assez grande » et c'est un peu ce parallèle entre les deux. Mais il y a aussi, des fois, cette volonté d'être autonome, mais on n'a pas forcément les possibilités de l'être. Encore une fois un peu un conflit entre « Tu devrais savoir » et en même temps « Tu ne sais pas. » C'est bizarre. » (Étudiant, responsable association)

Même s'il représente une source de sécurité pour les jeunes adultes, le soutien financier et matériel des parents tend, selon les professionnels, à renforcer les liens de dépendance des jeunes à leurs parents, ce qui peut être vécu comme infantilisant. D'après les professionnels, les jeunes adultes sont tiraillés entre des normes sociales, qui les encouragent à devenir indépendants, et la réalité sociale qui les oblige à s'investir dans des cursus de formation longs, ne débouchant pas toujours sur une insertion facilitée dans le monde professionnel.

CONCLUSION

Tant pour l'aide financière et matérielle que pour le soutien émotionnel et l'encouragement des jeunes adultes, les données quantitatives montrent que les parents jouent un rôle essentiel, beaucoup plus important que les amis et les services sociaux lorsqu'il s'agit notamment d'aide financière. À cet égard, les mères offrent en moyenne davantage de soutien que les pères, et se montrent plus encourageantes vis-à-vis des projets de formation de leur enfant. Selon les données quantitatives, le soutien dépend de l'étape du processus d'autonomisation dans laquelle se situent les jeunes, mais aussi du statut marital et des ressources socio-économiques des parents. Les analyses statistiques montrent en effet que ce sont, en moyenne, les parents non séparés, les mieux dotés en ressources éducatives et financières qui offrent à leurs enfants les meilleures conditions pour franchir avec succès le délicat passage à la vie adulte.

Grâce aux diverses ressources de leurs parents, les jeunes issus de ces milieux « privilégiés » accèdent en moyenne plus facilement que les autres à des formations supérieures et qualifiantes qui leur permettront de réaliser les projets professionnels auxquels ils aspirent et d'intégrer avec succès le marché du travail. Les professionnels font aussi le constat que ce sont les jeunes les mieux dotés en ressources parentales qui acquièrent une identité solide et confiante face aux défis qui les attendent. Quant à celles et ceux qui n'ont pas les mêmes ressources parentales, aussi bien émotionnelles, financières que matérielles, la transition à la vie adulte s'avère, selon les professionnels, plus difficile, et cela d'autant plus si les aides étatiques ne parviennent pas à compenser le déficit familial. Comme pour d'autres transitions marquantes du parcours de vie, le passage à la vie adulte révèle, d'après les professionnels rencontrés, les inégalités sociales qui touchent les jeunes vivant à Genève.

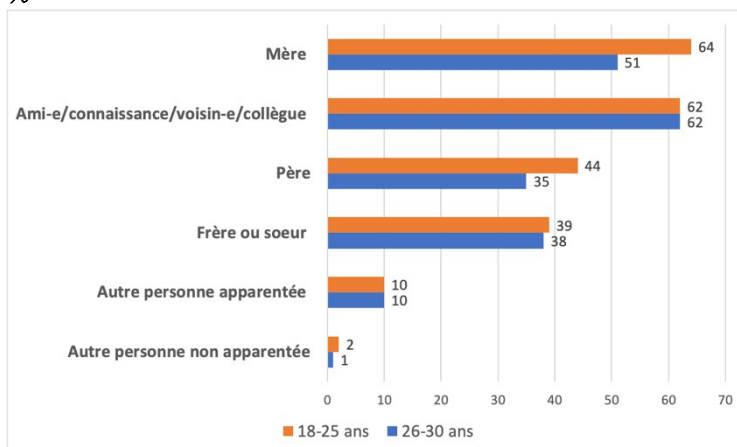
DYNAMIQUES FAMILIALES

Au-delà du soutien émotionnel, financier et matériel apporté par les parents, nous nous sommes intéressés aux dynamiques familiales aussi bien positives que négatives qui influencent le processus d'autonomisation des jeunes adultes. Les dynamiques familiales renvoient à l'ensemble des interactions qui ont lieu au sein de la famille entre les différents membres qui la constituent. Dans ce chapitre, nous nous focalisons plus spécifiquement sur les dynamiques relationnelles entre les jeunes adultes et leurs parents. Selon la nature de leurs interactions, de telles dynamiques peuvent soit faciliter l'autonomisation du jeune adulte, soit la freiner.

COMMUNICATION PARENTS-ENFANTS

La qualité de la communication entre parents et enfants est une dimension centrale dans les dynamiques familiales et elle est à même d'influencer le processus d'autonomisation des jeunes adultes. Pour étudier la qualité de la communication entre les jeunes adultes et leurs parents, nous avons utilisé les données de l'enquête sur les familles et les générations (EFG, 2018) et nous nous sommes centrés sur les personnes de l'entourage que les jeunes adultes considèrent comme des confidentes, c'est-à-dire les personnes à qui les jeunes adultes peuvent parler de leurs problèmes personnels. La figure 5 présente les personnes les plus citées comme confidentes en fonction de la classe d'âge des jeunes adultes.

Figure 5 : Personnes confidentes selon l'âge des jeunes adultes, %

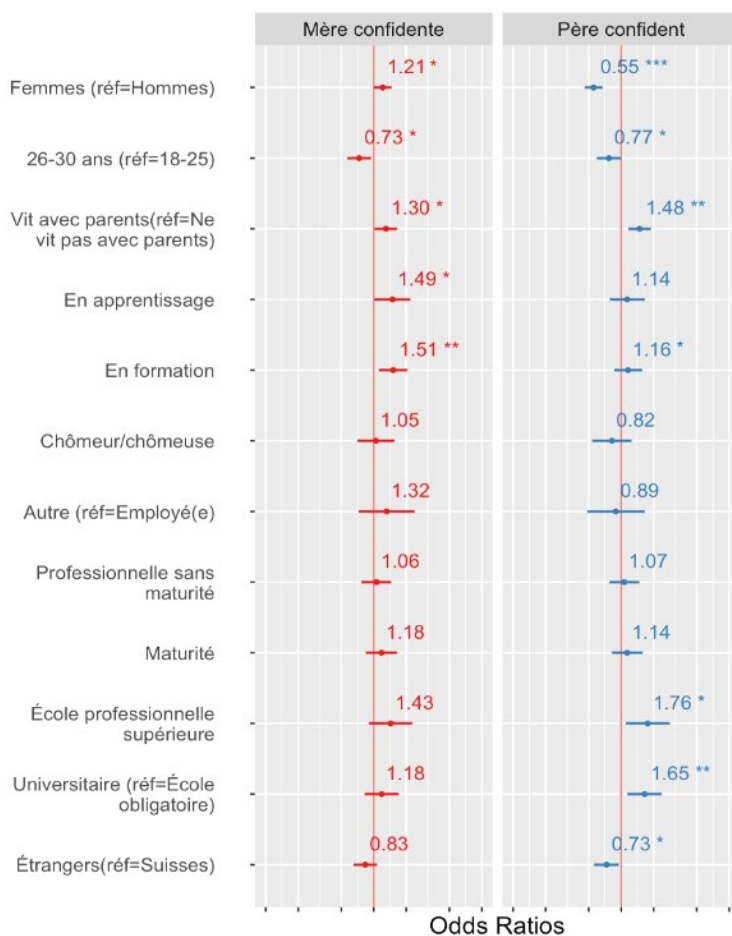


Source : EFG 2018

La figure 5 montre que 64 % des jeunes entre 18-25 ans tendent, en premier lieu, à citer leur mère comme confidente, viennent ensuite les amis (62 %), et puis le père (44 %) et un membre de la fratrie (39 %). Les plus âgés (26-30 ans) considèrent d'abord les amis comme des confidents (62 %), ensuite la mère (51 %), le frère ou la sœur (38 %), et finalement, le père (35 %). Nous constatons donc que, quel que soit l'âge des répondants, le père est moins mentionné comme confident que la mère et que les plus âgés citent moins leurs parents que les plus jeunes. Par contre, il n'y a pas de différence significative dans la citation des frères et sœurs, ou des amis, comme confidents en fonction de l'âge des interviewés.

Pour identifier le profil des jeunes adultes qui mentionnent leurs parents comme confidents, nous avons effectué des analyses de régressions logistiques (Figure 6). Ces analyses permettent de savoir si la désignation de la mère (colonne de gauche), et du père (colonne de droite) comme confidents dépend des caractéristiques sociodémographiques des jeunes adultes, listées en ligne dans le graphique.

Figure 6 : Profil des jeunes adultes qui citent leurs parents comme confidents



Notes : Régressions logistiques, N (mère)=345, N (père)=308 ; *** $p < 0.001$; ** $p < 0.01$; * $p < 0.05$, Source : enquête EFG, 2018

Les résultats indiquent que citer ses parents comme confidents dépend du sexe, de l'âge, de la structure du ménage, du statut professionnel, du niveau de formation et de la nationalité des jeunes

adultes. Ces analyses montrent que les jeunes femmes citent plus leur mère comme confidente et moins leur père que les hommes ($OR=1.21, p<0.05$; $OR=0.55, p<0.001$). Il y a donc un effet de genre lorsqu'il s'agit de confidences : les hommes se confient davantage à leur père et les femmes, davantage à leur mère. Les analyses de régression confirment l'effet de l'âge souligné précédemment (voir la figure 5) : les jeunes de 26 à 30 ans considèrent moins leurs parents comme des confidents que ceux de 18 à 25 ans ($OR=0.73, p<0.05$; $OR=0.77, p<0.05$). Notons aussi que les jeunes adultes qui sont encore en formation mentionnent davantage leur mère comme confidente, mais pas plus leur père ($OR=1.51, p<0.01$; $OR=1.16, p<0.05$). Par contre, le père est davantage considéré comme un confident lorsque les jeunes adultes ont atteint un niveau élevé de formation (professionnelle ou universitaire) ($OR=1.65, p<0.01$). Un tel effet n'existe pas pour les mères. Les jeunes adultes issus de la migration citent moins leur père comme confident que les jeunes d'origine suisse ($OR=0.73, p<0.05$). La structure du ménage est aussi importante puisque vivre avec ses parents incite les jeunes adultes à davantage les considérer comme des confidents ($OR=1.30, p<0.05$; $OR=1.48, p<0.01$).

Nous avons ensuite examiné le profil des parents que les jeunes adultes citent comme confidents à l'aide d'analyses de régression (résultats non affichés). Les résultats indiquent que la désignation des parents comme des confidents dépend de leur statut marital et de leur niveau de formation. Les jeunes adultes dont les parents sont séparés ou divorcés citent moins souvent leur père comme confident que les autres. Un tel effet n'existe pas pour la mère. Ces résultats montrent que la séparation ou le divorce parental nuit essentiellement à la qualité de la relation entre les jeunes et leur père. Ensuite, les parents qui ont une formation universitaire sont davantage cités par les jeunes adultes comme confidents que les autres. Plus globalement, les pères sont moins considérés comme des confidents lorsque leur niveau de formation ne dépasse pas le niveau obligatoire, alors que, pour les mères, le faible niveau de formation a moins d'effet.

En nous basant sur la désignation des parents comme « confidentes » pour évaluer la qualité de la communication entre parents-enfants, nous avons vu que celle-ci varie selon le profil des jeunes adultes et celui de leurs parents. La qualité de la communication avec les pères semble en moyenne, selon les analyses, plus sensible à une série de facteurs que celle avec les mères. Mais, quel que soit le sexe du parent, la qualité de la communication entre parents et enfants dépend du profil du jeune adulte, de celui de ses parents et de la structure du ménage dans lequel il vit.

La qualité de la communication entre parents et enfants varie donc selon les individus et les familles. La question qui se pose maintenant est de savoir comment elle influence le processus d'autonomisation des jeunes adultes. Son importance dans la transition à la vie adulte a été soulignée par les professionnels lors des focus groups. À ce titre, ils déplorent que certains jeunes adultes qu'ils côtoient dans leur pratique professionnelle vivent dans des familles où parents et enfants ne communiquent pas, vivant en parallèle sans interagir, au point qu'ils ne se connaissent pas ou peu. Le professionnel suivant témoigne d'une telle situation.

« Pour beaucoup, ils ont un logement, ils ont à manger, mais ils cohabitent plus qu'ils n'habitent ensemble. Quel moment privilégié ils passent ensemble ? Qu'est-ce qu'ils partagent ? Est-ce qu'ils se connaissent ? C'est la communication. Quand j'entends que le jeune ne connaît pas l'emploi de ses parents, ça ne me surprend pas, parce que pour beaucoup, ils cohabitent plus qu'ils n'habitent. »
(Éducateur)

Ce manque de communication entre parents et enfants a pour conséquence, selon les professionnels rencontrés, des lacunes importantes au niveau de certains apprentissages que les jeunes adultes devraient faire en famille. Les questions administratives, telles que la gestion du budget privé, devraient être abordées, selon les professionnels, en famille, s'agissant d'un aspect important de la vie adulte. Les professionnels relèvent que certains jeunes ignorent le caractère obligatoire de certaines assurances personnelles, ne savent pas comment remplir une déclaration d'impôt et parfois

s'endettent par incapacité à tenir un budget. Le professionnel suivant souligne le rôle formateur des parents qui passe par la communication.

« L'autonomie, mais pas seulement. On voit souvent des jeunes qui veulent être autonomes, qui veulent quitter leur famille, qui veulent avoir un appartement... Et puis après, on se rend compte que, quand ils ont ça, ils ne sont pas pour autant autonomes dans le sens où ils ne comprennent pas comment fonctionne la société et ils ne sont pas forcément bien débrouillards pour gérer leur argent, gérer leurs impôts. Ça, ils n'y arrivent pas. On a donc un rôle... enfin, il y a les parents... il devrait y avoir un rôle des parents, et puis des gens qui accompagnent ces jeunes pour leur expliquer aussi tout ça, parce qu'ils se retrouvent bien en peine avec leur petit studio, tout seul. » (Responsable institution et association)

D'après les professionnels interviewés, le manque de communication entre parents et enfants a donc des effets négatifs sur le processus d'autonomisation des jeunes adultes. Il les empêche d'accéder à des informations importantes, non seulement sur les membres proches de leur famille qu'ils ne connaissent pas, mais aussi sur l'organisation générale de la société. De l'avis des professionnels, les jeunes, qui ne communiquent pas ou peu avec leurs parents, n'acquièrent aucune connaissance administrative pour gérer leur vie en société. Les professionnels en concluent que les jeunes adultes ne sont pas tous égaux lorsqu'ils décident de voler de leurs propres ailes, certains étant mieux préparés que d'autres. Nous avons vu avec les données quantitatives que ce manque de communication entre parents et enfants n'est pas aléatoire, mais qu'il répond à des logiques sociales. Les résultats quantitatifs montrent en effet que ce sont les mieux dotés en ressources (suisses, universitaires, avec des parents non séparés et bien formés) qui sont les plus enclins à citer leurs parents comme confidents et à bénéficier par conséquent de toutes les informations nécessaires pour poursuivre avec succès leur processus d'autonomisation.

FLEXIBILITÉ PARENTALE ET SES LIMITES

Hormis une communication de qualité, les professionnels interviewés soulignent que les parents doivent faire preuve de flexibilité ou de tolérance envers leur jeune adulte. D'après les professionnels interviewés, les parents devraient permettre à leurs enfants de faire des essais, des erreurs parfois, des expériences diverses comme tester plusieurs formations ou se mettre en couple plusieurs fois, etc., et cela sans leur fermer la porte et accepter, si besoin, qu'ils reviennent au domicile parental. Pour le professionnel suivant, les parents d'aujourd'hui sont beaucoup plus tolérants que ceux d'hier ; ces derniers n'acceptaient pas les allers-retours de leur enfant.

« Aujourd'hui, il y a des allers-retours. Il y a ces allers-retours qui ne sont plus un tabou, je dirais, ou alors ça l'est peut-être dans certaines familles, mais ça s'est transformé. Ce n'est pas grave, on fait des allers-retours, on fait des essais. À mon époque de vicille, quand on devenait autonome, on devait presque réussir du premier coup. Une fois qu'on était parti, on était parti, même si c'était la catastrophe, on était parti ! » (Responsable institution et association)

Dans la perspective des professionnels, il y a dans la société d'aujourd'hui moins de normes quant à la façon dont « devrait » s'opérer la transition à la vie adulte et, de ce fait, certains parents se montrent plus tolérants vis-à-vis des comportements individuels non standardisés, conscients de la non-linéarité du processus de transition à la vie adulte qui caractérise la société actuelle. Néanmoins, pour les professionnels interviewés, une certaine flexibilité ou tolérance ne signifie pas pour autant une forme de démission parentale. Il a été relevé lors des focus groups que le manque de cadre ou le manque de règles au sein de la famille pouvait freiner le processus d'autonomisation des jeunes adultes. Selon eux, en l'absence d'un cadre clair à la maison, les jeunes manquent de structures nécessaires pour se construire en tant qu'adultes.

Cette difficulté à poser un cadre ou à faire respecter les règles est particulièrement présente, selon les professionnels rencontrés, lorsque les parents sont submergés par leurs propres difficultés, notamment financières. Épuisés, certains parents ne parviennent plus à maintenir un tel cadre, et même, parfois, renoncent à exercer toutes formes de contraintes envers le jeune, et plus généralement, renoncent à leur autorité parentale, comme l'explique le professionnel suivant :

« Ce qui me fait peur, ce sont les parents qui ont renoncé à quelque part, envahis et submergés par leurs difficultés à eux, de parents, de nourrir ces ados qui restent de plus en plus longtemps à la maison. Ces mêmes parents qui n'ont plus l'assurance de dire « C'est nous les parents, c'est nous qui vous nourrissons » et qui ont à quelque part perdu pied et ont aussi à quelque part renoncé. Le parent a l'impression de ne plus être le chef de famille ou le parent n'est plus à même de dire « Vas-y, fais quelque chose ! » C'est d'autant plus vrai chez les familles monoparentales et notamment lorsque la maman est en charge des enfants. Les difficultés financières aidant, ça, à quelque part, engendre une espèce de renoncement à cette autorité. » (Responsable institution et association)

Dans d'autres familles, comme le soulignent les professionnels, le cadre est posé au sein de la famille avec ses règles précises, mais les jeunes adultes ne les acceptent pas, les jugeant trop strictes et liberticides. Lors des focus groups, les professionnels témoignent que certains jeunes adultes se disent atteints dans leur liberté et leur autonomie, et comparent leur situation familiale à de la maltraitance ou à de la violence psychologique. Ils revendiquent d'être considérés comme des adultes autonomes, alors qu'ils dépendent encore de leurs parents pour le logement et les aspects financiers. Dans le prochain extrait, le professionnel suivant explique qu'il essaie de susciter une réflexion avec le jeune sur ce que signifie un cadre.

« Ce n'est pas la majorité, mais j'ai reçu quand même des fois des jeunes, qui venaient chez nous pour partir de la

maison parce qu'ils avaient un cadre trop rigide et trop strict. Et ça, ça me préoccupe ces questions-là, parce que quelle position je prends ? C'est toute l'évaluation d'un cadre trop strict qui fait que c'est maltraitant, parce que souvent ils utilisent la maltraitance et la violence psychologique. C'est très, très compliqué d'évaluer cela par rapport aux propos du jeune. On essaie ensuite de les faire réfléchir à ce qu'est un cadre. C'est compliqué, parce qu'ils voient leurs copains qui peuvent sortir jusqu'à 22 heures, eux c'est 20h. » (Éducateur)

Pour le professionnel suivant, les parents ne sont pas les seuls responsables des difficultés qu'ils rencontrent dans le cadrage des jeunes d'aujourd'hui. Il estime que la société est aussi en partie responsable, étant de moins en moins structurante et de plus en plus laxiste. Selon lui, même les parents qui ont la volonté de mettre un cadre souvent n'y arrivent pas en raison de l'individualisme ambiant et du manque de respect des règles au sein de la société. Il en conclut que la société est loin de soutenir les parents dans leurs démarches en faveur du respect des règles.

« C'est vrai qu'on voit un cadre qui fonctionne mal, parce que très souvent les parents ont quand même des idées assez claires de ce qu'ils voudraient, de ce qu'ils ont envie de mettre en place, mais ils n'y arrivent pas en fait. Et, c'est vrai qu'il y a aussi une société qui n'aide pas forcément. L'un dans l'autre, on voit que les jeunes ont beaucoup moins de structures, ont beaucoup moins de règles et en respectent encore moins. » (Pédopsychiatre)

Selon les professionnels rencontrés, les parents se doivent de trouver le juste milieu entre flexibilité et cadrage. Pour les professionnels, une flexibilité parentale est nécessaire pour laisser les jeunes adultes chercher qui ils sont et explorer les différents chemins qui s'offrent à eux. Les professionnels soulignent néanmoins que cette tolérance ne doit pas signifier absence de cadre et de règles. Tous s'accordent sur l'importance pour les parents d'instaurer un cadre au jeune adulte qui revendique aisément ses libertés sans pour autant être autonome. À nouveau, les professionnels insistent sur le fait que mettre un cadre à la maison s'avère plus

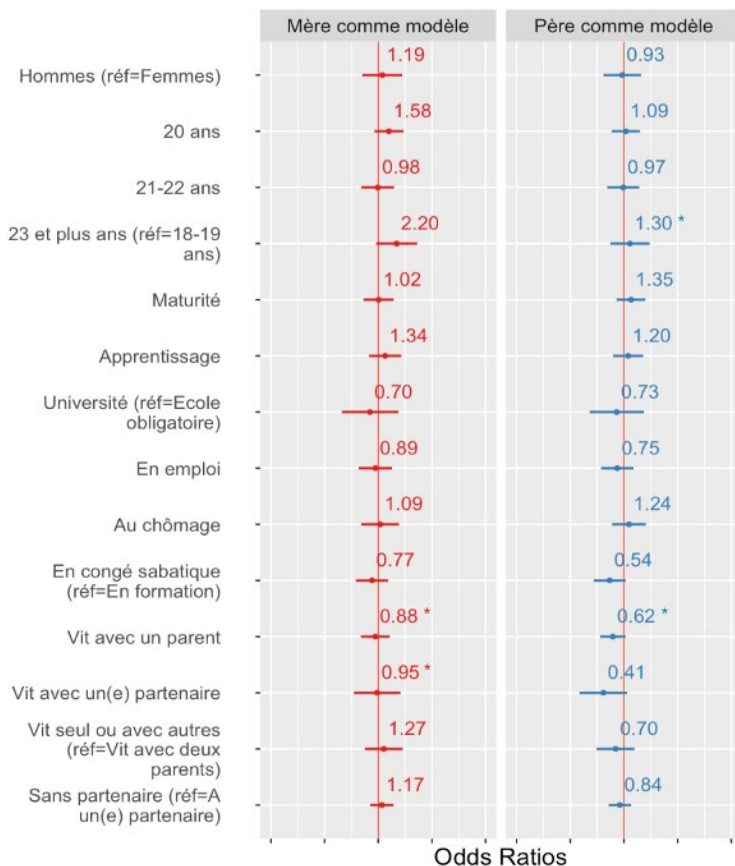
difficile à concrétiser lorsque les ressources — en termes de temps, de soutien et d'argent — manquent, comme dans le cas des familles monoparentales.

PARENTS COMME MODÈLES

La transition à la vie adulte étant une période difficile à vivre, faite de défis à relever, mais aussi d'incertitudes, les jeunes adultes ont parfois besoin de « guides » ou de « modèles » qu'ils peuvent suivre notamment lorsqu'il s'agit de choisir une formation et de se projeter dans le monde du travail. Dans la famille, les parents peuvent jouer ce rôle important de modèle. En ce sens, ils peuvent, par leur propre expérience professionnelle positive ou négative, montrer le chemin à suivre et les écueils à éviter. Par leurs propres attitudes et valeurs vis-à-vis de la formation et du travail, ils peuvent modeler les aspirations professionnelles des jeunes adultes et, de fait, influencer leurs trajectoires de formation et leurs projets professionnels. Cette influence positive, ou négative, des parents fait partie des dynamiques familiales que nous avons voulu explorer dans ce chapitre.

En nous basant sur les données ch-x, nous avons cherché à savoir dans quelle mesure les jeunes adultes interviewés prennent leurs parents comme modèles dans leurs projets de formation ou dans leurs projets professionnels. Parmi les 422 jeunes Genevois interviewés, 32 % d'entre eux ont cité leur mère comme modèle dans leur projet de formation ou professionnel et 36 %, leur père. Pour identifier le profil des jeunes adultes qui désignent leurs parents comme modèles, nous avons effectué des analyses de régressions logistiques (Figure 7). Ces analyses permettent de savoir si la mention de la mère ou du père comme modèle, en colonne de la figure, dépend des caractéristiques sociodémographiques des jeunes adultes, listées dans les lignes de la figure.

Figure 7: Profil des jeunes adultes qui citent leurs parents comme modèles dans leurs projets de formation ou professionnels



Notes : Régressions logistiques, N (modèle de la mère)=345, N (modèle du père)=308 ;

*** $p < 0.001$; ** $p < 0.01$; * $p < 0.05$, Source : enquête cb-x, 2020

Les résultats montrent que la mention des parents comme modèles dans les projets de formation ou les projets professionnels dépend de l'âge des jeunes adultes et de la structure de leur ménage. Ce sont en effet les plus âgés (23 ans et plus) qui citent leur père comme modèle dans leurs projets de formation ou professionnels (OR=1.30, $p<0.05$). La mention de la mère comme modèle ne varie pas selon la classe d'âge des jeunes adultes. La structure du ménage joue aussi un rôle important dans la désignation des parents comme modèles. En effet, les jeunes qui vivent avec un seul parent mentionnent significativement moins leurs parents comme modèles dans leur formation ou projets professionnels que ceux qui vivent avec leurs deux parents (OR=0.88, $p<0.05$; OR=0.62, $p<0.05$). Quant à ceux qui vivent avec un ou une partenaire, ils citent moins leur mère comme modèle que ceux qui vivent avec leurs deux parents (OR=0.95, $p<0.05$). Des analyses supplémentaires (résultats non affichés) montrent que la situation financière des parents influence aussi la probabilité des jeunes adultes à citer leurs parents comme modèles. En effet, les parents qui sont dans une mauvaise situation financière sont moins désignés comme des modèles que ceux qui ont une bonne situation financière.

Lors des focus groups, les professionnels font le même constat. Ils rapportent que les jeunes adultes issus des milieux populaires ne considèrent pas leurs parents comme des modèles dans leurs projets de formation ou professionnels. Selon les professionnels, le modèle parental n'est pas perçu comme désirable lorsque les parents travaillent beaucoup pour un revenu modeste. La qualité de vie de leurs parents — aussi bien professionnelle que personnelle — ne les fait pas rêver. Le professionnel suivant estime que le rejet du modèle parental peut nuire au processus d'autonomisation des jeunes adultes. Selon lui, les jeunes adultes ne voient pas d'autres alternatives possibles que celle de suivre les traces de leurs parents ; ce qui les freine dans leur recherche d'emploi ou de formation.

« Ils ont aussi dans leur famille, le modèle des parents qui, par exemple, travaillent, triment au travail, mais qui ne

sont pas forcément heureux et puis qui galèrent avec leur logement. Ça ne leur donne pas envie. Ils n'ont pas envie de forcément trouver un travail parce qu'ils se rendent compte que ça va leur permettre de vivre. » (Éducateur)

Certains professionnels relèvent aussi que certains parents, eux-mêmes, peinent à jouer ce rôle de modèle pour leurs enfants. Ils sont en effet réticents à mettre en avant leurs qualifications professionnelles, à se montrer fiers de leur parcours professionnel et de ce qu'ils ont accompli. C'est souvent le cas, selon le professionnel suivant, des parents qui ont un métier manuel. Pour lui, les professions manuelles tendent à être dévalorisées aussi bien par les jeunes que par leurs parents eux-mêmes, lorsqu'ils sont confrontés au monde des médias et des réseaux sociaux qui prônent une vie facile sans effort, luxueuse, mais souvent inaccessible.

« Je crois que, justement, un des rôles des parents est de pouvoir être fiers d'eux-mêmes et de ce qu'ils sont et puis de comment ils peuvent le présenter aux enfants. « OK, je suis maçon, mais j'ai monté cet immeuble, c'est ton père qui l'a fait. » Ce genre de choses, je pense que souvent ça manque. Cette image des médias et de tout ce qu'on peut voir à l'extérieur déteint aussi sur les parents, qui, parfois, oublient d'être fiers d'eux-mêmes et de se montrer comme tels à leurs enfants. » (Pédopsychiatre)

Dans d'autres situations, comme le rapportent certains professionnels, les parents offrent un modèle néfaste à leurs enfants. C'est notamment le cas lorsque les difficultés d'autonomisation de certains jeunes sont le reflet des difficultés d'intégration sociale des générations précédentes. Lors des focus groups, les professionnels estiment en effet que certains parents transmettent à leurs enfants leur incapacité à l'autonomie qu'ils ont héritée de leurs propres parents. Ils évoquent le mécanisme de reproduction sociale pour expliquer la transmission intergénérationnelle de modèles dysfonctionnels qui entravent la transition à la vie adulte de certains jeunes adultes. La mauvaise gestion financière et les dettes constituent, comme le souligne le professionnel suivant, un

exemple révélateur de cette transmission intergénérationnelle de modèles parentaux dysfonctionnels.

« Dans le rapport à l'administratif et je vous rejoins, il y a vraiment quelque chose qui se transmet de génération en génération. Donc, s'il y avait des phobies administratives chez les parents ou s'il y a une diabolisation de l'administratif ou s'il y a des parents qui sont très organisés avec des méthodes très ancrées, classiques, tout ça, ça se transmet. Après les parents, ça reste des modèles inspirants ou, au contraire, des choses à ne pas faire, mais ça reste des modèles qu'on ait envie de faire pareil ou l'inverse, ça reste une référence. 80 % des dettes ont été faites avant 25 ans et un jeune sur 4 à Genève est endetté. » (Responsable institution et association)

D'après les professionnels que nous avons rencontrés, prendre ses parents comme modèles dans ses projets de formation ou professionnels ne va pas de soi et varie selon les jeunes adultes et leur milieu socio-économique. Le discours des professionnels met en exergue le mécanisme de la reproduction sociale et les fortes inégalités sociales qui en découlent lorsqu'il s'agit de modèle parental. Pour les professionnels, la vie difficile de certains parents à faible revenu ne fait pas rêver les jeunes adultes qui, sans modèle alternatif, rechignent à entrer sur le marché du travail, ce qui retarde leur processus d'autonomisation. Lors des focus groups, les professionnels évoquent aussi les cas de jeunes adultes qui suivent le modèle parental, qui s'avère dysfonctionnel, et qui se retrouvent empêtrés dans les mêmes difficultés économiques que leurs parents avant même d'avoir passé le cap de la vie adulte. Selon les professionnels rencontrés, seuls les jeunes adultes dont les parents ont une bonne situation socio-économique peuvent se reposer sur le modèle parental, leur assurant à long terme le même succès socio-économique.

PRESSION ET STRESS PARENTAUX

La transition à la vie adulte peut être vécue par les jeunes adultes comme un processus particulièrement stressant, puisqu'ils sont confrontés à de nombreux défis qu'ils doivent relever sur une période de vie relativement courte. Le stress qui s'associe au processus d'autonomisation touche aussi bien les jeunes adultes qui le vivent que les parents qui en sont témoins.

Le stress parental et ses conséquences sur le processus d'autonomisation du jeune adulte ont été souvent soulignés par les professionnels lors des focus groups. Ils relèvent que les parents sont angoissés par les difficultés des jeunes adultes à entrer sur le marché du travail. Dans la perspective des professionnels, cette angoisse est accentuée par la méconnaissance des parents du marché de l'emploi actuel, qui a évolué rapidement et qui n'est plus comparable au marché de l'emploi qu'ils ont connu lorsqu'ils étaient eux-mêmes jeunes adultes. Les professionnels sont ainsi nombreux à relater les angoisses de certains parents face au processus d'intégration professionnelle de leur enfant.

« Je pense qu'il y a une angoisse des parents qui est beaucoup plus forte. Il y a une incompréhension du monde de demain et de la formation et cette angoisse se déverse sur les jeunes. Il y a vraiment une angoisse des parents. » (Responsable institution et association)

Lors des focus groups, les professionnels rapportent l'incompréhension des parents vis-à-vis du monde de la formation et du travail qui a passablement évolué avec l'émergence de nouvelles modalités, plus floues et plus incertaines. Selon les professionnels, les parents qui ont connu un monde du travail plus stable, plus prévisible, axé sur des étapes claires dans le parcours professionnel, se sentent perdus face au monde du travail que connaissent les jeunes d'aujourd'hui. Ces derniers explorent et s'essaient à diverses expériences professionnelles et personnelles, ce qui n'est pas concevable pour certains parents. L'incompréhension de ce nouveau monde et le décalage entre parents et enfants sont une

source de stress pour les parents, comme l'explique ce professionnel :

« Je pense aussi que les parents font le maximum, mais les codes, le côté de permettre l'exploration, de permettre d'aller vers des choses qu'on ne comprend pas, il y a une grande explication à donner aux parents. On peut avoir des enfants qui multiplient des jobs, qui sont des « slasheurs », qui ont quatre activités dont une sur le net, qui ont essayé un tout petit peu d'investir dans des cryptomonnaies. Ça peut terrifier les parents. Pour certains parents, ce n'est pas envisageable, c'est interprété comme une insécurité. » (Responsable institution et association)

Selon certains professionnels interviewés, cette incompréhension profonde résulte de la confrontation entre deux visions opposées de la trajectoire professionnelle. Il y a, d'abord, une vision traditionnelle qui définit la trajectoire professionnelle comme attendue, linéaire et stable, et puis une vision plus moderne qui conçoit le parcours professionnel comme exploratoire, non linéaire, fluctuant et instable. Il est important, d'après le professionnel suivant, d'informer les parents que le monde du travail a changé et que le modèle qu'ils connaissaient jadis est désormais dépassé. Expliquer permettrait, selon lui, de calmer certains parents dont les fortes angoisses perturbent les jeunes adultes en phase d'autonomisation.

« J'ai l'impression que les jeunes sont assez sereins par rapport à un monde qui est assez agile, qui bouge... il faut changer, on changera plusieurs fois, etc. avec une espèce de flux qui n'est pas continu ; et certains parents qui sont accrochés au concept de la carrière montante avec la rémunération qui suit. Ce côté insécure est vraiment déversé sur la jeunesse aujourd'hui. Je pense qu'il y a quelque chose d'important à faire au niveau des parents pour leur dire que le monde change et que l'avenir de leurs enfants va quitter ce schéma. » (Responsable institution et association)

Lors des focus groups, les professionnels relatent que les angoisses parentales peuvent se manifester sous la forme de fortes pressions à l'égard du jeune adulte qui cherche un emploi. Désireux que leurs enfants s'insèrent rapidement sur le marché du travail, les parents deviennent impatients, notamment lorsqu'ils ont financé la formation ou les études de leur enfant. De l'avis des professionnels, une telle pression affecte le jeune dans son processus d'autonomisation par le stress qu'elle crée. Parfois, cette pression s'accompagne de menaces comme en témoigne le professionnel suivant :

« Donc, maintenant, il y a une certaine exigence en se disant : maintenant que tu as le diplôme, tu dois trouver facilement du travail », alors que, non, ce n'est pas le cas. Donc, là, il y a une certaine pression quand même avec des délais qui sont donnés : « tu as six mois pour trouver du travail, sinon, après, je te coupe les vivres ou pas. » Donc, pour certains, on est dans ce contexte-là. » (Éducateur)

Outre les pressions, les professionnels font aussi état des inquiétudes parentales qui s'accompagnent de reproches à l'égard du jeune adulte qui recherche sans succès une formation ou un emploi. Dans la perspective des professionnels, de tels reproches vont à l'encontre d'une communication ouverte et des attitudes de soutien qui permettraient au jeune adulte de progresser dans sa transition vers la vie professionnelle. Bien qu'ils reflètent les inquiétudes parentales, les reproches sont perçus par le professionnel suivant comme contre-productifs parce qu'ils culpabilisent et rabaisent les jeunes, qui ont, au contraire, besoin de croire en leurs capacités.

« Oui, effectivement, tout ce qui est culpabilisation et reproches fait effectivement souvent l'effet contraire. Que les parents soient inquiets, c'est tout à fait légitime, mais on peut aussi accompagner le jeune et le soutenir plus qu'être dans le reproche qui représente aussi l'inquiétude des parents, mais qui est beaucoup plus culpabilisant et

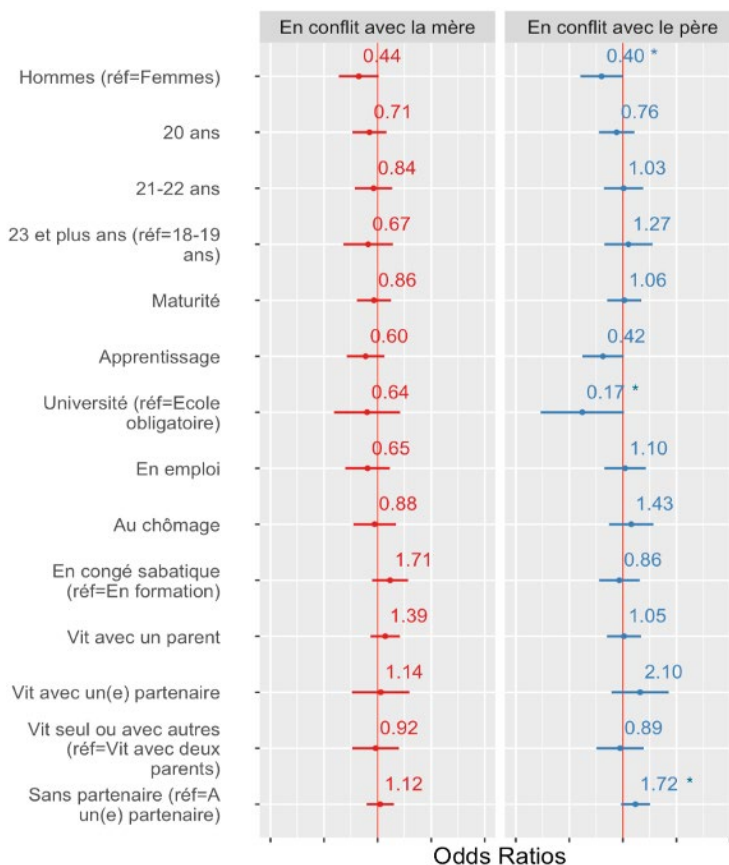
aussi un peu dénigrant pour le jeune suivant comment il est formulé. » (Pédopsychiatre)

D'après les professionnels rencontrés, le stress parental qui accompagne le processus d'autonomisation des jeunes adultes s'explique par l'incompréhension parentale du monde du travail qui a beaucoup évolué ces dernières années dans sa forme et les valeurs qui le sous-tendent. Selon les professionnels, le stress parental a des répercussions négatives sur le processus d'autonomisation des jeunes adultes ; celui-ci se manifestant sous la forme de pressions, de reproches et de culpabilisation qui, au lieu d'encourager le jeune, l'affectent dans sa confiance en soi.

TENSIONS PARENTS-ENFANTS

Le stress parental peut aussi créer de fortes tensions, voire des conflits entre les parents et leurs enfants, lorsqu'il se manifeste sous la forme de reproches et de pressions à l'égard du jeune. Les données ch-x révèlent que, parmi les jeunes interviewés vivant à Genève (n=422), 18 % des jeunes interviewés déclarent avoir des relations conflictuelles avec leur mère, et 18 % avec leur père. Pour dresser le profil des jeunes adultes qui sont en conflit avec leurs parents, nous avons effectué des analyses de régressions logistiques qui permettent de déterminer si les conflits avec les parents, en colonne de la figure, dépendent des caractéristiques sociodémographiques des jeunes adultes, listées dans les lignes de la figure (Figure 8).

Figure 8 : Profil des jeunes adultes en conflit avec leurs parents



Notes : Régressions logistiques, N (conflit avec mère) = 329, N (conflit avec père) = 292 ;
 *** $p < 0.001$; ** $p < 0.01$; * $p < 0.05$, Source : enquête ch-x, 2020

Les résultats révèlent qu'avoir des conflits avec les parents varie en fonction du sexe des jeunes adultes, de leur niveau de formation et de leur statut amoureux. Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à déclarer des relations de conflits avec leurs parents. Du point de vue de la formation, ce sont les jeunes qui ont

suivi un apprentissage ou des études universitaires qui sont le moins en conflit avec leur père (OR=0.17, $p<0.05$). Par contre, le niveau de formation du jeune adulte n'influence pas les relations de conflit avec la mère. Finalement, les jeunes adultes qui n'ont pas de partenaire mentionnent davantage de conflits avec leur père que les autres (OR=1.72, $p<0.05$). Un tel effet n'existe pas si l'on considère les conflits avec la mère.

Les tensions et les conflits intergénérationnels ont aussi été abordés lors des focus groups. Dans la perspective des professionnels, les tensions avec les parents peuvent être le signe de l'émancipation progressive du jeune adulte qui s'affirme en tant qu'adulte. La manifestation d'opinions qui diffèrent radicalement de celles des parents peut, selon les professionnels, générer des tensions au sein de la famille, et cela d'autant plus lorsque le jeune adulte est encore dépendant financièrement et matériellement (logement) de ses parents. Les parents acceptent difficilement l'émancipation de leurs enfants, lorsqu'elle se traduit notamment par des prises de position différentes des leurs, comme en témoigne cette étudiante, responsable d'association.

« Par rapport à mon cas, ce ne sont pas des tensions, mais comme une difficulté de la part des parents de voir que l'enfant n'est plus un enfant et qu'il pense par lui-même et qu'il n'a pas forcément les mêmes avis, la même façon de penser, les mêmes idéologies. Ça, des fois, j'ai l'impression que ça peut être compliqué. Ça peut créer des disputes, des fois, qui ne partent de rien. Tout sujet à partir du moment où on n'est plus dans la pensée des parents : « Pourquoi tu penses comme ça ? Je ne t'ai pas élevé comme ça ! » (Étudiant, responsable association)

Ceci dit, de telles tensions ne sont pas perçues comme négatives par les professionnels rencontrés. À leurs yeux, elles sont révélatrices du travail de construction de soi qui passe par une étape de remise en question ou de distanciation « idéologique » d'avec les parents et de la famille. D'après les professionnels, de telles tensions peuvent être intenses lorsque les parents et les enfants vivent sous le même toit. Perçues comme « normales » par les

professionnels, l'absence de tensions intergénérationnelles est même qualifiée d'inquiétante par le professionnel suivant :

« Mais, je m'inquiéteraï presque qu'il n'y en ait pas [conflit], dans le sens que c'est aussi un élément qui permet de se distancer, d'avoir la motivation d'aller vers autre chose.
» (Assistant social)

Les professionnels relèvent cependant que les conflits qui existent entre parents et jeunes adultes lors de la transition à la vie adulte ne sont pas tous liés à l'affirmation de soi du jeune adulte. Certains conflits peuvent, selon les professionnels, éclater lorsque la stabilité financière des familles est mise à mal par le jeune qui interrompt soudainement sa formation ou qui perd son emploi. Dans les familles populaires, la cessation des allocations familiales lors de l'interruption de la formation de l'enfant ou l'inactivité professionnelle après une perte d'emploi est, d'après les professionnels rencontrés, une source de grand stress pour les familles dont le budget est serré, ce qui génère de fortes tensions avec le jeune. Le professionnel suivant témoigne des tensions familiales lorsque les prestations sociales ne sont plus reçues suite à l'abandon de la formation, et des éventuelles conséquences pour le jeune et sa famille (dettes).

« On voit des tensions pour les parents lors d'une transition quand l'enfant arrête d'étudier ou doit se réorienter. Pour des parents, qui touchent des rentes ou des prestations complémentaires, quand un enfant arrête d'étudier, c'est une manne financière qui est hyper importante, qui s'arrête. Il y a aussi toute la question de l'endettement de l'enfant parce que les assurances ne sont pas payées, etc. ça peut créer vraiment des grosses tensions. » (Assistant social)

Lors des focus groups, les professionnels évoquent aussi des situations où de jeunes adultes sont mis à la porte par leurs parents qui sont à bout. D'après les professionnels, certains parents ne supportent plus l'inactivité de leur enfant et les conflits que cela génère, ou estiment que le jeune représente une charge trop lourde compte tenu de leur situation financière précaire. Le professionnel

suivant témoigne de la situation désespérée de certains parents qui souhaitent mettre leur enfant à la porte tout en espérant que l'État ou les associations prennent le relais en apportant de l'aide à leur enfant.

« Il y a énormément de demandes de jeunes qui souvent ne font rien et sont mis à la porte. Des fois, ils sont aussi en apprentissage et ils sont mis à la porte de la maison. On cherche des solutions, des fois on prend contact avec la famille, mais souvent les jeunes ne sont pas tellement preneurs de cela. On a aussi souvent des appels des parents. La question est très schématiquement : « Est-ce que j'ai le droit de mettre mon enfant dehors ? » et « Qu'est-ce qui existe si jamais je mets mon enfant dehors ? Est-ce qu'il y a des solutions, des choses, des hébergements, des aides financières ? » (Éducateur)

Les analyses montrent que les conflits intergénérationnels peuvent accompagner le processus d'autonomisation des jeunes adultes. Dans la perspective des professionnels, les tensions intergénérationnelles sont perçues comme positives, étant, selon les professionnels, le signe de l'émancipation du jeune adulte qui affirme son identité personnelle au risque d'entrer en conflit avec ses parents. Les professionnels soulignent aussi que les conflits familiaux peuvent aussi révéler des situations de vulnérabilité familiale. D'après les professionnels, les conflits peuvent survenir lorsque la recherche de soi du jeune adulte, avec son instabilité professionnelle, met à mal l'équilibre familial, notamment sur le plan financier. Dans les cas extrêmes, comme en témoignent certains professionnels, les conflits peuvent donner lieu à des ruptures entre parents et enfants si l'équilibre familial est sévèrement menacé.

EFFETS DE LA PÉRIODE COVID

Lors des focus groups, nous avons interrogé les professionnels sur la pandémie et son impact à la fois sur les dynamiques familiales et le processus d'autonomisation des jeunes adultes. Nous leur

avons demandé de discuter à la fois des effets négatifs de la crise du Covid sur les dynamiques familiales et de leurs conséquences sur le processus d'autonomisation, mais aussi de ses éventuels aspects positifs.

Les professionnels rencontrés ont souligné la diversité des réactions familiales face à la crise. Selon eux, les effets de la crise sur les familles ont dépendu en grande partie du fonctionnement familial qui caractérisait les familles avant la pandémie. Certains professionnels ont en effet rapporté que les familles qui avaient avant la crise sanitaire un fonctionnement de type fusionnel, cultivant un goût pour l'entre-soi familial et une défiance vis-à-vis du monde extérieur, ont plutôt bien vécu le semi-confinement. Selon les professionnels, ces familles-là, préférant le repli sur soi à l'ouverture, ont davantage apprécié cette période d'isolement, que les familles privilégiant l'autonomie et l'ouverture vers l'extérieur. Pour ces dernières, les mesures sanitaires ont plutôt attisé les frustrations, comme l'explique le professionnel suivant.

« On a eu d'autres familles qui ont très bien vécu d'être en vase clos, les uns avec les autres, et d'oublier ce monde extérieur tellement menaçant. En général, il y avait déjà cette tendance à la base. Les familles qui sont plutôt enchevêtrées, plutôt très bien les uns avec les autres et qui trouvent le monde un peu menaçant ont plutôt assez bien vécu le confinement. Ils étaient dans quelque chose qui leur convenait bien de ne pas avoir de rapport avec l'extérieur. Et puis, (il y a) les familles qui, déjà, étaient un peu explosives et qui avaient besoin de prendre de la distance qu'elles n'ont pas pu prendre pendant le confinement. (Pédopsychiatre)

Pour les familles déjà conflictuelles avant la crise, la pandémie et le semi-confinement ont eu, d'après les professionnels, des effets très négatifs sur les dynamiques familiales, conduisant dans les cas extrêmes à la rupture des liens familiaux. Comme en témoigne le professionnel suivant, la demande de logements sociaux pour des jeunes qui ont quitté en urgence leur famille a augmenté suite à la pandémie.

« Par contre, on a beaucoup de problématiques de logement, c'est très, très fort parce que, dans les familles dysfonctionnelles, ça a bien dysfonctionné et on a beaucoup de jeunes qui sont en demande de... Nos collègues qui sont avec nous de l'Hospice courent après les logements d'urgence. C'est flagrant depuis le Covid. » (Responsable institution et association)

Dans la perspective des professionnels, la pandémie a surtout cristallisé les tensions en raison de l'anxiété générée par le Covid et les mesures sanitaires mises en place. De l'avis des professionnels, cette forte montée de l'anxiété a en effet donné une plus forte résonance aux tensions déjà existantes avant la crise. Dans certaines familles, comme le révèlent certains professionnels, les parents angoissés se sont montrés particulièrement contrôlants auprès de leur jeune adulte, avec un discours culpabilisant lorsque ces derniers sortaient, renforçant ainsi les tensions déjà existantes. Comme le constate le professionnel suivant, les tensions autour des sorties, de l'indépendance financière et la répartition du travail domestique, déjà présentes avant la crise, se sont quelque peu exacerbées en raison de l'anxiété générale et de la cohabitation forcée.

« Ce ne sont pas les sujets qui sont différents, c'est que ça se cristallise plus et ça prend plus d'importance et chez plus de familles à cause de la situation du Covid. C'est un peu au niveau des sorties, au niveau de l'indépendance financière, au niveau de la répartition des tâches ménagères. J'ai l'impression qu'on retrouve les mêmes questionnements et les mêmes difficultés, mais qu'ils sont cristallisés par le fait qu'il y a plus d'anxiété, qu'ils sont plus les uns sur les autres et qu'il y a moins d'autres ressources. » (Psychologue)

D'autres professionnels ont par ailleurs souligné que le manque d'espace, dû à des logements trop petits, associé à la restriction des sorties des jeunes adultes ont contribué à aggraver des situations familiales déjà tendues, comme en témoigne le professionnel suivant :

« Il y a des familles qui vivent vraiment dans des appartements très petits, avec des jeunes qui sont plus souvent dehors. Et puis tout d'un coup, ils devaient être plus dedans et là, ça crée des confrontations. » (Responsable institution et association)

Les professionnels relèvent toutefois que la pandémie a eu parfois des effets positifs sur les relations familiales. Ils évoquent notamment les tensions autour de la recherche d'une formation ou d'un emploi qui se sont apaisées pendant la crise sanitaire. Selon les professionnels, le Covid a en effet permis d'abaisser la pression parentale liée aux difficultés du jeune à s'intégrer sur le marché du travail ou à trouver une formation. En cette période forcée de ralentissement économique, les exigences parentales se sont, selon les professionnels, atténuées, offrant ainsi une sorte de pause aux jeunes adultes sous pression et un certain apaisement au sein de la famille. La crise du Covid a donc eu des effets positifs non seulement sur les jeunes adultes qui ont pu souffler, la pression parentale s'estompant pour un temps, mais aussi sur les dynamiques familiales, du moins à court terme, comme en témoigne le professionnel suivant :

« Avec le Covid, on a plutôt constaté que dans certaines situations, ça avait apaisé. En tout cas le premier mois, il n'y avait plus d'enjeux de « Je vais à l'école, non je n'y vais pas. ». C'était normal d'être là. Plus personne ne s'en fichait s'ils jouaient la nuit, le jour, comme de toute façon, il n'y avait pas grand-chose à faire. On l'a constaté aussi d'ailleurs avec les plus jeunes. Quand il n'y a pas eu d'école, il y a eu une espèce d'apaisement dans certaines familles — dans d'autres pas où ça a été l'explosion — mais chez les ados, plutôt de l'apaisement. Plus cette angoisse de ne pas être inscrit comme les autres, de ne pas trouver sa place, de ne pas... » (Éducateur)

Hormis le moment d'accalmie dont ont pu bénéficier certains jeunes pendant la pandémie, les professionnels relèvent aussi que les mesures prises par le gouvernement pendant le Covid ont été l'occasion pour certains jeunes adultes de s'affirmer, en prenant

position par rapport aux mesures sanitaires, d'exprimer leurs opinions et parfois de se distancer avec virulence de celles de leurs parents, ce qui a pu, comme le souligne le professionnel suivant, créer des tensions au sein de la famille.

« Ils [les jeunes adultes] doivent prendre des positions et réfléchir par eux-mêmes. Ils ont le droit d'être antivax comme ils ont le droit d'être vax, mais quand ça va à l'inverse que dans la culture familiale, ça peut générer des tensions. » (Responsable institution et association)

D'autres professionnels ont cependant rappelé lors des focus groups que de nombreux jeunes adultes ont très mal vécu cette période de crise. Ils ont notamment mentionné la difficulté des jeunes apprentis à poursuivre leur apprentissage en télétravail, créant chez ces derniers beaucoup de stress et d'angoisses. Les professionnels ont aussi rapporté les fortes inquiétudes des jeunes adultes dont les parents ont souffert de la crise économique. Comme en témoigne le professionnel suivant, ces jeunes adultes avaient le désir de travailler au plus vite, quitte à mettre entre parenthèses leurs projets personnels, ne voulant pas être une charge pour leurs parents.

« On a beaucoup de jeunes aussi qui veulent aider les parents qui ont vécu la crise : les enfants de restaurateurs. Ils sont d'autant plus pressés de travailler parce qu'ils aimeraient ne pas être une charge, mais même si possible aussi aider les parents. Le Covid a beaucoup fragilisé, de manière générale, les jeunes qui ont fait leur apprentissage en télétravail. » (Assistant social)

Lors des focus groups, les professionnels ont mis en évidence les effets aussi bien positifs que négatifs de la pandémie sur les dynamiques familiales. D'un côté, la pandémie a, selon les professionnels, offert une pause aux jeunes adultes sous pression avant la crise et a permis de baisser, pour un temps, les exigences parentales. D'un autre côté, la forte anxiété générée par la pandémie et les mesures de semi-confinement ont, d'après les professionnels, contribué à amplifier les tensions entre parents et enfants déjà

existantes. Les professionnels ont aussi fait le constat qu'en fonction de leur fonctionnement et de leurs ressources socio-économiques à disposition (espace et statut socioprofessionnel des parents), certaines familles ont été mieux armées que d'autres pour faire face à la pandémie et au stress qu'elle a généré. Les professionnels s'accordent aussi sur le fait que la pandémie a d'une certaine manière renforcé les inégalités sociales dans le processus d'autonomisation des jeunes adultes, en affectant de manière différente les familles. Ils donnent l'exemple de certains jeunes qui étaient prêts à renoncer à leur formation et trouver un emploi pour aider leurs parents alors que d'autres ont profité des controverses autour des mesures sanitaires pour affirmer leur identité.

CONCLUSION

Communiquer, écouter, être flexible et tolérant, tout en offrant un cadre sécurisant, et servir de guide aux jeunes adultes dans leur processus d'autonomisation représentent, selon les professionnels rencontrés, l'ensemble des qualités relationnelles que devraient avoir les parents pour aider les jeunes adultes à passer le cap de la vie adulte. Or, comme le constatent les professionnels dans leur pratique, il n'est pas facile pour les parents d'instaurer de telles dynamiques relationnelles.

Se référant à leurs expériences pratiques, les professionnels font mention de jeunes adultes qui, par manque de communication familiale, ne connaissent rien ou presque du parcours professionnel de leurs parents ni de ce qu'ils ont réalisé à leur âge. Ils constatent que certains parents peinent à poser un cadre sécurisant, étant dépassés par leurs propres difficultés. Ils font aussi état de jeunes qui rejettent le modèle parental, beaucoup moins attrayant que ceux diffusés sur les réseaux sociaux qui promeuvent souvent la richesse sans effort. Ils relatent également le cas de parents qui, par leur comportement dysfonctionnel, tendent à freiner ou à compromettre l'autonomisation de leurs jeunes.

Le stress parental a été aussi largement abordé lors des focus groups. Pour les professionnels, la société et le marché du travail ont passablement évolué, devenant plus instables et incertains. Selon eux, cette instabilité est source d'angoisses et de stress pour les parents qui ont connu, plus jeunes, un marché du travail plus stable et prévisible. Les professionnels relatent que ce stress parental se manifeste par le biais de pressions sur les jeunes adultes qui peinent à trouver leur voie professionnelle. De telles pressions vont, selon les professionnels, à l'encontre du soutien parental, de la communication positive et de la tolérance prônés par les professionnels et contribuent ainsi à saper la confiance des jeunes adultes dans leur processus d'autonomisation.

Quant aux tensions entre parents et enfants, elles sont perçues par les professionnels comme positives lorsqu'elles sont le signe d'une distanciation du jeune vis-à-vis de ses parents et de l'affirmation de son identité. Mais, elles sont aussi considérées comme négatives par les professionnels lorsqu'elles dégénèrent en conflits permanents, résultant du stress et de la pression parentale.

JEUNES EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ

Ce chapitre examinera la situation de jeunes particulièrement vulnérables, soit parce qu'ils sont psychiquement fragiles, soit pour d'autres raisons, par exemple parce qu'ils sont placés en foyer, qu'ils n'ont pas de familles en Suisse ou sont en situation de handicap. Ce chapitre n'entend pas rendre compte de toutes les vulnérabilités présentées par les jeunes en transition, car elles sont trop nombreuses pour faire l'objet d'une publication comme celle-ci. Il se centre sur quelques cas, à titre illustratif, pour attirer l'attention sur les difficultés multiples que rencontrent un nombre important de jeunes vulnérabilisés dans leurs transitions de vie.

La première partie de ce chapitre concernant les questions de santé psychique a été rédigée par deux des auteurs du présent ouvrage, Camille Nemitz Piguët et Manuel Tettamanti, thérapeutes cliniciens. Elle présente la prise en charge de jeunes adultes souffrant de troubles psychiques, ainsi que la place des familles dans le cadre d'un suivi psychiatrique à Genève. Les auteurs décrivent la manière dont ils collaborent avec les familles dans les suivis thérapeutiques et présentent, en guise d'exemple, un cas anonymisé. La deuxième partie du chapitre, qui aborde d'autres situations de vulnérabilisation, est basée sur l'analyse des entretiens menés en 2021-2022 avec des acteurs de terrain regroupés lors de trois focus groups, comme décrit dans la partie méthodologie. Elle expose le processus d'autonomisation de jeunes adultes vivant en dehors de leur famille, comme les jeunes migrants non accompagnés et ceux vivant en foyer.

FRAGILITÉS PSYCHIQUES ET DYNAMIQUES FAMILIALES

De nombreux jeunes souffrent de problèmes de santé psychique (Schuler et al., 2022), mais assez peu recherchent spontanément de l'aide dans ce domaine. Ce sont souvent les familles (parents ; le plus souvent les mères) qui font la demande auprès des professionnels. L'objectif de ce chapitre est d'évoquer la place centrale des familles dans la prise en charge des jeunes adultes souffrant de troubles psychiques. En nous basant sur nos pratiques cliniques au sein de l'Unité Santé Jeunes⁸, qui accueille des jeunes de 12 à 25 ans, et du programme Jade⁹, qui accueille des jeunes adultes allant de 18 à 25 ans, nous décrirons la manière dont nous collaborons avec les familles des adolescents et jeunes adultes suivis dans nos cadres cliniques et thérapeutiques.

●
⁸ L'Unité Santé Jeunes dépend du service de pédiatrie générale des Hôpitaux Universitaires de Genève et accueille les jeunes entre 12 et 25 ans. Elle est centrée autour de la médecine de l'adolescent, avec l'idée de favoriser l'accès aux soins des plus vulnérables, quelle que soit leur demande. L'accueil est pluridisciplinaire, c'est-à-dire que les jeunes sont accueillis souvent par un médecin généraliste ou un pédiatre, puis évalués, si besoin, par un psychiatre ou un psychologue, un gynécologue, des infirmiers spécialistes. De nombreuses demandes sont non spécifiques et peuvent concerner les difficultés scolaires, les troubles alimentaires ou du sommeil. Les jeunes sont souvent réorientés dans le réseau, notamment vers le Programme pour Jeunes Adultes avec troubles psychiques DEbutant (JADE), après un début de suivi.

⁹ Le Programme Jade est né de la volonté d'offrir des interventions précoces dans le domaine de la santé mentale. Il s'adresse à tout jeune de 18 à 25 ans présentant des premiers symptômes psychiques, même si les problèmes, notamment familiaux, débutent généralement avant cet âge. Il propose un suivi thérapeutique (médicamenteux, psychothérapeutique) et social avec la mise sur pied de groupes (groupe cuisine, théâtre...) et la présence de coachs pour favoriser l'insertion professionnelle. Le Programme Jade est pluridisciplinaire et fait partie d'une unité de psychiatrie du jeune adulte plus globale. Il est de type ambulatoire, ce qui signifie que les jeunes ne sont pas hospitalisés et ne viennent qu'une partie de la journée. Ceux qui demandent une hospitalisation sont orientés vers une autre unité.

TROUBLES PSYCHIQUES LORS DE LA TRANSITION À LA VIE ADULTE

Du point de vue clinique, la transition à la vie adulte est perçue comme une période de vie particulièrement stressante avec des enjeux très spécifiques au niveau même de l'apparition des pathologies. Sur la base de données épidémiologiques et des neurosciences, de plus en plus de spécialistes reconnaissent que la période de 15 à 25 ans, qui inclut des phases de vie que l'on peut appeler adolescence tardive ou jeune âge adulte, représente une étape de vie à part entière qui requiert une prise en charge spécifique (McGorry et al., 2022). Les troubles psychotiques, par exemple anxieux ou dépressifs, apparaissent le plus souvent entre 15 et 25 ans. De manière générale, une grande majorité des troubles psychiques apparaissent avant l'âge de 25 ans (Kessler et al., 2007 ; de Girolamo et al., 2012). Ainsi cette période de vie est vue comme « critique » (McGorry et al., 2022) dans l'émergence et/ou la prévention de nombreux troubles psychiques.

Les neurosciences aident à mieux comprendre pourquoi l'adolescence est une période particulièrement vulnérable en termes de santé mentale, et pourquoi une plasticité importante perdure jusqu'au début de l'âge adulte (Blakemore, 2019). En effet, les données d'imagerie cérébrale montrent que le cerveau du jeune adulte est encore en construction et donc soumis à beaucoup d'influences. Il n'a pas terminé sa maturation physiologique à 18 ans, car celle-ci se termine plutôt autour de 22, voire 25 ans. Les différentes régions du cerveau n'arrivent pas à maturation au même moment et ce sont les régions préfrontales¹⁰, qui sous-tendent le contrôle affectif ou cognitif, qui arrivent à maturation en dernier. Ce manque de maturation des régions préfrontales contribue à expliquer les comportements d'impulsivité qu'on observe plus



¹⁰ Ces régions cérébrales à l'avant du cerveau sont en particulier le siège de nombreuses fonctions cognitives dites supérieures comme la mémoire, le langage et le raisonnement, les fonctions exécutives.

fréquemment dans cette période de vie, de prise de risque et d'hyper sensibilité émotionnelle (Casey et al., 2019).

Ainsi en raison de cette grande plasticité du cerveau de l'adolescent, les facteurs de stress, qu'ils soient biologiques, familiaux ou sociaux, vont avoir une influence importante sur le développement du cerveau. Lorsqu'ils se cumulent, ces différents stressseurs peuvent avoir un impact négatif sur le développement cérébral et contribuer à l'émergence de troubles psychiques à cette phase de vie (Swartz et al., 2015). Les déterminants socio-économiques initiaux (au début de la vie) ont aussi un impact sur le développement cérébral, même si on cherche encore à mieux relier cela aux manifestations cliniques observées (Gur et al., 2019). Une étude a montré par exemple qu'un haut niveau d'adversité en lien avec le statut socio-économique (par exemple un logement de mauvaise qualité) peut être associé à des changements cérébraux dans les régions impliquées dans les dépressions chez les adolescents (Swartz et al., 2017).

La phase de transition à la vie adulte est donc une période de vulnérabilité particulière en matière de santé mentale (Kessler et al., 2007 : de Girolamo et al., 2012), mais aussi d'opportunité pour proposer des interventions précoces qui permettent de prévenir le développement de troubles plus sévères ou chroniques. Parmi ces interventions, celles avec la famille ou les proches ont un rôle important à jouer, puisque la prise d'autonomie et le nécessaire réajustement des liens avec les proches sont des enjeux centraux de cette période de vie.

AUTONOMISATION COMME ENJEU CENTRAL DANS LA CLINIQUE LORS DE LA TRANSITION À LA VIE ADULTE

Les liens entre troubles psychiques et prise d'autonomie du jeune sont circulaires. D'un côté, la prise d'autonomie est un enjeu central de la transition à la vie adulte et est bien souvent mise à mal par les difficultés psychiques rencontrées par les jeunes (eg. Carr,

2012). D'un autre côté, on sait également que les problèmes d'autonomisation peuvent donner lieu à des troubles dépressifs, anxieux, voire accentuer les troubles psychotiques (Ryan et al., 2016). Les familles ont donc un rôle important à jouer, même au-delà de 18 ans.

On relèvera que cette question de l'autonomisation est centrale dans les approches cliniques de nombreux thérapeutes familiaux d'orientation systémique qui utilisent différentes notions pour s'y référer (Carr, 2012) comme celles de « différenciation » (Murray Bowen), d'« individuation reliée » (Helm Stierlin, 2007) ou encore celle de « loyautés »¹¹ (Ivan Boszormenyi-Nagy). La conception de l'autonomie de Boszormenyi-Nagy, qui rappelle l'importance des « loyautés » (Ducommun-Nagy, 2012), nous paraît particulièrement utile pour le professionnel qui travaille avec les familles, afin de ne jamais oublier que le jeune va être généralement beaucoup plus loyal à sa famille qu'aux professionnels.

En tant que cliniciens, nous abordons la question de l'autonomie de manière systémique tant au niveau émotionnel que dans sa composante économique et matérielle (Carr, 2012).

À un niveau émotionnel, nous sommes particulièrement attentifs à la manière dont le jeune adulte réalise une prise d'autonomie émotionnelle envers sa famille d'origine. On se posera par exemple la question de savoir de quelle manière les liens avec les parents se sont réajustés lors de la transition à la vie adulte. Dès lors, dans nos séances avec les familles, si un jeune est encore à la maison,



¹¹ Pour Boszormenyi-Nagy, la loyauté est définie comme : « un attachement préférentiel aux partenaires qui ont droit à une priorité d'égards. » Elle constitue au minimum une configuration relationnelle triangulaire : celui qui préfère, celui qui est préféré, et celui qui n'est pas préféré. La définition de la loyauté ne doit pas s'appliquer au simple attachement d'une personne à une autre personne — à moins que cet attachement ne soit mis à l'épreuve par un autre attachement, réel ou potentiel. C'est pourquoi loyauté et conflit de loyautés sont difficilement séparables. Le conflit de loyautés s'applique à une situation, dans laquelle une personne est coincée entre deux objets de loyauté, explicitement concurrents (Salem, 1991).

on peut examiner les enjeux qu'il y a autour du départ de la maison. Les thérapeutes posent parfois la question : « Si on imagine la situation de la famille dans deux ans et que vous êtes parti de la maison, comment imaginez-vous garder des liens avec la famille ? » On demande aussi à la famille comment ça va se passer pour elle, pour voir comment le couple se retrouve. On pose ces différentes problématiques parce que les familles affirment souvent qu'elles aimeraient que le jeune parte, mais qu'il ne veut pas, tandis que le jeune prétend vouloir partir, mais qu'on ne le laisse pas. Il est donc important d'aborder et de travailler le concept du « leaving home », bien connu en thérapie de famille (Haley, 1980). On notera encore que cette prise d'autonomie de la famille se fait en parallèle de la construction par le jeune de relations (intimes) avec ses pairs.

Dans notre approche, nous considérons par ailleurs que les enjeux économiques et matériels ne sont pas indépendants de l'apparition de symptômes. Par exemple, dans nos suivis, les aspects financiers sont notamment discutés et traités avec l'aide d'une assistante sociale, qui s'occupe des aides matérielles. Une situation que l'on rencontre souvent est la nécessité, pour pacifier les relations familiales, que le jeune puisse avoir un lieu de vie indépendant de sa famille d'origine. Actuellement à Genève, trop peu de structures d'accueil existent pour les jeunes majeurs, notamment pour ceux nécessitant un encadrement éducatif, même léger.

On notera que ces deux niveaux sont bien souvent interdépendants. Ainsi, une aide donnée au jeune pour trouver un lieu de vie peut bien souvent être mise à mal si le clinicien ne se préoccupe pas d'aborder les enjeux émotionnels qui accompagnent le « leaving home » (cf. Haley, 1980). Enfin, les considérations culturelles sont importantes et la culture « occidentale », qui met l'accent sur l'individualité, pourrait déboucher sur un sens plus élevé de la séparation et de la solitude (Carr, 2012). Pour certains des jeunes que nous voyons, dont les parents sont d'origine étrangère, une prise d'autonomie signifie devoir négocier avec des identités culturelles multiples, qui peuvent renvoyer chacune à des normes différentes et des conceptions « non-occidentales » de l'autonomie. Dans de

tels cas, il est intéressant de questionner la place de ces différentes identités en demandant par exemple : « Et si vous viviez dans votre pays d'origine, comment est-ce que cela se passerait ? »

La mise à mal de ce processus de prise d'autonomie peut se traduire par l'isolement du jeune. Ainsi, chez beaucoup de jeunes suivis à Jade, on retrouve un problème d'isolement social chez ceux présentant une souffrance psychique importante. L'impact négatif de l'isolement social sur la santé mentale est connu (Loades et al., 2020). C'est pourquoi un travail thérapeutique essentiel réside dans la lutte contre cet isolement, par la (re) constitution d'un groupe de pairs, notamment au sein des groupes thérapeutiques que nous proposons.

Ainsi, le processus d'autonomisation est central pour le jeune, et reflété dans ses relations familiales. Mais il est aussi central dans les relations avec les autres adultes, et les professionnels de la santé dont il pourrait avoir besoin. Là encore, garder en tête le conflit interne entre demande d'aide et besoin d'indépendance permet de mieux appréhender les tensions qui peuvent apparaître dans la prise en soins des jeunes. Quelques éléments concrets permettent aussi de créer un cadre sécurisant.

ENJEUX DES SOINS PSYCHIQUES

Il est souvent utile de rappeler que dès l'adolescence, les recommandations de l'OMS mettent l'accent sur le respect de la confidentialité, de l'intimité, des valeurs propres et surtout de la décision clinique du patient lui-même. Il faut prendre en compte le fait que l'adolescent n'est plus un enfant et qu'il a le droit d'exprimer son opinion par rapport à des choix importants pour sa vie future. À l'opposé, dès 18 ans, les professionnels ont tendance à ne prendre en compte que l'avis du jeune sans écouter les familles. Cependant, leur capacité de décision n'est pas toujours en adéquation avec leur réalité de jeune adulte, dont la prise d'autonomie dépend de l'encadrement des parents (i.e, « individuation reliée » de Helm Sterlin, 2007). Il faut donc à la fois tenir compte des souhaits du

jeune, et du contexte plus général. Obtenir notamment rapidement l'autorisation de communiquer avec les proches et le reste du réseau est souvent très rassurant pour autant que les liens ne soient pas trop abîmés.

Pour favoriser l'alliance thérapeutique avec le jeune, il est nécessaire d'être attentif à un certain équilibre entre le respect du jeune patient et de celui qui l'accompagne (famille ou professionnel). Écouter le jeune est fondamental, mais entendre celui qui, souvent, l'a encouragé à venir et a quelque chose à dire sur la situation est aussi une collaboration nécessaire. Le jeune doit pouvoir bénéficier de son espace thérapeutique, mais le thérapeute doit pouvoir juger de ce qui permettra une meilleure alliance sur le long terme entre protection de l'espace thérapeutique, cohérence du réseau, et restauration éventuelle de liens abîmés dans un espace familial.

On relèvera encore qu'en plus de ces enjeux habituels dans les soins psychiques aux jeunes adultes, les effets de la pandémie sur la santé mentale des jeunes ont été des facteurs de stress supplémentaires importants qui ont eu un impact négatif important sur l'autonomisation des jeunes (Tettamanti et al., 2021). Parmi ces facteurs, on notera l'importance :

- Des pressions et pertes socio-économiques par rapport à l'insertion au marché de l'emploi.
- De la distanciation et l'isolement social dans une période de construction des relations intimes.
- Des restrictions à la mobilité.

Ces différentes sources de stress semblent avoir contribué à la détérioration de la santé mentale des jeunes. Ainsi, une recherche récente suisse réalisée sur Internet auprès des jeunes de 14 à 24 ans en novembre 2020 a montré une sur-mention des symptômes dépressifs (de Quervain et al., 2020). Des données indiquent également que les problèmes psychiques sévères, nécessitant une hospitalisation, ont également augmenté d'une manière importante,

en particulier chez les jeunes filles (OFSP, 2022). Les données récoltées à Jade, qui vont également dans ce sens, montrent l'augmentation de la détresse des jeunes à partir d'octobre 2020 (Tetamanti et al., 2021). De même, dans les autres structures qui accueillent les jeunes aux HUG, comme l'Unité Santé Jeunes, ou la ligne téléphonique de l'Unité de Crise pour Adolescents (Malatavie), le nombre de demandes a très clairement augmenté depuis l'automne 2020, et est resté à un niveau élevé depuis.

Cette constatation nous rappelle qu'au-delà des familles elles-mêmes, l'effet du contexte social n'est pas à sous-estimer. Beaucoup de familles vivent toujours les conséquences de cette période de pandémie et des mesures associées, notamment dans l'accroissement des inégalités sociales.

COLLABORER AVEC LES FAMILLES DES ADOLESCENTS ET JEUNES ADULTES

Les facteurs environnementaux et notamment familiaux ont aussi un rôle certain, notamment dans les risques de rechute et afin de permettre une trajectoire de rétablissement. L'importance d'une collaboration avec les familles, en plus de sa justification clinique, est soutenue par de nombreuses recherches.

En effet, dès les années 1960, on a étudié les facteurs de la rechute après une hospitalisation (Brown et al., 1972) en partant de la constatation que les patients retournent en général dans leur famille après une hospitalisation en psychiatrie. Des études montrent clairement que les relations familiales sont un très bon prédicteur des rechutes, plus fiables que les facteurs cérébraux. En effet, les chercheurs ont constaté de plus fréquentes rechutes des symptômes des jeunes adultes au sein des familles manifestant de hautes émotions exprimées négatives (i.e. de nombreuses critiques tel que « *tu ne fais rien, tu devrais te bouger...* »). Un constat qui a notamment été fait dans le cadre de troubles psychiques de nature psychotique, dépressive ou dans les troubles alimentaires (Butzlaff & Hooley, 1998). Dans ces mêmes études, les chercheurs ont

également remarqué que plus le contact avec la famille est prolongé, environ plus de 35 heures ensemble, ce qui est le cas des jeunes qui vivent encore dans le foyer familial, plus la probabilité de rechute est élevée (Bebbington & Kuipers, 1994). Les émotions exprimées négatives au sein de la famille peuvent ainsi agir comme un frein à l'autonomisation émotionnelle des jeunes adultes.

À l'inverse, les recherches ont longtemps négligé le fait que la famille n'est pas uniquement un facteur de rechute, mais aussi de protection. Une étude a été réalisée sur plusieurs jeunes présentant des troubles psychotiques, qui a montré le rôle de potentialisation du traitement avec le soutien de la famille (Butler et al., 2019). Ainsi, l'amélioration dans les symptômes des patients est plus grande quand le climat émotionnel familial est chaleureux ou plutôt positif.

Comme déjà mentionnée, la prise en compte du contexte social des familles est également essentielle. En effet, beaucoup de symptômes sont alimentés par le contexte social du jeune et de sa famille. En effet, de nombreuses recherches indiquent que les inégalités socio-économiques sont directement associées aux troubles psychiques des adolescents (et jeunes adultes) (Reiss, 2013). Si l'on s'intéresse uniquement au jeune et à sa famille, le danger existe de les surresponsabiliser et de minimiser leurs ressources de résilience en ne considérant pas les sources des stress auxquels ils font face (Walsh, 2016), ce qui peut être délétère dans le lien thérapeutique fait avec le jeune et sa famille ainsi que pour la suite de la prise en charge.

Une étude anglaise, qui a examiné les effets de la pandémie sur les inégalités sociales, a montré la présence d'un plus haut taux de troubles psychiques au sein des familles les plus précaires par rapport aux familles les plus favorisées économiquement (Blundell et al., 2020). La Suisse n'est pas épargnée par les inégalités sociales, notamment pour les jeunes. Les périodes de stress économique influencent particulièrement les jeunes en transition à la vie adulte en termes de hausse des conflits dans la famille (Masarik & Conger, 2017).

Les jeunes arrivent parfois au programme Jade après un long parcours et ne viennent donc pas faire une thérapie de famille. L'objectif du programme est d'accompagner les familles en situation de crise en apaisant les sources de tension. Ainsi, un des principes qui guide nos interventions avec les familles est que tout ce qui diminue la tension dans le système familial peut être appliqué, alors que tout ce qui augmente la tension doit être écarté. Cela passe souvent par une transmission de connaissances sur les symptômes du jeune et les facteurs de rechutes, qui veille cependant à ne pas désigner le jeune uniquement comme « malade psychiatrique ». Légitimer les difficultés rencontrées tout en rappelant leurs soubassements aussi neurobiologiques permet souvent d'apaiser certaines tensions. Cependant ces entretiens ont aussi pour but de contextualiser les difficultés psychiques, d'aider la famille à mieux communiquer, en favorisant une vision commune de la situation.

ILLUSTRATION CLINIQUE

Afin de donner un exemple de collaboration avec les familles, nous présentons la situation clinique de Léa, 17 ans, qui a des parents divorcés et habite avec sa mère et sa petite sœur. Elle étudie à l'Ecole de Culture générale. Elle ne présente pas de comportement à risque ni ne consomme de substances toxiques. Un changement s'opère en octobre 2020, quand elle manque plus souvent l'école et devient irritable à la maison. Ses notes, correctes jusqu'à ce jour, baissent. Son père, restaurateur, connaît des difficultés financières et sa mère souffre des symptômes d'un Covid long. Dans cette situation, l'impact important de la période de pandémie est visiblement un des facteurs de déstabilisation.

La mère de Léa, réalisant les difficultés de sa fille, cherche un soutien psychologique pour elle. Sur conseil du réseau, elle inscrit sa fille à l'OMP (Office médico-pédagogique). Dans l'attente d'un rendez-vous à l'OMP, l'école s'inquiète des absences de Léa et demande des certificats médicaux, ce qui augmente l'anxiété de la jeune fille. Finalement et après une crise d'anxiété, elle cesse

d'aller à l'école. Situation malheureusement fréquente, où la difficulté à trouver rapidement de l'aide sur le plan psychique peut amener une situation à se péjorer, notamment pour la tranche d'âge 16-18 ans qui se situe entre deux types de prise en charge.

Au début 2021, Léa est évaluée à l'OMP. À ce stade, elle ne sort presque plus de chez elle et se rend une ou deux fois à l'OMP accompagnée, mais n'arrive pas à investir le suivi. Elle est exclue de l'école. En avril 2021, elle atteint l'âge de 18 ans, toujours dans un état anxio-dépressif qui l'empêche de sortir de chez elle. La mère l'accompagne pour l'inscrire à CAP Formation (office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue 15-25 ans), mais elle a aussi de la peine à aller à ses entretiens. La transition à la majorité est un facteur de stress supplémentaire, demandant des ressources que les jeunes en difficultés et leurs familles n'ont pas. Le stress augmentant, les relations familiales se détériorent entre la jeune, qui est parfois agressive avec sa mère, et la mère qui s'épuise. Léa souhaiterait partir de chez elle, mais Point Jeunes (Hospice Général, 18-25 ans) n'entre pas en matière comme elle habite déjà chez ses parents. Là encore c'est une situation courante, qui met en tension le besoin d'autonomie et l'inquiétude des parents qui tend à augmenter les comportements contrôlants envers le jeune. Sa mère demande alors une évaluation à Jade, qui propose une prise en charge pluridisciplinaire. Léa étant soutenue par un réseau de professionnels (CAP Formation, Jade) et par sa famille, il faut éviter les triangulations entre professionnels et entre le jeune et sa famille, qui sont inévitables au vu des objectifs parfois opposés du jeune et de ses proches.

La réponse théoriquement simple est de communiquer beaucoup, mais en pratique on sait que le temps et les attitudes parfois défensives des uns et des autres peuvent être des obstacles.

En conclusion, la collaboration avec les familles est centrale pour les jeunes présentant des difficultés psychiques dans la phase de transition à la vie adulte. La prise en charge porte en particulier sur les enjeux de la prise d'autonomie et la manière dont celle-ci est mise à mal par des facteurs de stress biologiques, psychiques,

familiaux et socio-économiques. Ces différentes sources de stress se cumulent bien souvent et peuvent contribuer à une péjoration de la santé mentale des jeunes ainsi qu'à une augmentation des tensions familiales. Nos interventions visent à diminuer les sources de stress, apaiser les liens familiaux, afin d'éviter les rechutes et de favoriser le rétablissement du jeune. Pour les familles les plus vulnérables, cumulant bien souvent ces différentes sources de stress dont certaines ont été accentuées par la pandémie de Covid, un accompagnement intégrant les effets de ces différents niveaux est important. Des pistes de résilience sont ainsi possibles pour les jeunes par la mobilisation de leurs ressources et celles de leurs proches. Cependant, dans le contexte de crise actuelle, cette approche ne peut, nous semble-t-il, se concevoir sans un effort conjoint, en termes de santé publique, pour intervenir sur les déterminants sociaux, sources des cumuls de stress et défavorables à la santé mentale des jeunes et à leur bien-être (e.g. Campion et al., 2022). Une forme d'intervention « multi niveaux » qui rend d'autant plus importante la collaboration des différents professionnels entourant le jeune et sa famille, et les ressources nécessaires pour pouvoir le faire.

AUTRES SITUATIONS DE VULNÉRABILISATION

La première partie de ce chapitre a démontré l'importance de la collaboration entre les professionnels et les familles pour mieux soutenir les jeunes en difficulté, mais qu'en est-il du soutien aux jeunes particulièrement vulnérables et qui vivent soit loin de leur famille, comme les migrants non accompagnés, soit en foyer à plein temps ou dans des structures à la journée. La deuxième partie de ce chapitre se penche sur d'autres situations dans lesquelles les familles sont moins présentes.

Certains acteurs de terrain se sont spécialisés dans l'accompagnement des jeunes migrants non accompagnés en offrant des tutorats entre jeunes et adultes, qui permettent de leur enseigner l'ordre juridique et social suisse, et de les guider dans la compréhension du système administratif, mais aussi dans leurs choix de

formation. Il est intéressant de relever que leur objectif déclaré est l'autonomisation rapide du jeune migrant.

« Notre but, c'est de les rendre autonomes le plus rapidement possible, ça peut prendre 2 ans, ça peut prendre 6 ans ou même plus, puisqu'on en a, qui sont là depuis 6 ans. Les rendre autonomes, c'est aussi essayer de faire en sorte qu'ils comprennent l'ordre juridique et l'ordre... Tout ce qui a à faire avec les assurances sociales. Les tuteurs se considèrent un peu comme les parrains, qui remplacent les parents qui ne sont pas là. » (Collaborateur association)

Pour les jeunes en foyer, le cap des 18 ans représente un défi important, puisqu'ils doivent quitter le foyer et s'autonomiser. Cette règle présuppose une concordance entre l'âge de la majorité et l'autonomie, ce qui, comme on l'a vu précédemment, correspond de moins en moins à la réalité actuelle. De nouveaux programmes sont mis en place pour les jeunes majeurs qui proposent un encadrement au-delà du départ du foyer.

« Maintenant, il y a les programmes jeune majeur, mais avant c'était : « 18 ans, t'as été accompagné jusqu'à 18 ans à 18 ans, tu sors, tu dois prendre ton appartement et tout. » Et comme vous l'avez dit, quel jeune à 18 ans... ? Et eux n'ont pas le choix ! Il y a des jeunes qui n'entrent pas dans ce programme jeune majeur et qui se retrouvent dans des situations... Ceux-là, alors franchement, c'est dur. » (Responsable institution et association)

L'âge de la majorité de 18 ans représente également un tournant important pour les jeunes en situation de handicap. L'enfant en situation de handicap vit souvent en famille, mais à 18 ans, comme il devient majeur, les institutions envisagent avec la famille sa vie en dehors du foyer familial. Les acteurs de terrain relèvent que ce passage doit être préparé bien en amont.

« Ils vivent parfois en famille et puis tout d'un coup, il y a ce délai des 18 ans et il faut penser à la transition à l'âge adulte. On réalise alors vraiment que cette transition doit

être préparée bien avant, mais il faut que les institutions entre elles travaillent. C'est ce qui est en train d'être fait ; c'est en cours notamment entre les EPIs et l'OMP (Office médico-pédagogique), qui travaillent sur un plan de transition, qui serait vraiment quelque chose au niveau cantonal pour mieux anticiper. » (Assistant social)

De nombreuses formalités administratives doivent être adressées au moment du passage à la majorité du jeune et les acteurs de terrain guident les familles en les informant des différentes démarches à entreprendre.

« Au moment des 18 ans, tout s'arrête et c'est d'autres assurances sociales qui prennent en charge tout le reste et puis il faut penser à plein de choses. Ça, c'est vrai que c'est vraiment un méandre pour les parents, c'est quand même très difficile parce que les informations ne sont pas faciles à avoir. Il y a des associations qui essaient de les aider, mais c'est vrai que ça reste comme un méandre. » (Assistant social)

Le dialogue entre les institutions et les familles est nécessaire lorsqu'il s'agit de jeunes en situation de handicap. Celui-ci doit être conduit avec tact, car les familles se sont généralement énormément investies durant toute l'enfance de leur enfant et ont besoin de se sentir mises en confiance par les institutions pour pouvoir passer le relais au niveau de l'encadrement de ce dernier.

« Quand leur enfant a eu un handicap ou une atteinte à la santé, ce sont des parents qui se sont battus. Ils se sont vraiment battus pour leur enfant toute leur enfance et à un moment donné, quand ils arrivent en institution, on leur demande de lâcher, et ça, c'est très dur. Ça c'est très dur et ça c'est vraiment un accompagnement que les institutions, les EPH (Etablissements accueillant des personnes en situation de handicap) doivent faire avec les parents parce que les parents ont vraiment eu un parcours du combattant parce que toutes les informations ne sont pas faciles à avoir et là on leur demande un peu de lâcher

et c'est vraiment tout un travail. Un travail de rééquilibrage et de confiance. » (Assistant social)

Dans le cas des jeunes en situation de handicap, les acteurs de terrain estiment qu'un de leurs rôles est d'autonomiser le jeune vis-à-vis de sa famille lorsqu'il devient adulte. Pour y parvenir, ils ont besoin de la confiance des parents.

« Chez nous les tensions vont être plus vis-à-vis des professionnels parce qu'il y a cette confiance à créer. C'est vraiment les attentes des parents, le meilleur pour leurs enfants et puis de voir si vraiment ces professionnels-là vont répondre à ça et dans quelle mesure je peux leur faire confiance. » (Assistant social)

CONCLUSION

Les professionnels travaillant dans l'accompagnement et l'intégration des jeunes adultes particulièrement vulnérables sont souvent amenés à focaliser leurs pratiques sur l'âge de 18 ans comme seuil de modification ou cessation de leurs services.

En atteignant l'âge de 18 ans, les jeunes adultes vulnérables sortent du système institutionnel, ce qui entraîne un fort ralentissement, voire l'arrêt de leur accompagnement institutionnel. Pour les institutions qui travaillent avec les jeunes adultes particulièrement vulnérables, l'âge de la majorité reste le principal critère d'accès au soutien institutionnel. En revanche, ce critère perd de son importance pour ceux qui travaillent avec des jeunes adultes moins vulnérables.

RÔLES DES PROFESSIONNELS

Basé notamment sur des entretiens avec des professionnels, le présent ouvrage s'adresse plus particulièrement aux acteurs de terrain en leur proposant une analyse de leurs pratiques professionnelles et de leurs discours. Après avoir abordé différentes dimensions familiales en lien avec les transitions à la vie adulte, cet ultime chapitre considère la manière dont les professionnels de l'insertion à Genève définissent la situation des jeunes, mais aussi leurs rôles professionnels, les difficultés qu'ils rencontrent et les solutions qu'ils voient à ces difficultés.

AUTONOMISATION DES JEUNES SELON LES PROFESSIONNELS

L'action des acteurs de terrain se base sur leur propre définition des transitions à la vie adulte, c'est pourquoi nous leur avons demandé de caractériser le processus. Ce chapitre aborde donc la perception des acteurs de terrain de la problématique, puis les actions mises en place par ces derniers pour soutenir les jeunes.

Être adulte, par opposition à être enfant ou adolescent, se caractérise comme un état d'indépendance après une phase de dépendance. Indépendance financière, affective, de logement, d'opinions, l'individu adulte est autonome et libre de ses choix. Bien que l'âge légal pour l'exercice par l'individu de ses droits de citoyen ait été fixé à 18 ans, le passage d'un état de dépendance à l'indépendance est constitué d'étapes qui se prolongent souvent au-delà de la majorité légale. Lorsque nous avons demandé aux acteurs de terrain, ce qu'ils entendaient par « être adulte », la notion d'autonomie a immédiatement été citée. Il s'agit d'un concept clé, qui est

souvent au fondement même de l'action des acteurs de terrain et qui la justifie. Lors des focus groups, l'autonomie a très largement été appréhendée par les professionnels comme une notion comprenant trois caractéristiques : elle est à la fois multidimensionnelle, non homogène et non linéaire. Par ailleurs, elle se développe dans le contexte social local dont les traits principaux ont été décrits dans l'introduction.

L'autonomie est multidimensionnelle, selon les acteurs de terrain, car elle peut être aussi bien financière, administrative, que familiale ou personnelle. L'individu adulte est autonome lorsqu'il a atteint une indépendance financière, certes, mais aussi lorsqu'il s'est affranchi de l'influence familiale et qu'il est totalement libre de ses choix tant personnels que professionnels.

Bien que la plupart des professionnels reconnaissent la multidimensionnalité de l'autonomie, certaines de ses dimensions ont été davantage mises en avant lors des focus groups. L'une d'elles a trait à l'acquisition de compétences administratives permettant aux jeunes de gérer seuls leur argent, de payer leurs factures, et de contracter les assurances nécessaires. Pour cela, une connaissance générale du système sociétal dans lequel les jeunes s'intègrent est nécessaire, c'est-à-dire qu'ils doivent être en mesure de connaître leurs droits, mais aussi leurs devoirs.

« Je crois qu'on est tous d'accord pour parler d'autonomie à l'âge adulte, maintenant, on ne naît pas autonome, on le devient. [...] Le passage à l'âge adulte, il est, pour moi, très administratif. C'est à ce moment-là qu'il y a la valeur de la signature. » (Responsable institution et association)

Outre les compétences administratives, les professionnels interviewés ont particulièrement insisté sur la dimension professionnelle et financière de l'autonomie. Celle-ci a souvent été mise en avant comme primordiale et comme étant l'étape ultime du processus d'autonomisation, comme l'explique le professionnel dans la citation suivante :

« Ils arrivent quand même avec une certaine maturité, mais toujours avec une mission non accomplie, qui est celle d'être autonome. Ils sont soit à l'aide sociale, soit ils n'ont pas d'autonomie financière par exemple, mais quand même, la plupart sont déjà affranchis de la famille. » (Assistant social)

Dans le passage suivant, le professionnel évoque le terme d'autonomie totale pour désigner un individu émancipé et autonome :

« C'est très clair pour moi la transition à la vie adulte et, bien, c'est le fait d'être en totale autonomie ; de pouvoir passer de ce stade d'adolescent, enfin de jeune étudiant, et de pouvoir complètement s'assumer ; d'être complètement indépendant de structures familiales ou autres. Pour moi, l'adulte, c'est vraiment la personne qui va se gérer que ce soit financièrement, que ce soit personnellement. Libre aussi dans ses choix, dans le choix de son orientation, de sa carrière. Non, c'est une personne qui est émancipée et autonome. » (Assistant social)

Selon les professionnels interviewés, cette autonomie totale s'acquiert au terme d'un processus qui se caractérise par sa non-homogénéité. En effet et comme expliquée dans l'introduction, la déstandardisation des parcours de vie avec la montée de l'individualisme a rendu le processus d'autonomisation moins homogène par cohorte d'individus. Si auparavant, les générations connaissaient certains marqueurs de l'indépendance, comme l'accession au permis de conduire, l'école de recrue pour les hommes, la fin de la période d'étude, le premier emploi... ceux-ci ne concernent plus tous les jeunes ou ne sont pas accomplis dans la même temporalité. Pour ce professionnel cité ci-dessous, les marqueurs traditionnels lorsqu'il avait 18 ans, comme la liberté de se déplacer en voiture, n'ont plus uniformément cours chez les plus jeunes.

« Je trouve qu'il y a une transformation par rapport à mon vieil âge par exemple. Nous, on était autonomes quand on passait notre permis de conduire et puis on le passait le plus rapidement possible, mais aujourd'hui, ce n'est plus

du tout le cas. C'était une espèce de critères d'accession à l'autonomie quand on pouvait conduire sa voiture... »
(Responsable institution et association)

Non seulement les jeunes ne passent pas les mêmes étapes aux mêmes âges, mais il est probable que certains ne passeront jamais par certaines étapes comme l'accession au permis de conduire ou le service militaire pour les hommes.

Le caractère non homogène de l'autonomisation s'explique aussi parce que les individus entre 18 et 29 ans ne semblent pas toujours pressés de devenir totalement autonomes. Quitter le domicile familial pour un logement indépendant, qui est aussi, par exemple, une étape de la transition à la vie adulte, ne semble pas une priorité pour certains. La littérature parle d'une « génération kangourou » qui aurait du mal à quitter le nid, et préférerait, par confort affectif et financier, rester au domicile familial jusqu'à un âge avancé (Van de Velde, 2008). Dans ce cas, il y a bien sûr des contraintes financières, qui entrent en ligne de compte, car pour ceux qui sont encore aux études ou en recherche d'emploi, il n'est pas toujours possible de payer un loyer qui est souvent onéreux, particulièrement à Genève. Si les jeunes des milieux financièrement aisés peuvent se permettre l'indépendance résidentielle financée par les parents, ceux des milieux plus populaires font l'expérience de la « cohabitation négociée ». Ce professionnel interviewé lors des focus groups fait part de son étonnement face à la cohabitation prolongée avec sa fille.

« Moi aussi, j'étais dans le trip où j'ai quitté la maison j'avais 16 ans. Ma fille en a 25 aujourd'hui et j'ai l'impression qu'elle est encore chez nous pour 5 ans, ça me bouscule. » (Responsable institution et association)

Comme le remarquent les professionnels réunis lors des focus groups, le dialogue intergénérationnel, l'assouplissement des règles familiales et le respect des besoins des plus jeunes ont certainement facilité la cohabitation entre parents et enfants et ont rendu moins urgent le besoin de s'affranchir de la tutelle parentale. Certains prolongent leur séjour au domicile familial par confort

pouvant ainsi disposer de plus d'argent pour d'autres dépenses que le loyer. Néanmoins et comme nous l'avons vu précédemment, cette cohabitation prolongée entre adultes et « adultes en devenir » n'est pas exempte de tensions.

La troisième caractéristique du processus d'autonomisation est sa non-linéarité. Les situations sont de plus en plus réversibles, faites d'allers-retours, qui se remarquent particulièrement dans l'accession à un logement indépendant. Comme le constate ce professionnel interviewé, les situations qui paraissaient avant définitives ne le sont plus. Il est accepté socialement qu'on puisse se tromper et revenir sur ses pas.

Il y a ces allers-retours qui ne sont plus un tabou, je dirais, ou alors ça l'est peut-être dans certaines familles, mais ça s'est transformé. Auparavant, quand on devenait autonome, on devait presque réussir du premier coup. Une fois qu'on était parti, on était parti, même si c'était la catastrophe, on était parti. » (Responsable institution et association)

Le caractère non-linéaire du processus d'autonomisation peut être un facteur de stress pour les parents, qui sont pris dans une contradiction entre leur volonté de soutenir leur enfant et leur propre vision linéaire de la vie, c'est cette tension que formule un autre professionnel lors d'un des focus groups.

« Je pense qu'on peut faire un parallèle avec ces visions de la vie un peu classiques où les enfants quittent la maison, etc. Je vois autour de moi beaucoup de personnes où les enfants sont partis, mais sont revenus. Là aussi, si on est sur une vision linéaire, alors voilà les dés sont jetés, les enfants sont partis... Non, ils sont partis, ils sont en col-loc, ils sont avec un copain, une copine, c'est fini, ils reviennent. Je pense que les parents, dans leur mission de parents et dans la vision qu'ils ont d'épauler leurs enfants avec la présence de leur enfant à la maison, ils ont perdu des repères. » (Responsable institution et association)

En résumé, le processus d'autonomisation est, selon les professionnels interviewés, multidimensionnel, non homogène et non linéaire.

INFORMER

L'action des professionnels vise à soutenir le processus d'autonomisation du jeune adulte de différentes manières.

Tout d'abord et en ce qui concerne l'autonomie administrative, les professionnels partent du constat que, si certains parents transmettent leurs connaissances des devoirs de l'adulte vis-à-vis de l'État, d'autres expliquent peu le système administratif suisse à leurs enfants. Bien que vivant chez leurs parents, des jeunes ne connaissent souvent pas très bien les formalités administratives à remplir et certaines associations se donnent pour mission de les informer à ce propos.

« J'ai sorti des statistiques dernièrement et on se rend compte que 50 % des 18-25 ans, qui viennent dans notre association, donc c'est une personne sur deux chez nous, c'est vraiment cette transition-là à l'âge adulte avec le focus spécifique vie administrative ; les nouveaux devoirs et droits. » (Responsable institution et association)

Certaines associations organisent des tutorats pour les jeunes migrants non accompagnés dont le but est de leur enseigner l'ordre juridique et social suisse, comme l'explique le professionnel dans l'extrait suivant :

« Les rendre autonomes, c'est aussi essayer de faire en sorte qu'ils comprennent l'ordre juridique et l'ordre... Tout ce qui a à faire avec les assurances sociales. Les tuteurs se considèrent un peu comme les parrains, qui remplacent les parents qui ne sont pas là. » (Collaborateur association)

D'autres proposent aux jeunes des groupes de discussion sur des thématiques en lien avec l'organisation sociale.

ORIENTER

À Genève, la transition des jeunes vers la vie professionnelle n'est pas toujours linéaire. En effet, il n'est pas rare pour un jeune adulte de commencer un apprentissage à 18 ans après un passage non abouti dans une école secondaire ou après un changement de filière de formation. Selon les acteurs de terrain, ils réalisent un important travail d'orientation, voire de réorientation des jeunes. Ayant une vision d'ensemble du système et des demandes du marché professionnel, ils cherchent à élargir les horizons professionnels des jeunes et à promouvoir des filières réputées pour avoir de l'employabilité et d'être accessibles.

« Un travail de promotion de la formation professionnelle pour qu'elle soit, je dirais, considérée comme une vraie solution qui permet une insertion, un revenu. La question n'est pas de faire une opposition à la voie générale ou académique, mais parfois, c'est une solution qui correspond mieux à une situation sociale ou familiale. » (Responsable institution et association)

En effet, les filières professionnalisantes, qui donnent ensuite accès à des emplois moins bien rémunérés ou perçus comme plus pénibles physiquement, sont un peu délaissées par rapport aux filières académiques ou à certaines formations professionnelles, selon les professionnels interviewés.

« Si on va en Suisse alémanique ou dans d'autres cantons, les cantons villes, il y a vraiment une difficulté, parce qu'on est dans une ville du tertiaire. [...] Enfin, il y a quand même une image de la Genève riche et puis ça donne envie de faire ça. En ce qui nous concerne, en tout cas, les métiers chez nous, il y en a 2, c'est facile : c'est employé de commerce et ASE donc assistant socio-éducatif, voilà ça, c'est les 2 métiers et à part ça, il n'y a plus de maçon, il n'y a plus personne. Il n'y a plus d'électricien, il n'y a plus de plombier. » (Responsable institution et association)

L'action des acteurs de terrain en vue de l'insertion professionnelle des jeunes répond à la fois aux injonctions des politiques de réduire le nombre de chômeurs en favorisant la formation professionnelle, mais est, dans le même temps, une aide certaine à l'autonomisation des jeunes.

SOUTENIR L'AUTONOMISATION

En facilitant l'accès aux premiers emplois et aux petits jobs, les acteurs de terrain estiment qu'ils contribuent à l'autonomisation des jeunes adultes à travers l'autonomie financière, qui leur permet de s'émanciper de leur famille.

« Ils n'ont pas la capacité financière à être déjà autonomes, donc c'est vraiment cette émancipation ; de pouvoir maintenant s'envoler, de voler de ses propres ailes et donc de s'émanciper de la famille. Ou alors voilà des jeunes qui ont des situations un peu particulières et qui sont déjà autonomes, on va dire dans leur vie personnelle, et qui veulent le devenir aussi d'un point de vue professionnel. » (Assis-
tant social)

Ils offrent également un soutien au processus d'autonomisation de jeunes adultes particulièrement vulnérables et dépendants en offrant des services qui pallient leurs manques. Une personne interviewée dans le cadre des groupes de discussion évoque les jeunes mères qui, n'arrivant pas toujours à s'occuper pleinement de leur enfant, reçoivent une aide en matière de garde et d'éducation de l'enfant.

« Je dirais comment aussi on peut favoriser cette construction en acceptant les manques et surtout en les accompagnant dans leurs manques pour qu'ils puissent construire différemment avec ces espèces de trous qui font que, dans certaines parties, ils ne seront pas autonomes. Ça peut aller jusqu'à ne pas être en capacité de s'occuper de son enfant ou être en capacité de s'occuper de son enfant à 5 %,

à 10 %... Ça me semble très important dans cette définition du passage. » (Responsable institution et association)

Être autonome, c'est aussi, d'après les professionnels interviewés, être capables de reconnaître ses lacunes et demander de l'aide aux personnes/associations capables d'en donner.

« Par contre, de savoir où trouver de l'aide ou d'avoir des lieux ressources est, pour moi, quelque chose, qui fait qu'on est autonome. » (Responsable institution et association)

Le système administratif et professionnel s'étant complexifié ces dernières années, les acteurs de terrain interviewés soutiennent activement les jeunes adultes à travers l'information, l'orientation et les conseils qu'ils prodiguent. Néanmoins, ils reconnaissent que, leur action reposant sur une base volontaire, prendre contact avec eux témoigne déjà d'une certaine forme d'autonomie. Dans ce sens, tous les jeunes adultes, qui en auraient besoin, n'entreprennent pas forcément les démarches en vue d'un rendez-vous à cause du côté stigmatisant de la demande de soutien et du phénomène du non-recours.

PRÉVENIR LA STIGMATISATION ET LE NON-RECOURS À L'AIDE

D'après certains professionnels, certains dispositifs mis en place, notamment FO18, sont stigmatisants pour les jeunes, qui y font recours, même si au départ, ils n'ont pas du tout été voulus comme tels.

« Je voulais dire aussi — on parle librement — qu'on a maintenant une organisation, un ou plusieurs dispositifs qui sont assez stigmatisants alors que ce n'était pas leur but au départ... On voit qu'on se préoccupe de ça, mais aujourd'hui, je pense que la structure est stigmatisante et angoissante. » (Responsable institution et association)

En effet, dès qu'une structure de soutien est mise en place, les gens qui en bénéficient sont désignés et leurs défaillances peuvent être pointées du doigt. Dans ce sens, l'aide est stigmatisante pour ses bénéficiaires.

Pour d'autres professionnels interviewés, l'aide est menaçante et se pose alors la question du non-recours. Celui-ci concerne principalement les catégories de jeunes les plus vulnérables, qui en auraient le plus besoin.

« Une des plus grandes difficultés, des plus grands défis du public, que je vois, c'est justement la demande d'aide. C'est-à-dire qu'on a une population qui se méfie terriblement de l'aide, donc qui va très peu demander de l'aide ou alors de manière extrêmement ciblée et qui la voit non pas comme un soutien, mais comme une menace... ou quelque chose qui va les mettre à mal. Du coup, on est dans une aide contrainte. Donc, non seulement l'aide est une menace, mais elle devient vraiment une menace parce qu'elle devient obligatoire, et donc perçue, vécue souvent comme intrusive. » (Responsable institution et association)

La méfiance envers l'État et son dispositif est un phénomène observé plus particulièrement dans les classes sociales défavorisées¹², qui se sentent moins légitimes à faire valoir leurs droits, parfois par méconnaissance du système, d'autres fois suite à des expériences antérieures négatives ou par crainte du rejet. Cette attitude de non-recours à l'aide institutionnelle se transmet aussi à travers les générations et peut être une conséquence de l'exemple parental pour les plus jeunes.

●
¹² Ganjour, O., Girardin, M., Zufferey, M.-E., Burton-Jeangros, C., Widmer, E. (2018). Accès aux prestations socio-sanitaires des familles vulnérables à Genève. Le point de vue des acteurs de terrain. (Sociograph — Sociological Research Studies, 38)

Dans ce contexte, quel que soit le dispositif mis en place, certains jeunes adultes, qui seraient des bénéficiaires potentiels de l'aide institutionnelle, ne la demandent pas.

Nous nous sommes ensuite interrogés sur les rapports entre les États et les familles à Genève. Comment les professionnels perçoivent-ils l'intervention de l'État dans les familles pour aider les parents et les jeunes adultes dans leur transition à la vie adulte ?

RAPPORTS ÉTAT-FAMILLES

Les politiques publiques encouragent en général en Suisse les familles à prendre en charge les jeunes adultes pendant leur phase d'études et jusqu'à 25 ans, notamment à travers les dispositifs comme les allocations de formation (LaFam) (Carlström & Waltz, 2024). La politique familiale suisse compte de fait sur le soutien financier des parents à leurs enfants jusqu'à la fin de leurs études. Le soutien de l'État n'est censé intervenir que lorsque la famille a épuisé ses ressources pour aider ses membres. Dans cette partie, nous allons voir si les professionnels cherchent en général l'aide familiale ou s'ils envisagent leur action en complémentarité avec celle-ci pour accompagner les jeunes adultes sur le chemin de l'autonomie.

À la question de savoir si cette étape de vie du jeune adulte devrait être considérée du ressort plutôt de la famille ou de l'État, les professionnels participant aux différents focus groups s'accordent à dire que les deux sont nécessaires élargissant même le cercle des personnes concernées à toute personne gravitant dans l'entourage du jeune, comme l'illustrent les extraits ci-après :

« Tout le monde ! » (Responsable institution et association)

« Dans ce cas-là, je ne parlerais pas de famille et d'État, je parlerais de proches parce que souvent on oublie ceux qui donnent un coup de pouce, qui peuvent être le parrain, la marraine, qui peuvent être le tonton – le tonton, ça fait

partie de la famille — mais qui peuvent être le patron d'apprentissage, qui peuvent... Il y a des tas d'adultes autour de ce jeune adulte, qui vont lui donner des coups de pouce. » (Responsable institution et association)

Lorsque seul, l'État est présent, ceci est perçu plutôt négativement.

« Et je pense que là où ça se passe bien, c'est quand il y a un maillage entre tous ces proches et l'État. Là où ça se passe mal, c'est qu'il n'y a plus que l'État et le monde associatif. » (Responsable institution et association)

Pour beaucoup, l'État vient comme soutien aux familles qui ne peuvent pas remplir toutes les fonctions.

« Chacun a sa tâche et sa fonction. On ne va pas demander à une famille de faire ce qu'elle ne sait pas faire. On n'est pas sensé, en tant que parent, savoir tout sur tout. Par contre, s'il y a des compétences qui existent au sein de l'État ou d'autres associations... » (Responsable institution et association)

Néanmoins, seul l'État peut mener certaines politiques publiques en faveur des familles, comme une politique du logement, qui mette à disposition des jeunes des logements bon marché afin qu'ils puissent quitter le domicile familial.

« Mais aussi aider les jeunes à prendre leur indépendance, parce que, des fois, il y a des choses que les jeunes aimeraient faire, typiquement prendre un appartement. En tant que jeune adulte, si on n'a pas un tel qui a un appartement, qui connaît quelqu'un qui va donner le bail ou un garant, ce n'est pas possible. Ce sont des trucs, par exemple, que les jeunes aimeraient bien pouvoir faire... En fait, l'État compte sur les parents pour faire ça par exemple. S'il n'a pas forcément les moyens d'avoir un appartement, c'est aux parents de payer. Ce sont des petits trucs comme ça, dont il faudrait soulager les parents. » (Étudiant, responsable association)

L'absence d'une politique de logement active à Genève qui permet à des jeunes disposant d'un salaire peu élevé, comme c'est le cas des apprentis par exemple, de louer un appartement indépendant a été relevée par les participants aux focus groups. Ils remarquent que, dans ces cas, l'implication financière des parents est nécessaire, soit pour payer les loyers, soit pour signer le bail. L'aide au logement n'est pas spécifique aux jeunes adultes, elle s'adresse en réalité à tout individu situé en dessous d'un niveau défini de revenu.

Certains participants proposent aussi que l'État mène une politique plus active en faveur de l'emploi afin que des jeunes moins qualifiés trouvent aussi un premier emploi et puissent s'insérer plus facilement dans la vie professionnelle.

«Si je pense par exemple à mes jeunes, l'État devrait quand même s'investir davantage dans la création d'opportunités, dans la collaboration aussi avec le monde privé, des entreprises, et cetera, pour cueillir un peu plus de chances pour la jeunesse. Pour certains, c'est presque mission impossible de trouver deux choses : un logement et puis un emploi.» (Assistant social)

Même la possibilité de trouver une place d'apprentissage ou de stage devrait être facilitée par l'État, selon les professionnels qui appellent à une plus grande collaboration entre le monde professionnel et l'État.

«Je pense que de valoriser les entreprises et de les soutenir dans prendre un apprenti, car souvent c'est une grosse charge administrative et beaucoup ne veulent pas former en se disant : « C'est trop compliqué, ou prendre en stage, c'est trop compliqué. » En fait, il faut plus d'opportunités d'apprentissage, de stages, de petits boulots et mettre en place tout le cadre... » (Assistant social)

Les participants aux focus groups décrivent le rôle de la famille et de l'État comme un double filet de soutien autour du jeune, l'un complétant l'autre. Il ne s'agit pas simplement pour l'État de poser un cadre, mais bien de jouer un rôle actif à travers la mise à

disposition de logements à loyer modéré, le soutien aux entreprises formatrices et des actions d'incitation à l'embauche des jeunes. En faisant cela, il permet indirectement d'abaisser le niveau de tensions familiales et d'améliorer le fonctionnement des familles.

Pourtant, dans certains cas, soit parce que les parents sont particulièrement dysfonctionnels, soit parce que la famille réside dans un pays hors Europe, l'État est alors le seul interlocuteur de l'individu. Les acteurs de terrain interviewés déplorent cette situation considérant la famille comme un soutien très important pour le succès des politiques d'insertion professionnelle proposées par le réseau institutionnel.

CONSTATS ET PROPOSITIONS CONCERNANT LE RÉSEAU D'AIDES INSTITUTIONNELLES

Lors des groupes de discussion, l'équipe de recherche a également demandé aux professionnels de se prononcer sur le réseau de soutien, son efficacité et sa cohésion. Les réponses obtenues ont dressé le portrait d'un réseau associatif dense dans lequel les différents acteurs de terrain collaborent activement les uns avec les autres.

« Effectivement, je confirme qu'on collabore avec Qualife, l'Hospice général, avec l'OFPC et puis d'autres associations... Ce qui est positif là-dedans, c'est la mutualisation des compétences. » (Assistant social)

Cette collaboration est perçue positivement par les professionnels concernés. Les personnes se connaissent à travers les réseaux de collaboration qu'ils fréquentent et partagent.

« Je dois dire que c'est plutôt positif. Ça veut dire que quand on téléphone, on trouve quelqu'un. On encourage aussi le réseau à communiquer et on fait partie d'un groupe de travail FO18 où on a pu échanger, c'est toujours perfectible, etc... Il y a eu la possibilité de faire des

demandes ou d'écouter des demandes qui nous étaient adressées. » (Assistant social)

Pour certains acteurs de terrain interviewés, travailler avec le réseau fait partie de la nature même de leur activité. Ils placent la collaboration sur le même plan que leur activité.

« Pour nous, c'est la philosophie même. On essaie de travailler avec le réseau. Il y a deux choses importantes, c'est le suivi des jeunes et le travail avec le réseau. » (Collaborateur association)

Pour d'autres, le morcellement du système implique qu'un jeune en difficulté aura de nombreux interlocuteurs à qui il devra raconter chaque fois son histoire et son parcours.

« Je dirais qu'une des problématiques, c'est que ces jeunes adultes ont énormément d'interlocuteurs dans le réseau et que le risque est le morcellement. Ils doivent tout le temps raconter leur histoire à X à Y. Et ça, c'est un tout petit peu le risque du réseau, c'est-à-dire que plus on est fragilisé, plus il y a d'interlocuteurs — je force un peu le trait, mais c'est à peu près ça [...] Il y a lui, puis ensuite, il y a lui, puis je dois recommencer mon histoire et puis il manque d'un accompagnement où il y a vraiment un fil rouge. Quand il y a « Point Jeunes », ça fait un peu office de fil rouge... Cette multiplicité des acteurs est une des problématiques du réseau. » (Responsable institution et association)

Certains jeunes se lassent de répéter leur parcours et finissent par moins confier leurs difficultés, selon les personnes interviewées lors des focus groups.

« Ce qui est négatif pour les jeunes, ce que je constate, c'est un peu le fait de devoir se raconter à plus de partenaires, plus il y a de passages entre ces partenaires et plus il faut se raconter en fait à chaque fois. Certains, on les voit un peu fatigués de ça. Du coup, des informations ne passent pas de la même façon, et on ne détient pas tous les mêmes informations. » (Assistant social)

La densité des acteurs — même s'ils collaborent efficacement entre eux — est une source de lassitude pour les jeunes, qui font face à plusieurs interlocuteurs à qui ils doivent répéter leur histoire. Les informations distribuées deviennent parcellaires et rendent plus difficile la vue d'ensemble de la situation pour les professionnels.

Selon les professionnels interviewés, il manque un fil rouge ou une association qui suive les jeunes dans toutes les étapes de leur parcours. Pour pallier cela, l'un des professionnels rencontrés propose un dossier en ligne accessible à toutes les personnes en charge du suivi sur le modèle du dossier médical.

« C'est un dossier médical en ligne, donc la personne donne l'autorisation à certains médecins pour l'accès. Moi, je rêverais de faire ça pour les suivis sociaux ou suivis individuels qu'on propose, c'est-à-dire que la personne, déjà elle est maître de son dossier et elle donne accès à l'Hospice général, à la FOJ, à Autonomia, à machin, à truc et tout le monde a accès aux mêmes informations. » (Responsable institution et association)

Une autre proposition d'action formulée par l'un des participants aux groupes de discussion serait de mettre à disposition de tout jeune un accompagnement individualisé en cas de besoin. Néanmoins, il reconnaît que les contraintes financières rendent le projet difficilement réalisable.

« À partir de notre expérience de suivi d'un jeune sur le long terme, on avait écrit une initiative sur la proposition de mettre à disposition de tout jeune entre 18 et 25 ans un accompagnement individualisé en cas de besoin. Ça posait deux problèmes : un de financement évidemment et deux de ne pas le rendre trop administratif et bureaucratique. Ça n'a pas abouti, mais l'idée reste que notre façon de faire est peut-être une possibilité d'accompagnement pour un certain nombre de jeunes. » (Collaborateur association)

Étant donné les difficultés rencontrées par les jeunes qui veulent s'insérer sur le marché de l'emploi directement après leurs

études, un participant aux focus groups propose un service civil d'une année qui permettrait aux jeunes adultes de multiplier les expériences en entreprise pour ainsi acquérir une expérience significative, ainsi qu'une meilleure perspective des différents métiers.

« Est-ce qu'on ne créerait pas un service civil, qui permettrait de faire de la formation et autres ; qui permettrait une année d'expérience à toute une série de jeunes qui seraient pris avec tout le monde. [...] C'est peut-être une piste à créer, par rapport à ce passage à l'indépendance, parce qu'effectivement à 18 ans, on voit que c'est bien léger. C'est vrai que c'est plus facile de travailler avec des 23-24 ans qu'avec des 16-18 ans. » (Collaborateur association)

Les transitions à la vie adulte sont abordées principalement par les professionnels sous l'angle du passage à une formation certifiante, à l'insertion dans le marché de l'emploi et à l'autonomie administrative. Ces différents aspects sont promus par l'État, qui accorde une importance significative à avoir des citoyens bien formés, en emploi et capables de remplir les formulaires administratifs. Le soutien institutionnel met principalement l'accent sur les transitions vers un statut d'adulte-citoyen à part entière et moins sur les autres formes de transition (parentalité, logement indépendant...).

CONCLUSION

Plusieurs des professionnels interviewés regrettent que l'État n'agisse pas plus proactivement pour les jeunes sur le marché de l'emploi en jouant, par exemple, le rôle d'intermédiaire entre le monde professionnel et les jeunes en difficulté. Il pourrait ainsi encourager l'offre de stages et de premiers emplois, qui permettraient une plus large insertion sociale, même des plus vulnérables.

Les difficultés financières liées au manque d'opportunités professionnelles ne permettent pas la vie indépendante en dehors du logement familial. Le coût élevé des loyers à Genève est un obstacle à l'autonomie de logement des jeunes, qui n'ont pas un salaire

assuré. Dans ce contexte économique et social, l'intervention limitée de l'État maintient, selon les professionnels interviewés, les jeunes particulièrement vulnérables dans un état de dépendance à leur famille. Malgré l'important travail fourni par les professionnels, plusieurs ont exprimé lors des entretiens sentir les limites de leur action.

CONCLUSION

Comment les familles gèrent-elles la période de changement que constitue la transition à la vie adulte, dans ses dimensions pratiques et identitaires ? La recherche, menée par l'Observatoire des Familles de l'Université de Genève entre 2021 et 2022 et dont les résultats ont été détaillés dans les pages précédentes soulignent quelques tendances sur lesquelles nous aimerions revenir de manière synthétique dans cette conclusion.

D'abord un constat statistique. Les jeunes à Genève ont un profil qui n'est peut-être pas celui auquel on pourrait s'attendre. Sans du tout nier la diversité des profils présents, on peut constater que le profil moyen s'établit de la manière suivante : un individu issu de parents nés hors de Suisse, vivant en famille et disposant au minimum d'un degré de secondaire II. Et puis apparaissent des groupes plus restreints, mais bien présents, de jeunes sans formation post-obligatoire après 18 ans, étrangers de la première génération, hors du système de formation et parfois au chômage. Donc, une situation sociodémographique pouvant générer des demandes et des besoins particuliers.

Un second constat, l'importance cruciale du soutien parental pour les jeunes adultes dans tous les domaines : économique bien sûr, mais également émotionnel et comme modèles comportementaux. On est loin de l'autonomisation généralisée et rapide vis-à-vis de la famille d'origine décrite par les sociologues et les psychologues, en général, comme caractéristique de cette transition. Écartelés entre les normes sociales d'autonomie et le besoin du soutien parental pour poursuivre leurs projets professionnels, les jeunes adultes sont placés dans des situations personnelles complexes. Le passage à la vie adulte n'illustre-t-il pas le rapport entre

la famille et l'État tel qu'il est souvent conçu en Suisse ? Des familles qui sont fortement poussées à prendre en charge leur progéniture jusqu'à leur autonomisation financière. Les participants aux groupes de discussion soulignent de manière générale l'importance primordiale de la famille comme soutien au processus. Selon eux, leur action se déploie dans un deuxième temps, principalement quand le jeune adulte rencontre des difficultés d'insertion sur le marché de l'emploi.

Ceci d'autant plus, troisième constat, que, comme les analyses quantitatives, tout comme celles des discours des professionnels le montrent, diverses dynamiques familiales négatives, dont le stress parental, les fragilisent. Les familles monoparentales, les parents sans ressources économiques ou ne bénéficiant pas d'un emploi stable, peinent à mettre en place des dynamiques bénéfiques au processus d'autonomisation des jeunes adultes. La pandémie a d'ailleurs mis en exergue ces inégalités sociales, en exacerbant la vulnérabilité des familles démunies. De plus, en atteignant l'âge de 18 ans, les jeunes adultes vulnérables sortent en grande partie du système institutionnel, ce qui entraîne un fort ralentissement, voire l'arrêt de leur accompagnement institutionnel. Pour les institutions qui travaillent avec les jeunes adultes particulièrement vulnérables, l'âge de la majorité reste le principal critère d'accès au soutien institutionnel. En revanche, ce critère perd de son importance pour ceux qui travaillent avec des jeunes adultes moins vulnérables.

Quatrième et dernier constat, les professionnels sont critiques du rôle de « placeur » de jeunes adultes qu'ils sont souvent poussés à jouer, face à un marché de l'emploi selon eux de plus en plus compétitif, qui privilégie le personnel qualifié et offre peu d'opportunités pour les débutants et les vulnérables. La complexité d'accès aux dispositifs institutionnels de soutien est aussi soulignée.

En conclusion, les individus passant aujourd'hui à la transition à la vie adulte à Genève sont confrontés à des trajectoires marquées par des allers-retours entre dépendance et autonomie, où les

changements statutaires sont souvent retardés ou incomplets, tandis que les transitions identitaires prennent une importance accrue. Les changements sociétaux amplifient ces défis, car ils ne sont pas toujours pris en compte par les parents. Ces derniers, formés par une époque où les transitions statutaires dominaient, peinent à comprendre les enjeux identitaires actuels. Ce fossé génère du stress chez les parents, un stress qui est aggravé par des difficultés structurelles importantes, tel l'accès à l'emploi pour les jeunes. Les familles des classes populaires rencontrent des tensions supplémentaires, parce qu'elles ont moins de ressources à disposition.

Pour atténuer ces tensions, les parents devraient adopter, selon les professionnels, une posture flexible, acceptant les retours temporaires au domicile familial et jouant un rôle de cadre structurant et inspirant. Cependant, ces mêmes professionnels sont les premiers à souligner les difficultés que rencontre la réalisation d'une telle posture. Eux-mêmes ne constituent pas non plus un remède à tout, compte tenu des moyens qu'ils ont à leur disposition. Une politique de la jeunesse sensible aux dimensions familiales devrait alors réfléchir à la manière de renforcer les ressources à disposition des familles confrontées à cette transition.

BIBLIOGRAPHIE

- Arnett, Jeffrey J. (2000). «Emerging adulthood: A theory of development from the late teens through the twenties.» *American Psychologist*. Vol 55 (5) : 469-480.
- Arnett, Jeffrey J. (2007). Emerging adulthood: What is it, and what is it good for?. *Child development perspectives*, 1(2), 68-73.
- Bebbington, Paul et Luiz Kuipers (1994). «The predictive utility of expressed emotion in schizophrenia: an aggregate analysis.» *Psychological medicine*, 24(3) : 707-718.
- Beck, Ulrich (1986). *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*. Flammarion.
- Billari Francesco C. et Aart C. Liefbroer (2010). «Towards a new pattern of transition to adulthood?» *Advances in Life Course Research*. Vol 15 (2-3) : 59-75.
- Blakemore Sarah-Jayne (2019). «Adolescence and mental health.» *Lancet (London, England)*, 393 (10185), 2030–2031.
[https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(19\)31013-X](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(19)31013-X)
- Blundell, Richard, Monica Costa Dias, Robert Joyce et Xiawei Xu (2020). «COVID-19 and Inequalities.» *Fiscal studies*, 41(2) : 291-319.
- Brown, George W., J. L. Birley et John Kenneth Wing (1972). «Influence of family life on the course of schizophrenic disorders: A replication.» *The British Journal of Psychiatry*, 121(562) : 241-258.
- Butler, Rebecca, Katherine Berry, Filippo Varese et Sandra S. Bucci (2019). «Are family warmth and positive remarks related to outcomes in psychosis? A systematic review.» *Psychological medicine*, 49(8), 1250-1265.
- Butzlaff, Ronald. L. et Jill M. Hooley (1998). «Expressed emotion and psychiatric relapse: a meta-analysis.» *Archives of general psychiatry*, 55(6) : 547-552.
- Campion, Jonathan, Afzal Javed, Crick Lund, Norman Sartorius, Shekhar Saxena, Michael Marmot, Franzc, John Allan et Pichet Udomratn

(2022). « Public mental health: required actions to address implementation failure in the context of COVID-19. » *The Lancet Psychiatry*, 9(2) : 169-182.

Carlström, Sven, Waltz, Oscar et Clémentine Rossier (2024). *Les politiques familiales dans le canton de Genève : analyse dans une perspective du parcours de vie*. Genève : Université de Genève (Sociograph —Sociological Research Studies, 66).

Carr, Alan (2012). *Family therapy: Concepts, process and practice*. John Wiley & Sons.

Casey, Betty J., Aaron S. Heller, Dylan Gee. et Alexandra O. Cohen (2019). « Development of the emotional brain. » *Neuroscience letters*, 693 : 29–34.

Dannefer, Dale (2020). « Systemic and reflexive : Foundations of cumulative dis/advantage and life-course processes. » *Journals of Gerontology : Social Sciences*. Vol. 75 (6) : 1249-1263.

De Girolamo, Giovanni, Jessica Dagani, R. Purcell, Angelo Cocchi et Patrick D. McGorry (2012). « Age of onset of mental disorders and use of mental health services: needs, opportunities and obstacles. » *Epidemiology and psychiatric sciences*, 21(1) : 47-57.

de Quervain, Dominique, Amanda Aerni, Ehssan Amini, Dorothée Bentz, David Coynel, Christiane Gerhards, Bernhard Fehlmann, Virginie Freytag, Andreas Papassotiropoulos, Nathalie Schickltanz, Thomas Schlitt, Anja Zimmer et Priska Zuber (2020). *The Swiss corona stress study*

Ducommun-Nagy, Catherine (2012). « Comprendre les loyautés familiales à travers l'œuvre d'Ivan Boszormenyi-Nagy. » *Enfances & Psy*, 56 (3) : 15-25.

Erikson, Erik H. (1950). *Childhood and society*. W W Norton & Co.

Esping-Andersen, Gosta (2009). *The incomplete revolution: Adapting to women's new roles*. Cambridge : Polity Press.

Furlong, Andy, Dan Woodman & Johanna Wyn (2011). « Changing times, changing perspectives: Reconciling « transition » and « cultural » perspectives on youth and young adulthood. » *Journal of Sociology*, 47(4) : 355-370.

Galland, Olivier (2006). « Jeunes : les stigmatisations de l'apparence. *Economie et Statistique*. » 393-394 : 151-183.

Ganjour, Olga et Eric D. Widmer (2016). « Patterns of family salience and welfare state regimes : sociability practices and support norms in a comparative perspective. » *European societies*. Vol 18 (3) : 201-220.

Ganjour, Olga, Myriam Girardin, Marie-Eve Zufferey, Claudine Burton-Jeangros et Eric D. Widmer (2018). *Accès aux prestations socio-sanitaires des familles vulnérables à Genève. Le point de vue des acteurs de terrain*. (Sociograph —Sociological Research Studies, 38).

Gur, Raquel E., Tyler M. Moore, Adon F. Rosen, Ran Barzilay, David R. Roalf, Monica E., Calkins, Kosha Ruparel, J. Cobb Scott, Laura Almasy, Theodore D: Satterthwaite, Russel T Shinohara et Ruben Gur (2019). « Burden of environmental adversity associated with psychopathology, maturation, and brain behavior parameters in youths. » *JAMA psychiatry*, 76(9) : 966-975.

Haley, Jan (1980). *Leaving home : quand le jeune adulte quitte sa famille, psychopathologie et abord psychothérapique*. Paris : ESF.

Inglehart, Ronald (2008). « Changing values among Western publics from 1970 to 2006. » *West Europeans Politics*, 31 : 130-146.

Kessler, Ronald C., Paul G. Amminger, Sergio Aguilar-Gaxiola, Jordi Alonso, Sing Lee et Bedirhan T. Üstün (2007). « Age of onset of mental disorders: a review of recent literature. » *Current opinion in psychiatry*, 20(4) : 359-364.

Loades, Maria Elizabeth et al. (2020). « Rapid Systematic Review: The Impact of Social Isolation and Loneliness on the Mental Health of Children and Adolescents in the Context of COVID-19. » *Journal of the American Academy of Child and Adolescent Psychiatry*, 59(11) : 1218-1239.

Masarik, April S., & Rand D. Conger. (2017). « Stress and child development: A review of the Family Stress Model. » *Current opinion in psychology*, 13 : 85-90.

Masdonati, Jonas et al. (2022). « Moving toward decent Je work: Application of the psychology of working theory to the school-to-work transition. » *Journal of Career Development*. Vol. 49 (1).

McGorry, Patrick D., Mei, Cristina, Chanen, Andrew, Hodges, Craig, Alvarez-Jimenez, Mario and Killackey, Eoin (2022). « Designing and scaling up integrated youth mental health care. » *World Psychiatry*, 21: 61-76.

Nico, Magda (2014). Variability in the transitions to adulthood in Europe: a critical approach to de-standardization of the life course. *Journal of Youth Studies*, 17(2), 166-182.
<https://doi.org/10.1080/13676261.2013.805877>

- Norbert, Elias (1997). *La société des individus*. Paris, Fayard.
- Office fédéral de la statistique (OFSP) (2022). *Traitements pour troubles psychiques chez les jeunes en 2020 et 2021*. Neuchâtel, 8 pages, Numéro OFS 2211-2100. Date de publication 12.12.2022.
- Reiss, Franziska (2013). « Socioeconomic inequalities and mental health problems in children and adolescents: a systematic review. » *Social science & medicine*, 90 : 24-31.
- Ryan, Richard M., Deci, Edward L. et Maarten Vansteenkiste (2016). « Autonomy and autonomy disturbances in self-development and psychopathology: Research on motivation, attachment, and clinical process. » *Developmental psychopathology*, 1 : 385-438.
- Salem, Gérard (1991). « Glossaire de thérapie contextuelle. » *Dialogue*, 111 : 31-44.
- Sapin, Marlène, Dario Spini et Eric D. Widmer (2014). *Les parcours de vie : De l'adolescence au grand âge*. Coll. « Savoir suisse »
- Schuler, Daniela et al. (2022). *Santé psychique : chiffres clés et impact du COVID-19* : Daniela Schuler, Alexandra Tuch [et al.] ; Observatoire suisse de la santé (Obsan)
- Settersten, Richard, & Ray, Barbara E. (2010). *Not quite adults: Why 20-somethings are choosing a slower path to adulthood, and why it's good for everyone*. New York : Bantam.
- Stauber, Barbara et Andreas Walther (2002). « Introduction : Young Adults in Europe - Transitions, policies and social change. » In: Walther, A., Stauber, G. (eds) *Misleading trajectories*. VS Verlag für Sozialwissenschaften, Wiesbaden.
- Stierlin, Helm (2007). De Génération En Génération, Avec Quelle Transmission? *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, 38 (1), 13-27.
- Swartz, Johanna Annchen R., Knodt, Spenser R. Radtke, et Ahmad R. Hariri (2015). « A neural biomarker of psychological vulnerability to future life stress. » *Neuron*, 85(3) : 505-511.
- Swartz, Johnna R., Hariri, Ahmad R. et Douglas E. Williamson (2017). « An epigenetic mechanism links socioeconomic status to changes in depression-related brain function in high-risk adolescents. » *Molecular psychiatry*, 22(2) : 209-214.
- Tettamanti, Manuel, Cédric Devillé, Carole Kapp, Marco Armando et Curtis Logos (2021). « Impact of the Covid-19 pandemic on

psychological disorders in adolescents and young adults. » *Revue Médicale Suisse*, 17 (751) : 1593-1596.

Vacchiano, Mattia (2022). How the First COVID-19 Lockdown Worsened Younger Generations' Mental Health: Insights from Network Theory. *Sociological Research Online*, 28 (3), 884-893. <https://doi.org/10.1177/13607804221084723>

Van de Velde, Cécile (2008). *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*. PUF, coll. « le lien social »

Van Petegem, Stijn, Sophie Baudat et Grégoire Zimmermann (2019). « Interdit d'interdire ? Vers une meilleure compréhension de l'autonomie et des règles au sein des relations parents-adolescents. » *Canadian Psychology / Psychologie Canadienne*. Vol. 60 (3) : 194-202.

Walsh, Froma (2016). « Family resilience: A developmental systems framework. » *European journal of developmental psychology*, 13(3) : 313-324.

Widmer, Eric, Olga Ganjour, Myriam Girardin, Sandra Huri, Marie-Eve Zufferey, Ivaine Droz-Dit-Busset et Benoît Reverdin (2022). *Décrochage scolaire et dynamiques familiales : État des lieux*. (Sociograph — Sociological Research Studies, 56)

Dans la même collection

Sociograph n°1, 2007, *Monitoring misanthropy and rightwing extremist attitudes in Switzerland, An explorative study*, Sandro Cattacin, Brigitta Gerber, Massimo Sardi et Robert Wegener.

Sociograph n°2, 2007, *Marché du sexe et violences à Genève*, Àgi Földhàzi et Milena Chimienti.

Sociograph n°3, 2007, *Évaluation de la loi sur l'intégration des étrangers du Canton de Genève*, Sandro Cattacin, Milena Chimienti, Thomas Kessler, Minh-Son Nguyen et Isabelle Renschler.

Sociograph n°4, 2008, *La socio et après? Enquête sur les trajectoires professionnelles et de formation auprès des licencié-e-s en sociologie de l'Université de Genève entre 1995 et 2005*, Sous la direction de Stefano Losa et Mélanie Battistini. Avec Gaëlle Aeby, Miriam Odoni, Emilie Rosenstein, Sophie Touchais et Manon Wettstein.

Sociograph n°5a, 2009, *Marché du sexe en Suisse. Etat des connaissances, best practices et recommandations, Volet 1 – Revue de la littérature*, Géraldine Bugnon et Milena Chimienti avec la collaboration de Laure Chiquet.

Sociograph n°5b, 2009, *Der Sexmarket in der Schweiz. Kenntnisstand, Best Practices und Empfehlungen, Teil 1 – Literaturübersicht*, Géraldine Bugnon et Milena Chimienti unter Mitarbeit von Laure Chiquet.

Sociograph n°6a, 2009, *Marché du sexe en Suisse. Etat des connaissances, best practices et recommandations, Volet 2 – Cadre légal*, Géraldine Bugnon, Milena Chimienti et Laure Chiquet.

Sociograph n°6b, 2009, *Der Sexmarket in der Schweiz. Kenntnisstand, Best Practices und Empfehlungen, Teil 2 – Rechtsrahmen*, Géraldine Bugnon, Milena Chimienti et Laure Chiquet.

Sociograph n°7, 2009, *Marché du sexe en Suisse. Etat des connaissances, best practices et recommandations, Volet 3 – Mapping, contrôle et promotion de la santé dans le marché du sexe en Suisse*, Géraldine Bugnon, Milena Chimienti et Laure Chiquet avec la collaboration de Jakob Eberhard.

Sociograph n°8, 2009, *«Nous, on soigne rien sauf des machines». Le pouvoir insoupçonné des aides-soignants en Anesthésie.* Sous la direction de Mathilde Bourrier. Avec Aristoteles Aguilar, Mathilde Bourrier, Ekaterina Dimitrova, Solène Gouilhers, Marius Lachavanne, Mélinée Schindler et Marc Venturin.

Sociograph n°9, 2011, *The legacy of the theory of high reliability organizations: an ethnographic endeavor.* Mathilde Bourrier (Sociograph – Working Paper 6).

Sociograph n°10, 2011, *Unitarism, pluralism, radicalism ... and the rest ?* Conor Cradden (Sociograph – Working Paper 7).

Sociograph n°11, 2011, *Evaluation du projet-pilote Detention, Enjeux, instruments et impacts de l'intervention de la Croix-Rouge Suisse dans les centres de détention administrative.* Nathalie Kakpo, Laure Kaeser et Sandro Cattacin.

Sociograph n°12, 2011, *A nouveau la ville ? Un débat sur le retour de l'urbain.* Sous la direction de Sandro Cattacin et Agi Földhàzi.

Sociograph n°13, 2011, *Capital social et coparentage dans les familles recomposées et de première union.* Sous la direction de Eric Widmer et Nicolas Favez. Avec Gaëlle Aeby, Ivan De Carlo et Minh-Thuy Doan.

Sociograph n°14, 2012, *Les publics du Théâtre Forum Meyrin : Une étude à partir des données de billetterie.* Sami Coll, Luc Gauthier et André Ducret.

Sociograph n°15, 2013, *Migrations transnationales sénégalaises, intégration et développement. Le rôle des associations de la diaspora à Milan, Paris et Genève.* Jenny Maggi, Dame Sarr, Eva Green, Oriane Sarrasin et Anna Ferro.

Sociograph n°16, 2014, *Institutions, acteurs et enjeux de la protection de l'adulte dans le canton de Genève.* Sous la direction de Mathilde Bourrier. Avec Alexandre Pillonel, Clara Barrelet, Eline De Gaspari, Maxime Felder, Nuné Nikoghosyan et Isabela Vieira Bertho.

Sociograph n°17, 2015, *Recensions 1983-2013,* André Ducret. Avant-propos de Jacques Coenen-Huther.

Sociograph n°18, 2015, *Un lieu pour penser l'addiction. Evaluation de l'Académie des Dépendances,* Anne Philibert et Sandro Cattacin.

Sociograph n°19, 2015, *Connivences et antagonismes. Enquête sociologique dans six rues de Genève.* Edité par Maxime Felder, Sandro Cattacin, Loïc

Pignolo, Patricia Naegeli et Alessandro Monsutti. Avec Guillaume Chillier, Monica Devouassoud, Lilla Hadji Guer, Sinisa Hadziabdic, Félix Luginbuhl, Angela Montano, Sonia Perego, Loïc Pignolo, Loïc Riom, Florise Vaubien et Regula Zimmermann.

Sociograph n°20, 2015, *La catastrophe de Mattmark dans la presse. Analyse de la presse écrite*. Edité par Sandro Cattacin, Toni Ricciardi et Irina Radu. Avec Yasmine Ahamed, Lucie Cinardo, Caroline Deniel, Dan Orsholits, Steffanie Perez, Elena Rocco, Julien Ruey, Katleen Ryser, Cynthia Soares et Karen Viadest.

Sociograph n°21, 2015, *La catastrophe de Mattmark. Aspects sociologiques*. Edité par Sandro Cattacin, Toni Ricciardi et Irina Radu. Avec Yasmine Ahamed, Caroline Deniel, Dan Orsholits, Steffanie Perez, Elena Rocco, Julien Ruey, Katleen Ryser, Cynthia Soares et Karen Viadest.

Sociograph n°22 a, 2015, *Sind Drogen gefährlich? Gefährlichkeitsabschätzungen psychoaktiver Substanzen*. Domenig Dagmar und Sandro Cattacin.

Sociograph n°22 b, 2015, *Les drogues sont-elles dangereuses ? Estimations de la dangerosité des substances psychoactives*. Domenig Dagmar et Sandro Cattacin. Traduction de Erik Verkooyen.

Sociograph n°23, 2016, *Malleable Minds? Teasing Out the Causal Effect(s) of Union Membership on Job Attitudes and Political Outcomes*. Sinisa Hadziabdic.

Sociograph n°24, 2016, *Les familles de milieu populaire dans une commune genevoise. Intégration sociale et soutien à la parentalité*. Eric Widmer, Sabrina Roduit et Marie-Eve Zufferey.

Sociograph n°25, 2016, *Addictions et société : voyage au pays des ombres. Actes du colloque des 50 ans du GREA*. Edité par Anne Philibert, Géraldine Morel et Sandro Cattacin.

Sociograph n°26, 2017, *Complicity and Antagonism: Anthropological Views of Geneva*. Edited by Alessandro Monsutti, Françoise Grange Omokaro, Philippe Gazagne and Sandro Cattacin. With Savannah Dodd, Juliana Ghazi, Victoria Gronwald, Sarah Hayes, Aditya Kakati, Samira Marty, Linda Peterhans, Dagna Rams, Rosie Sims and drawings by Heather Suttor.

Sociograph n°27, 2016, *Begleitung von Menschen mit einer kognitiven Beeinträchtigung im Spital. Ambivalenzen und Pragmatismus von Schnittstellen.* Anna Weber.

Sociograph 28, 2016, *"We're from Switzerland, that's a Chocolate Island in Sweden!" Comprendre l'indie rock du point de vue de six groupes suisses.* Loïc Riom.

Sociograph 29, 2016, *Le devenir professionnel des diplômés en sciences sociales entre 2005 et 2015.* Julien Ruey, Emilie Rosenstein, Rita Gouveia et Eric Widmer.

Sociograph n°30, 2017, *Viellissement et espaces urbains.* Edité par Cornelia Hummel, Claudine Burton-Jeangros et Loïc Riom. Avec Alizée Lenggenhager, Heber Gomez Malave, Martina von Arx, Michael Deml et Ndeye Ndao.

Sociograph n°31, 2017, *Voting for the Populist Radical Right in Switzerland: A Panel Data Analysis.* Dan Orsholits.

Sociograph n°32, 2017, *« C'est pas un boulot, c'est du business. » L'agir des dealers ouest-africains dans un quartier genevois.* Loïc Pignolo.

Sociograph n°33, 2017, *Le processus d'endettement dans le jeu excessif: d'une revue de la littérature à l'élaboration d'un modèle.* Anne Philibert, Géraldine Morel, Loïc Pignolo et Sandro Cattacin.

Sociograph n°34, 2017, *L'éthique (en) pratique : la recherche en sciences sociales.* Edité par Claudine Burton-Jeangros. Avec Claudine Burton-Jeangros, Maryvonne Charmillot, Julien Debonneville, Karine Duplan, Solène Gouilhers Hertig, Cornelia Hummel, Mauranne Laurent, Barbara Lucas, Andrea Lutz, Michaël Meyer, Lorena Parini, Loïc Riom, Sabrina Roduit, Claudine Sauvain-Dugerdil, Mélinée Schindler et Daniel Stoecklin.

Sociograph n°35, 2018, *La musique sous le regard des sciences sociales.* Edité par Loïc Riom et Marc Perrenoud. Avec Pierre Bataille, Sandro Cattacin, Nuné Nikoghosyan, Irene Pellegrini, Luca Preite, Pierre Raboud et Christian Steulet.

Sociograph n°36, 2018, *La police en quête de transversalité. Chroniques de la réforme de la police genevoise de 2016*. Edité par Mathilde Bourrier et Leah Kimber. Avec Camila Andenmatten, Laurence Dufour, Marine Fontaine, Aurélie Friedli et César Humeroze.

Sociograph n°37, 2018, *Gérer les migrations face aux défis identitaires et sécuritaires*. Edité par Adèle Garnier, Loïc Pignolo et Geneviève Saint-Laurent. Avec Adèle Garnier, France Houle, Carla Mascia, Loïc Pignolo, Antoine Roblain, Geneviève Saint-Laurent, Djordje Sredanovic et Bob White.

Sociograph n°38, 2018, *Accès aux prestations socio-sanitaires des familles vulnérables à Genève. Le point de vue des acteurs de terrain*. Olga Ganjour, Myriam Girardin, Marie-Eve Zufferey, Claudine Burton-Jeangros et Eric Widmer.

Sociograph n°39, 2018, *Expériences de vieillissements en collectif agricole autogé-ré. Enjeux individuels et collectifs*, Elena Rocco.

Sociograph n°40, 2018, *Proches aidants et proches aidés : ressources et contraintes associées aux dynamiques familiales confrontées à la perte d'autonomie du parent âgé*. Myriam Girardin, Olga Ganjour, Marie-Eve Zufferey et Eric Widmer.

Sociograph n°41, 2019, *Revue internationale des modèles de régulation du cannabis*. Anne Philibert et Frank Zobel.

Sociograph n°42, 2019, *Dynamiques de formalisation et d'informalisation dans l'étude des migrations*. Edité par Nathalie Blais, Marisa Fois et Antoine Roblain. Avec Hélène Awet Woldeyohannes, Julien Debonneville, Nawal Bensaïd, Nathalie Blais, Marisa Fois, Fiorenza Gamba, Adèle Garnier, France Houle, Laurent Licata, Loïc Pignolo, Annaelle Piva, Toni Ricciardi, Antoine Roblain, Josette St-Amour Blais et Anissa Tahri.

Sociograph n°43, 2019, *Sommeil des adolescents et rythmes scolaires*. Claudine Burton-Jeangros et Maxime Felder. Avec la participation de Marion Aberle, Nicolas Charpentier, Alison Do Santos, Iuna Dones, Melissa Mapatano, Auxane Pidoux et Johanna Yakoubian.

Sociograph n°44, 2020, *Famille et vulnérabilités des enfants. État des lieux et responsabilités institutionnelles à Genève*. Jean-Michel Bonvin, Eric Widmer, Liala Consoli et Regula Zimmermann.

Sociograph n°45, 2020, *Enjeux éthiques dans l'enquête en sciences sociales*. Edité par Marta Roca i Escoda, Claudine Burton-Jeangros, Pablo Diaz et Ilario Rossi. Avec Sarah Bonnard, Margaux Bressan, Baptiste Brodard, Michael Cordey, Louise Déjeans, Eline De Gaspari, Valentine Duhant, Lucile Franz, Laurent Paccaud, Aude Parfaite, Léa Sallenave et Carla Vaucher.

Sociograph n°46, 2020, *Les drogues dans tous leurs états*. Edité par Sandro Cattacin, Anne Philibert, Loïc Pignolo, Barbara Broers et Guillaume Rey. Avec Audrey Arnoult, Marie Crittin, Dagmar Domenig, Bengt Kayser, Michel Kokoreff, Alexandre Marchant, Christian Schneider et Marc-Henry Soulet.

Sociograph n°47, 2020, *Les modes de garde après séparation : conditions et conséquences sur les relations familiales*. Marie-Eve Zufferey, Myriam Girardin, Olga Ganjour et Clémentine Rossier.

Sociograph 48, 2020, *Prishtina la paradoxale ou l'innovation dans un environnement adverse*. Edité par Sandro Cattacin et Loïc Pignolo. Avec Zachariah Aebi, Priscilla Bellesia Mbuinzama, Karim Jowary, Ariane Levrat, Estelle Lligona, Matteo Marano, Alys Martin, Malaïka Nagel, Ravi Ramsahye, Sophie Ratcliff, Estelle Röthlisberger, Giordano Rumasuglia et Annabella Zamora. Postface de Rifat Haxhijaj.

Sociograph 49, 2020, *Les colonialismes suisses. Entretiens (Vol. I)*. Édité par Sandro Cattacin et Marisa Fois. Avec Aline Boeuf, Margot Chauderna, Alexey Chernikov, Marianna Colella, Mariam Duruz, Guillaume Fernandez, Safi Lashley, Edil Mansilla, Yawa Megbayowo, Marilia Adriana Meyer-Fernandez Cazorla, Orlane Moynat, Ana Quijano et Kenza Wadimoff.

Sociograph 50, 2020, *Les colonialismes suisses. Études (Vol. II)*. Édité par Sandro Cattacin et Marisa Fois. Avec Aline Boeuf, Margot Chauderna, Marianna Colella, Mariam Duruz, Guillaume Fernandez, Safi Lashley, Edil Mansilla, Yawa Megbayowo, Marilia Adriana Meyer-Fernandez Cazorla, Orlane Moynat, Ana Quijano et Kenza Wadimoff.

Sociograph 51, 2020, *La socioéconomie des politiques sociales au service des capacités. Études de cas dans le contexte genevois*. Édité par Jean-Michel Bonvin et Aris Martinelli. Avec Mathieu Amoos, Cora Beausoleil, Hamadoun Diallo, Caroline Dubath, Julien Fakhoury, Fabienne Fallegger, Romain Gauthier, Romain Guex, Rose Hirschi, Mélanie Hirt, Lionel Lambert, Krisana Messerli, Luca Perrig, Lucien Pfister, Jérémie Savoy et Hannah Wonta.

Sociograph 52, 2020, *Lieux et temps des rituels d'inclusion territoriale dans le Grand Genève*. Édité par Fiorenza Gamba, Sandro Cattacin et Bernard Debarbieux. Avec Elise Barras, Leika Barthe, Florent Bolomey, Benjamin Bouele, Cyrille Chatton, Bruno Primo Da Silva, Tiffany Da Silva, Sven Favarger, Audrey Gagnaux, Laetitia Maradan, Simon Paratte, Thomas Rotunno, Olivier Waeber et Christina Zholdokova.

Sociograph 53, 2022, *Italiano on the road. Per i quartieri e le strade di Zurigo, Basilea e Ginevra*. Irene Pellegrini, Verio Pini e Sandro Cattacin.

Sociograph 54, 2022, *(In)former les patient.es à la recherche biomédicale : sociologie des documents d'information et de consentement*. Solène Gouilhers, Loïc Riom, Claudine Burton-Jeangros, Ainhoa Saenz Morales et Mathieu Amoos.

Sociograph 55, 2022, *Inventer le quotidien au temps du Covid-19 : communiquer, soigner et organiser*. Édité par Mathilde Bourrier, Michael Deml et Leah Kimber. Avec Jimmy Clerc, Océane Corthay, Margaux Dubois, Alexandrine Dupras, Lucas Duquesnoy, Fantine Gicquel, Katharina Jungo, Leah Kimber, Kamyar Kompani, Claudine Kroepfli, Kate de Rivero et Annabella Zamora.

Sociograph 56, 2022, *Décrochage scolaire et dynamiques familiales : Etat des lieux*. Eric Widmer, Olga Ganjour, Myriam Girardin, Sandra Huri, Marie-Eve Zufferey, Ivaine Droz-Dit-Busset et Benoît Reverdin.

Sociograph 57 a, 2022, *Vivre et travailler sans statut légal à Genève : premiers constats de l'étude Parchemins*. Yves Jackson, Claudine Burton-Jeangros, Aline Duvoisin, Liala Consoli et Julien Fakhoury.

Sociograph 57 b, 2022, *Living and working without legal status in Geneva. first findings of the Parchemins study*. Yves Jackson, Claudine Burton-Jeangros, Aline Duvoisin, Liala Consoli et Julien Fakhoury.

Sociograph 58, 2022, *Cannabis in the Swiss economy. Economic effects of current and alternate regulation in Switzerland*. Oliver Hoff.

Sociograph 59, 2022, *Sufficiency and wellbeing: a study of degrowth practices in the Geneva and Vaud area*. Orlane Moynat.

Sociograph 60, 2023, *Le jardin collectif urbain, un lieu de synergie pour le bien-être humain : étude de deux cas dans un écoquartier genevois*. Auxane Pidoux.

Sociograph 61, 2023, *Les aléas de l'appartenance : exclusion, inclusion et vivre-ensemble*. Edité par Mathilde Gouin-Bonenfant, Bob W. White et Sam Victor. Avec Nathalie Blais, Moussa Dieng Kala, Loïc Pignolo, Antoine Roblain et Camille Thiry.

Sociograph 62, 2023, « *Il était une fois la bioconstruction à Buenos Aires* » ou rendre visibles les utopies réelles comme alternatives au capitalisme. Malaïka Nagel.

Sociograph 63, 2023, *Endométriose : une maladie chronique féminine jouant sur les frontières de la visibilité*. Margaux Dubois.

Sociograph 64, 2024, *Vieillir en ville : les liens sociaux à l'échelle des commerces de quartier*. Edité par Loïc Pignolo et Cornelia Hummel. Avec Laetitia Ammon-Chansel, Felipe Augusto Dos Santos Ferreira, Marie Bieler, Paloma Hoarau, Dougan Jordan, Dara Kalbermatter, Chloé de Morawitz et Marina Sucari.

Sociograph 65, 2024, *Une refamilialisation du social dans la crise sanitaire de COVID-19 ? Éléments d'interprétation issus d'une revue de presse de mars à juin 2020 dans plusieurs pays européens*. Myriam Girardin, Eric Widmer, Olga Ganjour, Marie-Eve Zufferey, Vera de Bel, Sandra Huri et Manuel Tettamanti.

Sociograph 66, 2024, *Les politiques familiales dans le canton de Genève : Analyse dans une perspective du parcours de vie*. Sven Carlström, Oscar Waltz et Clémentine Rossier.

Sociograph 67, 2024, *Vulnérabilités face au VIH/sida et mobilités transfrontalières sur le Grand Genève. Premier rapport de l'Observatoire transfrontalier des inégalités sociales de santé*. Edité par Sabrina Roduit, Nicolas Charpentier et Sandro Cattacin. Avec les contributions de

Gregory Beltran, Walter Ceron, Olivier Dufour, Ludovic Lacroix, Tina Latifi, Xavier Mabire, Loïc Michaud, Olivier Nawej Tshikung, Emilie Piet, Héléna Revil, Anne Saturno, Jennifer Socquet, Dario Spini et Vanessa Vaucher.

Sociograph 68, 2024, « *Ici, on fait comme à la maison* » : le soin apporté par le personnel non soignant dans les maisons de retraite. Valentine Donzelot.

Sociograph 69, 2024, “*Bisogna portare alla luce queste sofferenze!*”. I collocamenti coatti all’istituto von Mentlen di Bellinzona (1932-1962). Marco Nardone.

Sociograph 70, 2024, *Gouverner en réseau et par projet : l’action publique genevoise au prisme des « métiers flous »*. Océane Corthay.

Sociograph 71, 2025, *Répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les adolescents à Genève : stress social et changements de rôles*. Liala Consoli, Eric Widmer et Claudine Burton-Jeangros.

Sociograph 72, 2025, *Devenir autonome pour être adulte : ressources et enjeux*. Olga Ganjour, Myriam Girardin, Marie-Eve Zufferey, Camille Nemitz Piguet, Manuel Tettamanti, Sandra Huri et Eric Widmer.

Toutes les publications se trouvent en ligne sous :
www.unige.ch/sciences-societe/socio/sociograph

Comment devient-on adulte en 2020, dans un contexte politique et social qui met l'accent sur l'autonomie et la responsabilité individuelle ? Quel rôle jouent les familles dans ce processus ?

Basé sur l'analyse de données chiffrées et sur des focus groupes avec des professionnels et professionnelles de l'insertion sociale, l'ouvrage apporte un éclairage inédit sur les ressources et dynamiques familiales des jeunes dans cette période de leur vie pour faire face aux attentes sociales.

Les difficultés à s'insérer socialement dans cette période charnière, qui s'étale entre 18 et 30 ans, marginalisent certains individus durablement; il s'agit de réfléchir à des solutions impliquant les familles.

Olga Ganjour est collaboratrice scientifique à l'Observatoire des familles de l'Université de Genève.

Myriam Girardin est collaboratrice scientifique à l'Observatoire des familles et au CIGEV (Centre interfacultaire de gérontologie et d'études des vulnérabilités) de l'Université de Genève.

Marie-Eve Zufferey est adjointe scientifique à l'Institut de recherches sociologiques de l'Université de Genève.

Camille Nemitz-Piguet est professeure assistante au Département de Psychiatrie de la Faculté de Médecine et travaille à la Consultation Ambulatoire de Santé des Adolescents et Jeunes Adultes aux HUG.

Manuel Tettamanti est docteur en psychologie et psychothérapeute d'orientation systémique aux Hôpitaux Universitaires de Genève.

Sandra Huri travaille en tant que conseillère conjugale à l'Office Protestant de Consultations Conjugales et Familiales (OPCCF).

Eric Widmer est professeur au Département de sociologie de l'Université de Genève et directeur de l'Observatoire des familles.